

Avis de convocation

110^e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Date : **Le mercredi 20 juin 2018**

Heure : 12 h 15 à 17 h

Lieu : au 190, boul. Crémazie Est, salle RC-03C, Montréal

et par visioconférence

au 945, avenue Wolfe, salle A5-45, Québec

Le repas sera servi à 11 h 30

- **Wolfe** : salle A3-67
- **Crémazie** : salle RC-03C

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour ;	12 h 15			- Ordre du jour
2.	Déclaration d'intérêts ;				
3.	Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mai 2018 et de la séance extraordinaire du 29 mai 2018 ;			5 min	-Procès-verbaux (2)
4.	Suivis du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mai 2018 et de la séance extraordinaire du 29 mai 2018 ;			5 min	-
5.	Rapport de la présidente-directrice générale ;	12 h 25	Information	20 min	-Rapport -Faits saillants (PGPS - 3 documents)
6.	Affaires administratives : 6.1 Rapport du comité d'audit : 6.1.1 Approbation des états financiers 2017-2018 ; 6.1.2 Désignation d'un cosignataire des états financiers ;	12 h 45	Décision Décision	1 h 05 min	-États financiers -Présentation -Résultats audit -Résolution -Résolution

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
	6.1.3 Confirmation budgétaire 2018-2019		Information		-État de situation -Lettre
	6.1.4 Liste des contrats de service de plus de 25 K\$;		Information		-État de situation -Annexe
	6.1.5 Suivi - processus d'autorisation des contrats de plus de 500 000 \$;		Discussion		-État de situation -Annexe
	6.1.6 Dépôt du portrait annuel en gestion contractuelle 2016-2017 ;		Information		-État de situation -Portrait
	6.1.7 Audit du projet - Système d'information du Programme québécois de dépistage du cancer du sein (SIPQDCS) ;		Information		-État de situation
	6.2 Bilan annuel des réalisations en ressources informationnelles (BARRI) ;	13 h 50	Information	10 min	-État de situation -BARRI 2017-2018 -Sommaire exécutif
	6.3 Bilan en sécurité de l'information ;		Information	10 min	-État de situation -Bilan 2017-2018 -RPSO : Bilan INSPQ -RPSO : Bilan SCT -RPSO : Maturité INSPQ -A3 stratégique
	6.4 Rapport du comité des ressources humaines ;	14 h 10	Information	10 min	-Indicateurs
	6.4.1 Nomination d'un cadre supérieur au poste de directeur de la valorisation scientifique, des communications et de la performance organisationnelle		Décision	10 min	État de situation -CV candidate -Résolution
	6.4.2 Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2019-2020-2021 de l'Institut national de santé publique du Québec ;		Information	10 min	-État de situation -Plan d'action
<i>Pause</i>					
7.	Affaires corporatives :	14 h 40		70 min	
	7.1 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique :		Information		
	7.1.2 Suivi – Planification stratégique 2019-2021 ;		Discussion		-État de situation
	7.1.3 Évaluation annuelle du fonctionnement du conseil d'administration ;		Information		-
	7.2 Rapport annuel des ententes concernant les partenariats avec les entités du secteur privé, les organisations non gouvernementales et les établissements d'enseignement ;		Information		-Rapport
	7.3 Adoption du Rapport annuel de gestion 2017-2018 ;		Décision		-Rapport

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
	7.4 Nomination d'une directrice de santé publique au comité d'éthique de santé publique ;		Décision		-État de situation -Résolution
	7.5 Attentes gouvernementales 2018-2019 ;		Discussion		- Attentes 2018-2019
8.	Affaires scientifiques :	15 h 50		20 min	
	8.1 Bilan des déplacements hors Québec ;		Information		-Bilan déplacements
	8.2 Bilan annuel des ententes découlant de la Politique sur les collaborations hors Québec ;				-Bilan
9.	Période de questions ;	16 h 10		5 min	
10.	Dépôt de documents – Comptes rendus des réunions des comités du conseil ;	16 h 15		5 min	-Comptes rendus (3)
11.	Divers ;				
12.	Échanges à huis clos :	16 h 20		30 min	
	12.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale ;		Discussion		
13.	Prochaine séance – 3 octobre 2018 (en présence, à Québec) ;				
14.	Levée de la séance.				

2018-06-13

**PROCÈS-VERBAL
DE LA CENT DIXIÈME SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ)**

Mercredi, le 20 juin 2018, à 12 h 15

au

190, boulevard Crémazie Est, salle RC-03C, Montréal

et par visioconférence au

945, avenue Wolfe, salle A5-45, Québec

Membres présents :

Arruda, Horacio (par visioconférence)
Bélanger, Sonia
Boisvert, Nathalie (par visioconférence)
Damestoy, Nicole
Desbiens, François (par visioconférence)
Di Giovanni, Jérôme
Larouche, Carole
Kairouz, Sylvia
Marion, Denis
Plamondon, Céline

Membres absents :

Bourgeois, Annie
Fournier, Pierre
Goyer, Éric
Lalonde, Carole

Secrétaire du conseil :

Gauthier, Julie, secrétaire générale

Invités :

Bastien, Natalys
Bernier, Claude
Morisset, Josée
Paradis, Alexandra D^{re} (résidente - santé publique)
Tremblay, Luc

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le quorum étant constaté, le président d'assemblée, M. Denis Marion, procède à l'ouverture de la séance à 12 h 15, et souhaite la bienvenue aux membres.

M. François Desbiens est accompagné de D^{re} Alexandra Paradis, résidente en santé publique et stagiaire à la Direction de santé publique de la Capitale-Nationale.

M. Horacio Arruda demande qu'un point soit ajouté en «Divers» : remerciements.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité sur proposition de M^{me} Carole Larouche, appuyée par M^{me} Céline Plamondon.

2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêt n'est déclaré pour la présente séance.

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 MAI 2018 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 MAI 2018

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mai 2018 est adopté à l'unanimité tel que présenté, sur proposition de M^{me} Sylvia Kairouz, appuyée par M^{me} Sonia Bélanger.

Le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 mai 2018 est adopté à l'unanimité tel que présenté, sur proposition de M. François Desbiens, appuyée par M^{me} Céline Plamondon.

4. SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 MAI 2018 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 MAI 2018.

Les suivis à ces deux procès-verbaux sont inscrits à l'ordre du jour.

5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Comme à chaque séance, la PDG présente son rapport. Une copie a été transmise à chacun des membres préalablement à la séance.

À l'interne :

Ressources humaines :

- Concernant les négociations des conventions collectives, une entente de principe est intervenue avec l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) qui représente les techniciens et techniciennes de laboratoire du Centre de toxicologie du Québec (CTQ), laquelle a été acceptée

par les membres du syndicat. Cette dernière entente vient clore les négociations des conventions collectives pour l'ensemble des unités d'accréditation de l'Institut ;

- À la suite du départ de la chef d'unité scientifique à l'unité Développement, adaptation des personnes et développement des communautés, un affichage de poste cadre est en cours pour son remplacement.

Finances et ressources informationnelles :

- Au plan financier, réception de la confirmation budgétaire 2018-2019 ;
- Dénouement en ce qui a trait au dossier du Système d'information en santé au travail (SISAT). Une rencontre positive s'est tenue récemment avec des directeurs de santé publique et le MSSS. Une révision des mécanismes de gouvernance du projet est en cours. La présidente-directrice générale (PDG) souligne qu'une entente prochaine est prévue relativement à la planification des travaux de développement informatique pour l'année en cours.

Scientifique :

- Le 24 mai dernier avait lieu le lancement du Rapport québécois sur la violence et la santé, fruit du travail d'un collectif d'auteurs sous la direction de l'INSPQ ;
- Sommet du G7 : plusieurs équipes de l'Institut ont été mobilisées pour offrir du soutien au réseau, notamment les équipes des deux laboratoires ainsi que celles de la Direction de la santé environnementale et de la toxicologie (DSET), la Direction des risques biologiques et de la santé au travail (DRBST), le Bureau d'information et d'études en santé des populations (BIESP), la Direction des ressources humaines, de même que la Direction des technologies de l'information. Cette contribution a, par ailleurs, permis à l'organisation d'expérimenter son plan de mobilisation interne en cas d'urgence.

À l'externe :

- Le Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) a reçu la visite, le 17 mai dernier, de la sous-ministre adjointe à la Direction générale des services hospitaliers, de la médecine spécialisée et universitaire (DGSHMU), D^{re} Lucie Opatrny. Des discussions ont été tenues sur la vision du LSPQ dans la réforme Optilab ainsi que la participation au programme d'agrément des grappes. Rencontre très positive ;
- Différentes rencontres avec les sous-ministres au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ont également eu lieu.

Autres partenaires :

- Rencontre de la PDG avec ses vis-à-vis de Public Health Ontario, de BC-CDC et de l'Agence de santé publique du Canada dans le cadre du Congrès annuel de l'Association canadienne de santé publique, tenu à Montréal du 29 au 31 mai 2018. Cette rencontre a permis de discuter du travail collaboratif potentiel dans les grands dossiers de santé publique ;
- La PDG et la vice-présidente aux affaires scientifiques, M^{me} Jocelyne Sauvé, ont répondu à l'invitation de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS), d'une rencontre avec son PDG, M. Luc Boileau, dans le but d'examiner la collaboration potentielle entre les deux organisations, notamment sur les enjeux méthodologiques ;
- L'Institut a été invité à participer à une rencontre avec Alliance santé Québec (AsQ) pour le projet PULSAR, mené par l'Université Laval, lequel consiste à créer une cohorte prospective populationnelle pour les chercheurs de la région de Québec. Les enjeux éthiques et légaux devront être pris en compte ;
- Les travaux entourant le projet de regroupement des équipes de santé publique, santé des populations et de première ligne à L'Hôtel-Dieu de Québec progressent positivement. Une troisième journée de type Kaizen se tiendra le 21 juin 2018 sur la logistique et le réalisme du projet ;
- Un résumé des mandats confiés à l'INSPQ dans le cadre du plan d'action de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS) est présenté. Une subvention de l'ordre de 4 M\$ a été reçue pour l'année 2017-2018. Une reddition de comptes devra être réalisée auprès du Secrétariat du Conseil du trésor par le MSSS.

6. AFFAIRES ADMINISTRATIVES**6.1 Rapport du comité d'audit**

Le vice-président du conseil et président d'assemblée, M. Denis Marion, accueille M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative.

M^{me} Carole Larouche, présidente du comité d'audit, fait état des dossiers discutés lors de la dernière réunion du comité le 13 juin 2018. Parmi les dossiers, notons principalement : les résultats d'audit des vérificateurs externes sur les états financiers 2017-2018 qui font état de commentaires très positifs, la présentation des états financiers, le processus d'autorisation des contrats de plus de 0,5 M\$, le portrait personnalisé en gestion contractuelle, la présentation des dossiers en technologie de l'information.

6.1.1 Approbation des états financiers

M. Claude Bernier mentionne que les résultats de l'exercice financier 2017-2018 présentent un excédent des opérations courantes de 3,3 M\$ aux résultats consolidés, réparti comme suit : 1,2 M\$ aux activités régulières et 2,1 M\$ aux projets spéciaux. L'excédent provient principalement de l'ajustement d'une provision salariale au montant de 1,0 M\$ et de la hausse des ventes de services de laboratoires qui a généré un excédent de 1,2 M\$.

La différence restante provient d'économies réalisées. M. Bernier rappelle qu'à la suite des compressions fréquentes subies au cours des derniers exercices, l'organisation et les gestionnaires ont fait preuve de prudence dans l'engagement des dépenses au cours de l'année 2017-2018. À la suite des résultats financiers et aux affectations effectuées au cours de l'exercice, il demeure une somme de plus de 1,6 M\$ disponible pour affectation. Une proposition pour affecter cette somme sera déposée au conseil d'administration à l'automne 2018.

RÉSOLUTION #2018-06-20/01

Approbation des états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2018 de l'Institut national de santé publique du Québec

ATTENDU QUE l'article 25 de la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec (L.R.Q., chapitre I-13.1.1) stipule que l'Institut doit transmettre au ministre de la Santé et des Services sociaux ses états financiers ainsi qu'un rapport annuel de gestion pour l'exercice financier précédent;

ATTENDU QUE les représentants de la firme Malenfant Dallaire mandatés par le Bureau du Vérificateur général du Québec ont procédé à l'audit des états financiers que la direction de l'Institut national de santé publique du Québec a soumis, comme prévu à l'article 27 de la loi;

ATTENDU QUE les représentants du Vérificateur général du Québec ont une opinion avec réserve relativement aux états financiers soumis;

ATTENDU QUE la réserve aux états financiers 2017-2018 est identique à celle des trois derniers exercices et provient de l'application du chapitre sur les paiements de transfert SP 3410. L'Institut avait comptabilisé la subvention à recevoir et les apports reportés du projet SI-PMI au montant de 15,636 M\$ au 31 mars 2018 (14,128 M\$ au 31 mars 2017) selon le traitement du Vérificateur général du Québec. Toutefois, les recommandations du Contrôleur des finances transmises à l'Institut et à toutes les entités gouvernementales stipulent que la subvention à recevoir et les apports reportés ne doivent pas être inscrits. L'Institut n'a donc pas d'autres choix que de respecter cette recommandation. Le Vérificateur général du Québec n'est pas d'accord avec ce traitement d'où la présence d'une réserve qui est hors du contrôle de l'Institut et ne met pas en doute la qualité de la gestion des dirigeants

de l'organisme;

ATTENDU QUE les états financiers doivent être approuvés par le conseil d'administration;

ATTENDU QUE les membres du comité d'audit recommandent l'adoption des états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2018.

Sur proposition dûment formulée par M^{me} Carole Larouche, appuyée par M^{me} Sylvia Kairouz, il est résolu à l'unanimité:

- D'approuver les états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2018 de l'Institut national de santé publique du Québec.

6.1.2 Désignation d'un cosignataire des états financiers

En conformité avec les règles édictées à l'effet que les états financiers soient cosignés, il est proposé de désigner M^{me} Carole Larouche, présidente du comité d'audit, à titre de cosignataire des états financiers au 31 mars 2018.

RÉSOLUTION #2018-06-20/02

Désignation d'un membre du conseil d'administration à titre de cosignataire des états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2018 de l'Institut national de santé publique du Québec

ATTENDU QUE l'article 25 de la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec stipule que l'Institut doit transmettre au ministre de la Santé et des Services sociaux ses états financiers ainsi qu'un rapport annuel de gestion pour l'exercice financier précédent;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration ont approuvé les états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2018 par sa résolution 2018-06-20/01;

ATTENDU QU'il est souhaitable que les états financiers de l'Institut national de santé publique du Québec soient cosignés par la présidente-directrice générale et un membre du conseil d'administration;

Sur proposition dûment formulée par M^{me} Nathalie Boisvert, appuyée par M^{me} Céline Plamondon, il est résolu à l'unanimité de désigner M^{me} Carole Larouche, MBA, présidente du comité d'audit, à titre de cosignataire des états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2018 de l'Institut national de santé publique du Québec.

6.1.3 Confirmation budgétaire 2018-2019

M. Claude Bernier informe les membres de la réception, le 31 mai dernier, de la confirmation budgétaire pour l'exercice financier 2018-2019, enveloppe budgétaire qui s'élève à 35,1 M\$ pour les activités régulières. Un financement additionnel divisé en trois catégories pour répondre aux besoins suivants a également été octroyé:

- 600 000 \$ pour soutenir les analyses faites par le LSPQ pour le réseau ;
- 200 000 \$ pour rehausser le financement de l'entente-cadre INSPQ/MSSS pour l'écart de coûts relatifs aux nouvelles conventions collectives des professionnels ;
- 350 000 \$ pour couvrir le différentiel salarial de 11 professionnels afin de reconnaître le titre de spécialiste clinique, à la suite des négociations au LSPQ.

À cela s'ajoute une somme annuelle récurrente de 200 000 \$ pour le Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022.

La correspondance en appui, pour information, a été transmise aux membres avant la séance accompagnée d'un état de situation.

6.1.4 Liste des contrats de service de plus de 25 K\$

En conformité de l'article 18 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, le dirigeant d'un organisme public doit informer son conseil d'administration de la conclusion de tout contrat de service comportant une dépense de plus de 25 000 \$.

Ainsi, pour la période du 26 avril au 7 juin 2018, quatre contrats de plus de 25 000 \$ pour des services professionnels en technologie de l'information ont été attribués selon le processus habituel d'appel d'offres.

6.1.5 Suivi – processus d'autorisation des contrats de plus de 500 000 \$

En vertu de la Politique de délégation de pouvoirs et de signature, les contrats de plus de 500 000 \$ doivent être autorisés par le conseil d'administration avant leur signature par la PDG. En suivi de la dernière séance du conseil d'administration tenue le 16 mai 2018, le comité d'audit s'est penché sur le processus d'analyse et de suivi en soutien à l'autorisation des contrats de cette nature. Un état de situation détaillé, accompagné d'une cartographie du processus d'octroi a été transmis aux membres avant la séance.

Afin de respecter la politique et permettre aux membres du conseil d'exercer leur responsabilité dans les délais souhaités, il est prévu qu'une

liste des contrats de plus de 500 000 \$ à autoriser ou à venir soit déposée au comité d'audit pour analyse et recommandation au conseil d'administration pour que ce dernier puisse décider s'il en autorise la signature. Ainsi, le comité d'audit confirme le processus d'octroi des contrats de plus de 500 000 \$, lesquels seront analysés préalablement en comité puis feront l'objet d'une recommandation au conseil qui en autorisera la signature par la PDG. Les membres du conseil d'administration donnent un accord unanime au processus décrit.

En suivi de la séance du conseil du 16 mai 2018 :

- l'appel d'offres public INSPQ- 10016 a été signé tel qu'autorisé ;
- l'appel d'offres public INSPQ-10017, comprenant trois lots portant sur le recours à des services professionnels pour des analyses en technologie de l'information totalisait une somme de 598 578 \$. Les lots 2 et 3 de cet appel d'offres ont été assignés tel qu'approuvé par le conseil le 16 mai dernier. Cependant, pour le lot 1, la ressource présentée par le fournisseur ne répondait pas aux exigences. La ressource n'était pas en mesure de répondre aux questions techniques demandées lors de l'entrevue. Le prestataire a été avisé et a reçu un délai de 3 jours pour trouver une autre ressource. N'ayant pas été en mesure de le faire, il s'est désisté du processus. Nous sommes donc passés au deuxième fournisseur dont la ressource a répondu aux exigences. Les nouveaux paramètres devant faire l'objet de l'autorisation du conseil sont présentés.

Sur proposition de M^{me} Carole Larouche, appuyée par M^{me} Sylvia Kairouz, les membres du conseil sont unanimes à autoriser la signature de ce contrat par la PDG.

6.1.6 Dépôt du portrait annuel en gestion contractuelle 2016-2017

Les membres ont reçu avant la séance, un état de situation et le document d'analyse du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) intitulé *Portrait personnalisé des activités contractuelles des organismes publics* pour l'année de référence 2016-2017. L'INSPQ fait partie d'un groupe de référence composé de 13 organismes.

Ce document a pour objectif d'informer la PDG du niveau de conformité des activités de l'Institut en gestion contractuelle. L'INSPQ a élaboré un plan d'action pour améliorer les résultats des prochains portraits. De plus, ce plan d'action sera transmis au SCT afin de mettre en contexte certains résultats et de leur démontrer nos actions pour augmenter notre conformité. Le portrait 2017-2018 devrait être rendu disponible par le SCT à l'automne 2018. Les résultats du plan d'amélioration présenté ne seront visibles qu'à partir de 2019-2020.

6.1.7 Audit du projet – Système d'information du Programme québécois de dépistage du cancer du sein (SIPQDCS)

M. Denis Marion accueille M. Luc Tremblay, directeur des technologies de l'information pour présenter ce point. Les membres ont reçu préalablement à la séance, copie de l'état de situation.

M. Tremblay relate les difficultés rencontrées, notamment le dépassement de l'échéancier des travaux, lequel était fixé au 31 mars dernier et le conséquemment, le dépassement du budget octroyé. Trois raisons principales expliquent cette situation, soit le délai insuffisant octroyé à l'INSPQ pour l'évaluation des travaux, le mouvement de personnel à la fonction de chargé de projet et la gestion de la portée des biens livrables par la Direction générale de cancérologie (DGC). Une rencontre tenue le 14 juin dernier avec le sous-ministre en titre a permis à l'organisation d'établir une nouvelle étape de validation des efforts estimés restants, des travaux et des budgets nécessaires pour finaliser ce projet inscrit à la Programmation des activités en ressources informationnelles (PARI) ainsi qu'à la Planification triennale des projets et activités en ressources informationnelles (PTPARI) du MSSS. Il a été entendu que les coûts associés aux ressources après le 31 mars 2018 soient à la charge du MSSS. Un audit a été réalisé par une firme externe et complété par un examen approfondi de la part de la Direction générale des technologies de l'information (DGTI), des processus et de la qualité de la programmation à ce jour dans ce dossier. Une décision du MSSS est attendue le 22 juin 2018 concernant le retrait ou non du projet à l'INSPQ. Advenant le retrait du projet, les ressources affectées actuellement au dossier pourront être assignées à d'autres responsabilités. Advenant la poursuite du projet par l'Institut, un suivi rigoureux du budget sera observé par le MSSS.

Des membres partagent leur inconfort quant au niveau de risque associé aux projets de développement en technologie de l'information et questionnent le lien avec la mission de l'INSPQ.

L'implication de l'INSPQ en technologie de l'information (TI) est similaire à celle de l'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux qui est mobilisé pour moderniser les systèmes d'information; chacun se partageant des responsabilités auprès de différents systèmes dans un effort commun.

6.2 Bilan annuel des réalisations en ressources informationnelles (BARRI)

Les membres ont reçu préalablement à la séance, copie de l'état de situation, le bilan et le sommaire exécutif de ce dossier.

M. Luc Tremblay présente aux membres le bilan qui recense tous les actifs informationnels à portée provinciale pour l'exercice des fonctions de santé publique soutenus par l'INSPQ, notamment :

- Système d'information pour la protection en maladies infectieuses (SI-PMI) ;
- Système d'information en santé au travail (SISAT) ;
- Système d'information du Programme québécois de dépistage du cancer du sein (SI-PQDCS) ;
- Maladies à déclaration obligatoire (MADO) - chimique
- Virus du Nil occidental (VNO).

La stabilisation du Système de gestion de l'information de laboratoire (SGIL) du LSPQ a nécessité beaucoup de temps et d'énergie à la Direction des technologies de l'information ainsi qu'au Laboratoire de santé publique du Québec au cours de la dernière année. Le bilan dénombre deux projets dont l'estimation des dépenses est supérieure à celle prévue initialement. Une justification de cet écart est inscrite au rapport. Toutefois, sept projets ont une dépense inférieure ou égale à celle initialement prévue.

6.3 Bilan en sécurité de l'information

Les membres ont reçu préalablement à la séance, copie de l'état de situation, le bilan annuel des réalisations, le rapport d'autoévaluation ainsi qu'un document sur la gestion de risques en sécurité de l'information.

En conformité avec les règles du MSSS qui suit l'évolution de la maturité informatique de ses organismes, l'Institut doit déposer annuellement son rapport d'autoévaluation complété à l'aide de l'outil d'autoévaluation appelé RPSO fourni par le MSSS.

La sécurité informatique à l'INSPQ fait partie intégrante des enjeux stratégiques en matière de gestion des risques. Au bilan de la règle particulière de la sécurité organisationnelle (RPSO), on note des lacunes au sujet de la dimension (section) de la gestion de l'identité et des accès. Au 31 mars 2018, le résultat atteint est de 21 % alors que la cible du MSSS est de 60 %. Pour cette dimension, la Direction des technologies de l'information (DTI) vise atteindre 25 % de maturité pour mars 2019. Le comité d'audit s'est dit préoccupé par l'échéancier prévu pour atteindre l'objectif (2023) et suivra ce dossier. En octobre 2018, un plan d'action plus exhaustif pour assurer davantage de maturité en gestion de l'identité et des accès sera déposé au conseil d'administration. Pour chacune des dimensions de sécurité de la RPSO, la DTI a préparé un « A3 opérationnel » annuellement pour suivre l'évolution des différents objectifs en sécurité de l'information. L'objectif est de maximiser la sécurité informationnelle en minimisant les contraintes pour le travail scientifique.

6.4 Rapport du comité des ressources humaines

Le vice-président du conseil et président d'assemblée M. Denis Marion, accueille M^{me} Natalys Bastien, directrice des ressources humaines.

M. François Desbiens, président du comité des ressources humaines fait état des dossiers discutés lors de la dernière réunion du comité, le 6 juin 2018, soit le plan de travail du comité, les indicateurs de gestion qui montrent des résultats positifs,

la situation des négociations avec les accréditations syndicales, le plan d'action à l'égard des personnes handicapées et le processus de nomination au poste de directeur de la valorisation scientifique, des communications et de la performance organisationnelle.

Concernant les résultats des indicateurs, M^{me} Bastien invite à la précaution dans l'interprétation des résultats puisque seule une courte période est couverte (seulement trois périodes de rémunération). Des résultats plus significatifs seront déposés à la prochaine séance du conseil.

Le conseil adresse ses félicitations à M^{me} Bastien et à son équipe pour la conclusion du processus de négociation avec chacune des accréditations syndicales.

6.4.1 Nomination d'un cadre supérieur au poste de directeur de la valorisation scientifique, des communications et de la performance organisationnelle

Les membres ont reçu préalablement à la séance, copie de l'état de situation, le curriculum vitae de la candidate et la résolution. La dotation de ce poste fait suite au départ de M. Alain Poirier de son poste de vice-président à la valorisation scientifique et aux communications, ainsi qu'à la restructuration organisationnelle. La présidente-directrice générale souligne la réception de trente candidatures internes et externes suivant l'affichage. Cinq personnes (3 candidats externes et 2 candidats internes) ont été reçues en entrevues. Le comité de sélection, composé de la PDG, du président du comité des ressources humaines et de la vice-présidente aux affaires scientifiques, recommande la nomination de M^{me} Christine Métayer à ce poste de cadre supérieur. M^{me} Métayer est déjà à l'emploi de l'organisation étant responsable du Bureau de projets, qualité et performance organisationnelle depuis deux ans. Elle possède plus de 10 ans d'expérience dans des organisations publiques. Son entrée en fonction est prévue le 9 juillet prochain.

RÉSOLUTION #2018-06-20/03

Nomination d'un cadre supérieur au poste de directeur de la valorisation scientifique, des communications et de la performance organisationnelle

ATTENDU la décision du conseil d'administration du 16 mai 2018 à l'effet de créer un poste de directeur de la valorisation scientifique, des communications et de la performance organisationnelle;

ATTENDU QUE le comité de sélection, formé de la présidente-directrice générale, du président du comité des ressources humaines du conseil d'administration, de la vice-présidente aux affaires scientifiques, recommande au conseil d'administration de nommer M^{me} Christine Métayer à titre de directrice de la valorisation scientifique, des communications et de la performance organisationnelle.

Sur proposition dûment formulée par M^{me} Céline Plamondon, appuyée par M^{me} Sylvia Kairouz, il est résolu à l'unanimité :

- De nommer M^{me} Christine Métayer à titre de directrice de la valorisation scientifique, des communications et de la performance organisationnelle. Cette nomination sera effective à une date devant être déterminée par la présidente-directrice générale.

6.4.2 Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2019-2020-2021 de l'Institut national de santé publique du Québec

Les membres ont reçu préalablement à la séance, copie de l'état de situation et le plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2019-2020-2021. Au bilan du dernier plan d'action, M^{me} Bastien précise qu'aucune candidature de personne handicapée n'a été reçue au cours des années 2016, 2017 et 2018, à la suite des affichages de postes à l'INSPQ.

Pour information au conseil, M^{me} Natalys Bastien présente le plan d'action 2019-2020-2021, lequel a été adopté par les membres du comité de direction de l'Institut le 5 juin dernier. Ce plan d'action est en réponse à un article de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale pour les organisations qui emploient au moins 50 personnes.

Une consultation a été effectuée auprès de M. Jérôme Di Giovanni de l'ACCESS au cours de cette période pour obtenir des suggestions d'amélioration sur le plan de l'INSPQ.

De nouvelles mesures ont été ajoutées au plan 2019-2020-2021, notamment l'envoi d'un mémo au personnel pour la promotion de la Semaine des personnes handicapées et l'identification d'un espace de travail temporaire pour les personnes visées ayant une limitation de leur mobilité lors de panne d'ascenseur.

La définition de l'Office de protection des personnes handicapées du Québec sera utilisée dans le plan d'action de l'INSPQ. Elle sera transmise aux membres du conseil en suivi de la présente séance.

Un comité de suivi est en œuvre dans l'organisation. Celui-ci permettra de mettre à jour de manière continue le plan d'action en y intégrant les recommandations issues de la consultation auprès du comité des ressources humaines et des interlocuteurs privilégiés.

7. AFFAIRES CORPORATIVES

7.1 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique

M. Denis Marion, président du comité de gouvernance et d'éthique présente les dossiers discutés en comité lors de leur dernière réunion tenue le 6 juin 2018.

Il note les attentes gouvernementales 2018-2019 signifiées à la PDG, les travaux de planification stratégique, le remplacement d'un poste de directeur de santé publique au comité d'éthique de santé publique, le questionnaire d'évaluation du fonctionnement du conseil et la préparation de l'ordre du jour des séances du C.A.

7.1.2 Suivi – Planification stratégique 2019-2021

Les membres ont reçu préalablement à la séance, copie de l'état de situation. M^{me} Julie Gauthier, secrétaire générale, présente l'état d'avancement des travaux entourant la démarche de production du plan stratégique 2019-2022.

Cette dernière a eu une réunion le 11 avril dernier au Secrétariat du Conseil du trésor dont les discussions ont porté sur les critères retenus pour l'analyse de la qualité des plans stratégiques. L'ensemble du personnel cadre de l'Institut s'est réuni le 7 juin dernier pour un atelier de travail dont le but était de permettre une lecture commune de l'environnement interne et externe pouvant influencer la réalisation de la mission de l'organisation au cours des prochaines années.

Une synthèse du bilan diagnostic est présentée au conseil, incluant le résultat des échanges en comité de gouvernance et d'éthique, le 6 juin 2018. Un atelier de travail avec les membres du conseil aura lieu le mercredi 3 octobre en avant-midi. Cet atelier remplacera l'activité annuelle de formation.

7.1.3 Évaluation annuelle du fonctionnement du conseil d'administration

M^{me} Julie Gauthier informe les membres de la mise à jour, par le comité de gouvernance et d'éthique, du questionnaire d'évaluation précédemment réalisé en 2012 et en 2015. Le comité reprend cette année l'évaluation du conseil et invite les membres à remplir le sondage qui sera mis en ligne pour la période du 26 juin au 10 juillet 2018. Un courriel incluant le lien Web sera transmis à tous. La confidentialité et l'anonymat des réponses sont assurés.

7.2 Rapport annuel des ententes concernant les partenariats avec les entités du secteur privé, les organisations non gouvernementales et les établissements d'enseignement

Le vice-président du conseil accueille M^{me} Josée Morisset, chef d'unité scientifique, Partenariats, recherche et évaluation pour les points 7.2 et 8.1. Pour

le présent point, les membres ont reçu préalablement à la séance, copie du rapport annuel.

Pour l'année 2017-2018, 40 ententes ont été conclues, comparativement à 46 pour l'année 2016-2017. Pour l'année terminée le 31 mars 2018, on dénombre 13 nouvelles ententes et cinq renouvellements. Plus de la moitié de ces ententes le sont avec nos partenaires universitaires, dont l'Université de Montréal et l'Université Laval. Concernant les nouvelles ententes, trois ont été conclues avec le Consortium Ouranos et touchent les changements climatiques. Aucune nouvelle entente n'a été conclue avec les entités du secteur privé, toutefois, quatre ententes sont toujours en vigueur.

Pour 2018-2019, l'Institut entend procéder à l'évaluation de la gestion de risques dès l'étape d'intention de réaliser une entente de partenariat.

7.3 Adoption du Rapport annuel de gestion 2017-2018

Les membres ont reçu préalablement à la séance, copie du projet de rapport annuel. M^{me} Julie Gauthier présente les grandes lignes du projet de Rapport annuel de gestion 2017-2018. Des ajustements mineurs seront apportés, notamment, à la section de présentation des faits saillants sur les activités scientifiques et du suivi du plan d'action de développement durable, de même que la méthode de calcul de certains indicateurs qui sera brièvement exposée dans le texte de présentation des résultats stratégiques.

Sur proposition dûment formulée par M. François Desbiens, appuyée par M^{me} Sonia Bélanger, le projet de Rapport annuel de gestion 2017-2018 est adopté à l'unanimité.

7.4 Nomination d'une directrice de santé publique au comité d'éthique de santé publique

Les membres ont reçu préalablement à la séance, copie de l'état de situation et la résolution.

À la suite du départ à la retraite de D^{re} Muriel Lafarge, le comité d'éthique de santé publique (CESP) doit procéder à la nomination d'un nouveau membre au poste de directeur de santé publique à ce comité.

Le comité de gouvernance et d'éthique recommande la nomination de D^{re} Marie-Josée Godi, actuellement directrice de santé publique de la Mauricie-Centre-du-Québec à ce poste. M. Horacio Arruda recommande sans hésitation sa nomination.

RÉSOLUTION #2018-06-2020/04
Nomination d'une directrice de santé publique
au comité d'éthique de santé publique

ATTENDU QUE l'article 19 de la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec stipule que l'Institut doit mettre en place un comité d'éthique de santé publique;

ATTENDU la décision du conseil d'administration du 20 octobre 2009 de nommer les membres du comité d'éthique de santé publique;

ATTENDU la décision du conseil d'administration du 9 décembre 2009 de mandater le comité de gouvernance et d'éthique pour assurer le suivi et le bon fonctionnement du comité d'éthique de santé publique et de faire les recommandations nécessaires au conseil, le cas échéant;

ATTENDU QUE la Table de concertation nationale en santé publique a retenu la candidature de D^{re} Marie-Josée Godi à titre de membre de directeur de santé publique.

ATTENDU QUE le président du comité de gouvernance et d'éthique recommande au conseil d'administration de procéder à la nomination de D^{re} Marie-Josée Godi, pour un mandat de quatre ans.

Sur proposition dûment formulée par M^{me} Carole Larouche et appuyée par M. Horacio Arruda, il est résolu à l'unanimité de nommer :

- D^{re} Marie-Josée Godi, directrice de santé publique, pour un mandat de quatre ans, se terminant en juin 2022;
- Cette nomination est effective au 30 juin 2018.

7.5 Attentes gouvernementales 2018-2019

La PDG a reçu ses attentes signifiées pour l'année en cours par le ministère du Conseil exécutif. Celles-ci sont en continuité avec celles de l'année précédente. Elle souligne que ces attentes sont les mêmes pour tous les ministères et organismes.

8. AFFAIRES SCIENTIFIQUES

8.1 Bilan des déplacements hors Québec

Les membres ont reçu préalablement à la séance, copie du bilan des déplacements.

Le bilan annuel 2017-2018 dénombre 86 demandes d'approbation pour des déplacements à l'extérieur du Québec, soumises au Secrétariat du Québec, aux relations canadiennes (SQRC) pour des déplacements à l'intérieur du Canada et au Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) pour des déplacements hors du Canada. Une diminution de quatre déplacements est observée comparativement au bilan 2016-2017. Par ailleurs, il y eu augmentation des coûts de déplacement en 2017-2018 atteignant 76 683 \$. Ceci s'explique par les lieux visités, le type de déplacement et la couverture par un fonds autre que celui du Québec.

Ces déplacements offrent aux membres de l'Institut une occasion de participer à des événements favorisant l'échange d'expertises. Suivant le déplacement, un rapport de mission est produit, permettant d'en maximiser les retombées pour l'organisation.

8.2 Bilan annuel des ententes découlant de la Politique sur les collaborations hors Québec

Les membres ont reçu préalablement à la séance, copie du bilan annuel des ententes.

Pour sa troisième année de production du bilan annuel des ententes de collaborations canadiennes et internationales, la collecte de données s'est opérée en mai 2018, recensant 33 ententes dont huit à l'international et 25 à l'intérieur du Canada. Une diminution du total d'ententes est observée comparativement à l'année 2016-2017. Tant au Canada qu'à l'international, les ententes sont généralement conclues avec des organisations pangouvernementales. Les ententes avec la France ont été maintenues, soit avec l'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) et Santé publique France (SPF) dont l'INSPQ prévoit le renouvellement à l'été 2018. Parallèlement, l'Institut maintient sa participation à l'Université d'été francophone en santé publique de Besançon. Du côté canadien, les ententes concernent principalement l'Agence de santé publique du Canada (ASPC), Santé Canada et Statistiques Canada. De plus, celle avec les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) a été renouvelée.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Des discussions entre les membres portent sur l'appréciation des séances du conseil, notamment en ce qui a trait à la logistique et au déroulement. La bonne gestion du temps est un élément positif, de même que la préparation des séances. Le délai de transmission des documents aux membres est souligné, cette période permet une meilleure préparation des membres et une compréhension suffisante des dossiers à l'ordre du jour. Les repas sont également à la satisfaction des membres. Les membres y voient un moment de convivialité bien apprécié.

10. DÉPOT DE DOCUMENTS – COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DES COMITÉS DU CONSEIL

Les comptes rendus du comité d'audit du 3 mai 2018, du comité de gouvernance et d'éthique du 3 mai 2018 et du comité de ressources humaines du 2 mai 2018 sont déposés pour information.

11. DIVERS

11.1 Avis sur le cannabis

M. Horacio Arruda tient à souligner l'excellent travail de contribution des professionnels de l'Institut à l'avis publié sur le cannabis ainsi que la publication *Vers une perspective intégrée en prévention de la violence*. Des remerciements leur seront transmis.

12. ÉCHANGES À HUIS CLOS

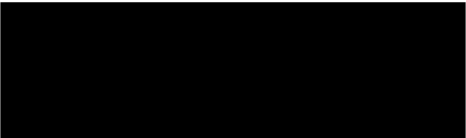
12.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec - Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale

13. PROCHAINE SÉANCE – 3 OCTOBRE 2018

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration se tiendra le mercredi 3 octobre 2018 à Québec.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 55.


Nicole Damestoy
Présidente-directrice générale de
l'Institut national de santé publique du Québec

À quitter l'Institut le 4 octobre 2018
Julie Gauthier
Secrétaire du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

Québec, le 17 juillet 2018

Préparé par Line Thibodeau
Adjointe à la direction
Secrétariat général



Avis de convocation

111^e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Date : Le mercredi 3 octobre 2018

Heure : 12 h 15 à 17 h

En présence au

945, avenue Wolfe, salle C5 18/24, Québec

Le repas sera servi à 11 h 30

• Wolfe : salle C5 18/24

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour ;	12 h 15			- Ordre du jour
2.	Déclaration d'intérêts ;				
3.	Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juin 2018 ;			5 min	-Procès-verbal
4.	Suivis du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juin 2018 ;			5 min	-
5.	Rapport de la présidente-directrice générale ;	12 h 25	Information	20 min	-Rapport
6.	Affaires administratives :				
	6.1 Rapport du comité d'audit :	12 h 45		40 min	
	6.1.1 Affectation et utilisation des excédents ;		Décision		-État de situation
	6.1.1.1 Affectation des excédents non affectés ;				-Résolution
	6.1.1.2 Utilisation des excédents affectés ;				- Résolution
	6.1.2 Liste des contrats de service de plus de 25 K\$;		Information		-État de situation
	6.1.3 Liste des contrats de service de plus de 500 K\$;		Information		-État de situation

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
	6.2 Rapport du comité des ressources humaines ;	13 h 25	Information	10 min	
7.	Affaires scientifiques :	13 h 35		35 min	
	7.1 Présentation scientifique – Espace informationnel sur les substances psychoactives (par Danielle St-Laurent et Sébastien Tessier) ;		Information	30 min	-État de situation -Présentation
	7.2 Journées annuelles de santé publique ;			5 min	-Programme
8.	Affaires corporatives :	14 h 10		50 min	
	8.1 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique :		Information		
	8.1.1 Composition des comités du conseil ;		Décision		-Résultat compilation
	8.1.2 Nomination à la vice-présidence du conseil ;		Décision		
	8.1.3 Évaluation annuelle du fonctionnement du conseil d'administration ;				-Synthèse des résultats -Questionnaire
	8.1.4 Rapport d'activité 2017-2018 du comité d'éthique de santé publique ;		Information		-RA 2017-2018 -Présentation
	8.1.5 Nomination d'un membre représentant la population au comité d'éthique de santé publique ;		Décision		-État de situation -Critères (2) -CV candidate -Résolution
	8.2 Rapport annuel de gestion 2017-2018 : suivi de la transmission au ministre et au bureau du leader du gouvernement ;		Information		-
9.	Déclaration d'intérêts et code d'éthique ;	15 h	Information	5 min	-Formulaire
10.	Période de questions ;	15 h 05		5 min	
11.	Dépôt de documents – Comptes rendus des réunions des comités du conseil ;	15 h 10		5 min	-Compte rendu CAUDIT de juin
12.	Divers ;				
13.	Échanges à huis clos :	15 h 15		30 min	
	13.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale ;		Discussion		
14.	Prochaine séance – 21 novembre 2018 (en présence, à Montréal) ;	15 h 45			
15.	Levée de la séance.				

**PROCÈS-VERBAL
DE LA CENT ONZIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ)**

Mercredi, le 3 octobre 2018, à 12 h 15

au

945, avenue Wolfe, salle C5-18/24, Québec

Membres présents :

Arruda, Horacio
Bélanger, Sonia
Boisvert, Nathalie
Damestoy, Nicole
Desbiens, François
Fournier, Pierre
Goyer, Éric
Kairouz, Sylvia
Kpanake, Lonzozou
Larouche, Carole
Marion, Denis
Paré, Daniel
Plamondon, Céline

Membres absents :

Di Giovanni, Jérôme
Lalonde, Carole

Secrétaire du conseil :

Gauthier, Julie, secrétaire générale

Invités :

Bernier, Claude
St-Laurent, Danielle
Tessier, Sébastien

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

En début de séance, les membres sont invités à se présenter à tour de rôle afin de permettre aux nouveaux membres de faire connaissance.

Le quorum étant constaté, le président d'assemblée, M. Denis Marion, procède à l'ouverture de la séance, à 12 h 30, et souhaite la bienvenue aux membres.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que présenté, sur proposition de M^{me} Nathalie Boisvert, appuyée par M^{me} Céline Plamondon.

2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président d'assemblée, M. Denis Marion, rappelle aux membres la nécessité de ce point statutaire.

Aucun conflit d'intérêt n'est déclaré pour la présente séance.

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2018

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juin 2018 est adopté à l'unanimité tel que présenté, sur proposition de M^{me} Carole Larouche, appuyée par M^{me} Sylvia Kairouz.

4. SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2018

Un suivi est apporté au dossier du Système d'information du Programme québécois de dépistage du cancer du sein (SI-PQDCS).

Suivant le premier audit, une deuxième évaluation a été réalisée par les pairs (de la Direction générale des technologies de l'information (DGTI) qui ont noté l'excellence du produit livré par l'Institut. Le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) poursuivra l'octroi du mandat à l'Institut conditionnellement au respect des conditions exigées. Il est rappelé qu'il s'agit d'un projet tripartite entre la DGTI, la Direction générale de cancérologie et l'INSPQ. Un suivi rigoureux du dossier sera observé par le MSSS.

5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Comme à chaque séance, la PDG présente son rapport. Une copie a été transmise, préalablement à la séance, à chacun des membres.

À l'interne :

- Tenue d'un lac-à-l'épaule avec le comité direction le 28 août dernier sur l'avancement de la transformation de gestion et la fixation des priorités pour la prochaine année ;
- Tenue de l'assemblée des cadres le 21 septembre 2018 comprenant un atelier sur l'opérationnalisation des orientations du comité de direction et un exercice d'identification des objectifs du plan stratégique ;
- Départ de la secrétaire générale de l'Institut au cours des prochains jours. Une réflexion est en cours quant à la réorganisation du Secrétariat général, tenant compte du départ concomitant de la conseillère juridique ;
- Arrivée de nouveaux gestionnaires à la Direction du développement des individus et des communautés, au Centre de toxicologie du Québec et au Laboratoire de santé publique du Québec ;
- Reconduction de la certification Entreprise en santé Élite à la suite de l'audit tenu en juin dernier. La présidente-directrice générale transmettra au comité santé mieux-être, les félicitations du conseil d'administration pour cette reconduction.

À l'externe :

- Concernant le projet de regroupement des équipes de santé publique, santé des populations et de premières lignes à L'Hôtel-Dieu de Québec (L'HDQ), un atelier de type Kaizen s'est tenu le 21 juin 2018 suivant lequel une réflexion commune des équipes est amorcée, le tout devant s'arrimer avec le projet mené par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale quant à l'occupation future de locaux sous leur propriété. Ces travaux s'échelonneront jusqu'à l'hiver 2019 ;
- Rencontre avec D^{re} Lucie Opatrny, sous-ministre adjointe à la Direction générale des services hospitaliers et de la médecine universitaire (DGSHMU) le 20 septembre dernier. La discussion a porté, notamment, sur le mandat donné à l'Institut pour l'analyse de l'utilisation des immunoglobulines ailleurs au Canada et sur des projets au Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) ;
- Rencontre entre le Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS) et les évaluateurs de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), le 10 septembre 2018 dans le cadre du renouvellement de l'accord de contribution, prévu en 2020.

6. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

6.1 Rapport du comité d'audit

Le vice-président du conseil et président d'assemblée, M. Denis Marion, accueille M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative.

M^{me} Carole Larouche, présidente du comité d'audit ayant été absente lors de la dernière réunion du comité tenue le 20 septembre 2018, M^{me} Sonia Bélanger fait état des dossiers discutés lors de cette réunion. On y note : l'affectation des excédents, le suivi financier du budget 2018-2019 dont les résultats de la période financière n^o 5 affichent un surplus consolidé des opérations courantes au montant de 93 000 \$, un surplus des opérations courantes projeté à la fin de 2018-2019 de 750 000 \$ pour les activités régulières, et de 1 135 M\$ pour les projets spéciaux. Également, ont été discutés : l'utilisation des excédents affectés, la sécurité de l'information, le dossier SI-PQDCS, la préparation des négociations avec le fournisseur du Système de gestion informatique de laboratoire (SGIL) du LSPQ quant au dédommagement prévu au contrat pour le retard de livraison. Il a aussi été question de la liste des contrats de plus de 25 K\$ et de plus de 500 K\$.

6.1.1 Affectation et utilisation des excédents

M. Claude Bernier souligne que deux résolutions sont soumises au conseil dont une pour l'affectation des excédents aux projets spéciaux et une autre pour préciser l'utilisation de l'excédent cumulatif affecté. Les résultats financiers au 31 mars 2018 démontrent un excédent non affecté au montant de 1,5 M\$ après réserve d'une somme de 0,785 M\$ pour la gestion des risques. En raison des besoins engendrés par la transformation organisationnelle, il a été convenu que cette somme de 1,5 M\$ soit affectée pour financer des projets organisationnels structurants et pour des systèmes en support à l'activité scientifique. Le processus d'octroi sera discuté au prochain comité de direction.

6.1.1.1 Affectation des excédents non affectés

Sur proposition dûment formulée par M^{me} Sonia Bélanger, appuyée par M^{me} Carole Larouche, la résolution # 2018-10-03/01 portant sur l'application de la Politique sur l'affectation de l'excédent attribuable à la réalisation des projets spéciaux de l'Institut national de santé publique du Québec, est adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION #2018-10-03/01
Application de la Politique sur l'affectation de l'excédent attribuable
à la réalisation des projets spéciaux
de l'Institut national de santé publique du Québec

ATTENDU l'adoption par le conseil d'administration de la politique sur l'affectation de l'excédent attribuable à la réalisation des projets spéciaux (PO-03-2001) de l'Institut national de santé publique du Québec le 28 mai 2001 et l'adoption de sa révision le 19 octobre 2005.

ATTENDU qu'une affectation de 2,1 M\$ a été effectuée au conseil d'administration du 16 mai 2018 sur la base des résultats préliminaires de 2017-2018 ;

ATTENDU qu'il demeure avant affectation et en considérant les résultats finaux de 2017-2018, un excédent cumulatif non affecté de 2,286 M\$ au 31 mars 2018 ;

ATTENDU la volonté de conserver un excédent cumulé non affecté d'au moins 0,500 M\$ pour faire face aux éventualités ;

ATTENDU la volonté de conserver un excédent cumulé non affecté d'au moins 0,159 M\$ pour finaliser certains dossiers dont les excédents ont été constatés antérieurement ;

ATTENDU que l'excédent cumulé non affecté actuellement disponible pour affectation et ce, avant la finalisation des états financiers et la vérification externe par le Vérificateur général du Québec s'élève à 1,627 M\$;

	Montant
Excédent cumulé non affecté au 31 mars 2017	1,052 M\$
Résultats non affectés 2017-2018	3,321 M\$
(-) Affectation du 16 mai 2018	(2,100 M\$)
Transfert de l'excédent affecté	0,013 M\$
Excédent cumulé non affecté préliminaire au 31 mars 2018	2,286 M\$
(-) Excédent cumulé non affecté pour faire face aux éventualités	(0,500 M\$)
(-) Excédent cumulé non affecté pour finaliser certains dossiers	(0,159 M\$)
Montant disponible pour affectation au 31 mars 2018	1,627 M\$

ATTENDU qu'il est prudent de conserver une marge de manœuvre de 0,127 M\$.

Sur proposition dûment formulée et appuyée, il est résolu :

D'autoriser l'affectation d'un montant de 1,5 M\$ provenant de l'excédent cumulé non affecté au 31 mars 2018 pour les besoins suivants :

- 1,5 M\$ pour soutenir des projets organisationnels structurants.

6.1.1.2 Utilisation des excédents affectés

Sur proposition dûment formulée par M^{me} Carole Larouche, appuyée par M^{me} Nathalie Boisvert, la résolution # 2018-10-03/02 portant sur la précision de l'utilisation de l'excédent cumulatif affecté, est adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION #2018-10-03/02

Préciser l'utilisation de l'excédent cumulatif affecté

ATTENDU l'adoption par le conseil d'administration de la politique sur l'affectation de l'excédent attribuable à la réalisation des projets spéciaux (PO-03-2001) de l'Institut national de santé publique du Québec le 28 mai 2001 et l'adoption de sa révision le 19 octobre 2005 ;

ATTENDU que les excédents affectés au 31 mars 2018 s'établissent à 14,812 M\$;

	Solde au 31 mars 2018
Immobilisations acquises (non amorties)	1 578 743
Immobilisations autorisées et non acquises	2 040 396
Immobilisations à autoriser	2 027 530
Affectation dont l'utilisation est à définir - AR	125 000
Affectation dont l'utilisation est à définir - PS	200 000
LIMS du LSPQ (non dépensé)	239 197
LIMS du LSPQ (dépensé)	1 410 803
Gestion des risques	860 000
Gestion des risques - Postes permanents - PS	500 000
Projet structurant du CTQ #1	195 802
Projet structurant du CTQ #2	1 657 303
Projet structurant du LSPQ	942 159
Réalisation de mandats	126 364
Projet scientifique (innovation, optimisation)	279 326
Projet scientifique #2, optimisation et planification stratégique	2 629 710
Total	14 812 333

ATTENDU qu'il demeure dans les excédents affectés une somme de 0,325 M\$ dont l'utilisation est à définir.

Sur proposition dûment formulée et appuyée, il est résolu :

- D'autoriser l'utilisation d'une somme maximale de 0,325 M\$ provenant de l'excédent affecté dont l'utilisation est à préciser pour le projet scientifique # 2, optimisation et planification stratégique. Suite à l'affectation, cette enveloppe s'élèvera à 2,955 M\$. L'enveloppe sera utilisée principalement pour entreprendre des projets scientifiques innovants et structurants pour lesquels un retour sur l'investissement est prévisible.

6.1.2 Liste des contrats de service de plus de 25 K\$

Les membres ont reçu, avant la séance, copie de l'état de situation et du tableau présentant les contrats de service de plus de 25 K\$.

M. Claude Bernier souligne qu'un seul contrat a été octroyé dans la période de référence, et concerne le guide *Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans*. Il s'agit d'un contrat pour l'impression du guide. L'enjeu de ce dossier réside dans l'augmentation du coût du papier d'impression.

6.1.3 Liste des contrats de service de plus de 500 K\$

À la suite des orientations prises au conseil d'administration du 20 juin dernier, soit la mise en place d'un processus d'autorisation des contrats par le conseil, les contrats de plus de 500 K\$ doivent être présentés à cette instance pour autorisation de signature par la présidente-directrice générale, sur recommandation du comité d'audit.

Depuis, la dernière séance du conseil, le 20 juin 2018, aucun contrat de plus de 500 K\$ n'est à autoriser.

Toutefois, M. Bernier informe les membres que des contrats sont à venir pour un appel d'offres d'une valeur de 4,258 M\$ pour des professionnels en technologie de l'information.

6.2 Rapport du comité des ressources humaines

M. François Desbiens, président du comité des ressources humaines, informe les membres qu'étant donné l'absence de quorum, le comité n'a pu se réunir en septembre 2018. Aucun rapport n'est donc livré à la présente séance du conseil.

7. AFFAIRES SCIENTIFIQUES

7.1 Présentation scientifique – Espace informationnel sur les substances psychoactives

Le vice-président du conseil et président d'assemblée, M. Denis Marion, accueille M^{me} Danielle St-Laurent, directrice du Bureau d'information et d'études en santé des populations (BiESP) et M. Sébastien Tessier, conseiller scientifique à l'unité Surveillance des maladies chroniques et traumatismes du BiESP et expert dans le dossier de la consommation du cannabis et des substances psychoactives chez les jeunes.

En raison d'une défectuosité technique, la présentation visuelle, sur le Web, de l'Espace informationnel sur les substances psychoactives n'a pu avoir lieu et sera reportée à la prochaine séance du conseil d'administration.

M^{me} St-Laurent et M. Tessier expliquent la teneur du projet de l'espace informationnel Web qui sera mis en ligne au cours du prochain mois. Cet outil a pour objectif de soutenir les décideurs, les professionnels et les cliniciens du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que les intervenants des réseaux communautaires qui travaillent sur les substances psychoactives. Il s'inscrit dans les nouvelles orientations de l'INSPQ visant à augmenter l'impact de nos productions. Cet espace informationnel propose une information synthétisée, interprétée et regroupée dans un seul lieu, qui peut être importée par les usagers dans le format désiré. Il se veut un outil de transfert et de valorisation des connaissances permettant de livrer en temps opportun et de façon plus efficace les connaissances scientifiques produites à l'INSPQ sur les substances psychoactives.

7.2 Journées annuelles de santé publique

Les Journées annuelles de santé publique se tiendront les 4 et 5 décembre 2018 à l'Hôtel Bonaventure, à Montréal. Les membres sont invités à manifester leur intérêt à y participer en transmettant leurs choix d'ateliers et de conférences auprès de M^{me} Line Thibodeau du Secrétariat général et ce, d'ici le 10 octobre prochain afin de bénéficier d'un rabais sur l'inscription.

8. AFFAIRES CORPORATIVES

8.1 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique

M. Denis Marion, président du comité de gouvernance et d'éthique (CGE), présente les dossiers discutés lors de la dernière réunion du comité, tenue le 27 septembre dernier, notamment la présence du président du comité d'éthique de santé publique (CESP), M. Bruno Leclerc, venu présenter le rapport d'activité 2017-2018 du CESP. M. Marion souligne l'appréciation du comité quant aux échanges tenus avec cet invité. Il a aussi été question de la proposition de nomination d'un membre du CESP représentant de la population, du déroulement de l'atelier avec les membres du conseil sur la Planification stratégique 2019-2022, de l'évaluation du fonctionnement

du conseil réalisée au cours de l'été 2018 et de la préparation de la séance ordinaire du conseil d'aujourd'hui.

8.1.1 Composition des comités du conseil

La présidente-directrice générale et présidente du conseil d'administration informe que chaque membre du conseil est membre d'un comité du conseil, à l'exception du représentant du sous-ministre de la Santé et des Services sociaux. Une disposition du Règlement de régie interne des membres du conseil d'administration de l'INSPQ prévoit le renouvellement, aux deux ans, des postes des comités du conseil, y compris la vice-présidence du C.A. Au cours des dernières semaines, les membres ont été invités à informer la PDG de leur intérêt à joindre un autre comité. Ainsi, les changements à la composition des comités sont les suivants :

- *Comité de gouvernance et d'éthique (CGE)*

Aucun changement de fonction n'est souhaité par les membres actuels. Toutefois, M. Lonzozou Kpanake, nouveau membre du conseil, a manifesté son intérêt pour ce comité. Il devient donc membre du CGE.

- *Comité d'audit*

Un changement est apporté. M. Éric Goyer joindra le comité des ressources humaines et M. Daniel Paré, nouveau membre du conseil, deviendra membre du comité d'audit. Les autres membres poursuivent leur implication à ce comité.

- *Comité des ressources humaines*

M. Éric Goyer, se joindra à ce comité, dont un poste a été laissé vacant par le départ de M^{me} Annie Bourgeois à l'été 2018. Aucun changement n'est apporté parmi les autres membres de ce comité.

8.1.2 Nomination à la vice-présidence du conseil

M^{me} Nathalie Boisvert agit à titre de présidente d'élection. Aucune candidature nouvelle n'est manifestée pour ce poste. Tous les membres appuient la candidature de M. Denis Marion au poste de vice-président du conseil pour deux autres années.

Sur proposition dûment formulée par M. Pierre Fournier, appuyée par M. Horacio Arruda, la nomination de M. Denis Marion au poste de vice-président du conseil d'administration de l'INSPQ est adoptée à l'unanimité.

M. Marion accepte la nomination et remercie les membres du conseil pour la confiance ainsi témoignée.

8.1.3 Évaluation annuelle du fonctionnement du conseil d'administration

Les membres ont reçu, avant la séance, copie de l'analyse du sondage réalisé à l'été 2018.

Le taux de réponses au sondage est de 75 %. L'équipe du Secrétariat général a procédé à la compilation et à l'analyse des résultats, lesquels démontrent que les membres sont unanimes (100 %) quant à leur propre compréhension du rôle et des responsabilités du conseil, du président d'assemblée et de la PDG. Une forte appréciation également des outils permettant de connaître la mission (100 %), la vision (89%), les valeurs (89 %) et les champs d'expertise de l'Institut (78 %). C'est au plan de la connaissance de l'offre de service que les membres se disent un peu en accord avec un taux de 44 % et la connaissance de la clientèle pour un taux de 56 %.

En ce qui a trait à la formation des membres, 22 % des membres se disent un peu en désaccord ou un peu en accord sur le nombre suffisant de formation, annuellement, quoique le faible nombre de répondants limite l'interprétation de cette valeur. Séance tenante, une question ouverte à cet égard n'a pas permis de préciser davantage.

En ce qui concerne les comités, les membres disent avoir une bonne compréhension du rôle et des responsabilités du comité des ressources humaines pour un taux de 100 %. Quant au comité de gouvernance et d'éthique et le comité d'audit, c'est 89 % des membres qui estiment connaître le rôle et les responsabilités de ces comités. C'est dans une forte proportion que les membres estiment que ces trois comités contribuent à l'efficacité du conseil d'administration. On souligne la rigueur des processus des comités.

À la section « fonctionnement du conseil d'administration », qui inclus la réception de la documentation, l'ordre du jour et le déroulement des séances, c'est 100 % des membres qui se disent moyennement ou fortement en accord avec les façons de faire existantes.

La présentation de dossiers tant par la PDG que par les équipes scientifiques est à la satisfaction des membres pour un taux de 100 %. Les membres jugent également dans une même proportion qu'ils peuvent s'exprimer librement et que leurs opinions sont écoutées lors des séances du conseil.

Pour la gestion des risques, cette dimension sera à développer, tenant compte qu'une proportion de 67 % des membres estime être un peu en désaccord ou un peu en accord avec la connaissance de cet aspect de même que leurs rôles et responsabilités envers la gouvernance. Il faut

garder les discussions du C.A. à un niveau stratégique et faire appel à toutes les expertises des membres.

Concernant la gestion des risques, un membre fait la suggestion d'ajouter une section aux états de situation accompagnant les dossiers lors des séances pour y noter une information ou une cote relative au risque. La modification au formulaire sera apportée pour la prochaine séance ordinaire du conseil.

Une meilleure connaissance de la vision stratégique de l'Institut est également souhaitée. Les membres souhaitent rendre le plan stratégique de l'organisation plus vivant au sein du conseil et mieux distinguer les volets opérationnel et stratégique.

8.1.4 Rapport d'activité 2017-2018 du comité d'éthique de santé publique

Les membres ont reçu avant la séance, copie du rapport d'activité et le document de présentation du comité d'éthique de santé publique (CESP).

M. Denis Marion informe les membres de la visite du président du CESP, M. Bruno Leclerc, lors de la dernière réunion du comité de gouvernance et d'éthique le 27 septembre 2018, venu présenter le rapport d'activité 2017-2018.

Le CESP a réalisé cinq avis dans la dernière année sur les sujets suivants : le Plan de surveillance en cancérologie, Qanuilirpitaa 2017, le projet de portrait des troubles musculosquelettiques non traumatiques liés au travail, la divulgation du risque de contamination à la suite d'une exposition à des dispositifs médicaux possiblement contaminés par la maladie de Creutzfeld Jakob et le Plan national de surveillance de l'état de santé de la population et de ses déterminants 2017-2027.

Des retombées positives résultent de tous ces avis, représentées notamment par le suivi de la table de surveillance sur une réflexion quant à la participation des parties prenantes et des réflexions sur l'organisation des services. On souligne le travail du CESP en transfert des connaissances quant au processus d'examen éthique pour les intervenants du réseau.

En suivi de cette rencontre fort constructive relatée par les membres du CGE, les membres du conseil confirment leur intérêt à échanger directement avec le président du CESP lors de la présentation du rapport annuel, à compter de 2019.

8.1.5 Nomination d'un membre représentant la population au comité d'éthique de santé publique

Les membres ont reçu, avant la séance, copie de l'état de situation, les documents sur les critères d'admissibilité et d'appel de candidatures, le curriculum vitae de la candidate retenue et le projet de résolution.

Le comité de sélection était composé du président du CESP, M. Bruno Leclerc, de la secrétaire générale, M^{me} Julie Gauthier, de M^{me} Nathalie Boisvert du comité de gouvernance et d'éthique et les membres du secrétariat du comité d'éthique, M. Michel Désy et M^{me} Julie St-Pierre. D'un total de 22 curriculum vitae reçus, trois candidats ont été vus en entrevue. La candidate retenue, M^{me} Geneviève Bédard s'est distinguée par la qualité de son CV et l'implication dans sa communauté. Le comité de gouvernance et d'éthique recommande cette nomination à l'unanimité. **Sur proposition dûment formulée par M^{me} Nathalie Boisvert, appuyée par M. Daniel Paré, la résolution #2018-10-03/03 relative à la nomination de M^{me} Geneviève Bédard à titre de représentante de la population au comité d'éthique de santé publique pour un mandat de 4 ans se terminant en juin 2022, est adoptée à l'unanimité.**

RÉSOLUTION N^o 2018-10-03/03

Nomination d'un membre au comité d'éthique de santé publique

ATTENDU QUE l'article 19 de la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec stipule que l'Institut doit mettre en place un comité d'éthique de santé publique;

ATTENDU la décision du conseil d'administration du 20 octobre 2009 de nommer les membres du comité d'éthique de santé publique;

ATTENDU la décision du conseil d'administration du 9 décembre 2009 de mandater le comité de gouvernance et d'éthique pour assurer le suivi et le bon fonctionnement du comité d'éthique en santé publique et de faire les recommandations nécessaires au conseil, le cas échéant;

ATTENDU QUE le comité de sélection a retenu la candidature de M^{me} Geneviève Bédard à titre de membre représentant la population.

ATTENDU QUE le président du comité de gouvernance et d'éthique recommande au conseil d'administration de procéder à la nomination de M^{me} Geneviève Bédard, pour un mandat de quatre ans et en fait la recommandation au conseil d'administration.

Sur proposition dûment formulée et appuyée, il est résolu de procéder à la nomination de :

- M^{me} Geneviève Bédard, membre représentant la population, pour un mandat de quatre ans, se terminant en juin 2022;
- Cette nomination est effective au 3 octobre 2018.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8.2 Rapport annuel de gestion 2017-2018 : suivi de la transmission au ministre et au bureau du leader du gouvernement

La présidente-directrice générale informe les membres qu'en raison de la présente campagne électorale au niveau provincial, le Rapport annuel de gestion 2017-2018 de l'Institut est en attente de transmission au bureau du leader du gouvernement. Dès la formation du nouveau gouvernement et la reprise des travaux parlementaires, le rapport annuel sera transmis pour dépôt à l'Assemblée nationale. La copie papier du rapport sera par la suite remise à chacun des membres du conseil.

9. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS ET CODE D'ÉTHIQUE

En respect du code d'éthique des membres du conseil qui prévoit annuellement la déclaration d'intérêts des membres, ceux-ci sont invités à procéder à cet exercice séance tenante. Pour les membres absents, le document leur sera transmis par courriel pour fins de complétion et signature.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est émise.

11. DÉPOT DE DOCUMENTS – COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DES COMITÉS DU CONSEIL

Seul le compte rendu du comité d'audit de juin 2018 a été déposé, le comité des ressources humaines ne s'étant pas réuni depuis et le compte rendu du comité de gouvernance et d'éthique de juin dernier n'a pu être approuvée par le CGE en septembre 2018.

12. DIVERS

Aucun autre sujet n'est ajouté à l'ordre du jour.

13. ÉCHANGES À HUIS CLOS

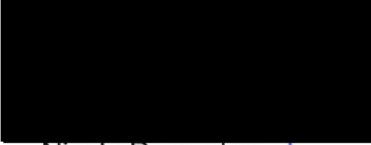
13.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec - Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale

14. PROCHAINE SÉANCE – 21 NOVEMBRE 2018

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration se tiendra le mercredi 21 novembre 2018 à Montréal.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 h 15.


Nicole Damestoy
Présidente-directrice générale de
l'Institut national de santé publique du Québec

A suite l'Institut le 4 octobre 2018
Julie Gauthier
Secrétaire du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

Québec, le 25 octobre 2018

Préparé par Line Thibodeau
Adjointe à la direction
Secrétariat général

Avis de convocation

112^e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Date : **Le mercredi 21 novembre 2018**

Heure : 12 h 15 à 17 h

Par visioconférence

au

190, boul. Crémazie Est, salle RC-03C Montréal

et au

945, avenue Wolfe, salle, A5-45, Québec

Le repas sera servi à 11 h 30

Crémazie : salle RC-03C

Wolfe : salle A5-45

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour ;	12 h 15			- Ordre du jour
2.	Déclaration d'intérêts ;				
3.	Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2018 ;			5 min	-Procès-verbal
4.	Suivis du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2018 ;			5 min	-
5.	Rapport de la présidente-directrice générale :	12 h 25	Information	20 min	-Rapport -Lettre invitation IANPHI
6.	Affaires administratives :	12 h 45		30 min	
	6.1 Rapport du comité d'audit :				
	6.1.1 Liste des contrats de service de plus de 25 K\$;		Information		-État de situation -Annexe
	6.1.2 Liste des contrats de service de plus de 500 K\$;		Décision		-État de situation -Annexe

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
	6.1.3 Contractualisation pour des gestionnaires ;		Discussion		-État de situation
	6.2 Rapport du comité des ressources humaines ;		Information		-Tableau d'indicateurs
	6.2.1 Plan d'action Dynamo 2018-2020 – version finale ;		Décision		-État de situation -Plan d'action et annexe
	6.2.2 Plan de travail du comité ;		Information		-Plan de travail
7.	Affaires scientifiques :	13 h 15			
	7.1 Présentation scientifique – Espace informationnel sur les substances psychoactives (par Danielle St-Laurent et Sébastien Tessier) ;		Information	30 min	-État de situation -Présentation
8.	Affaires corporatives :	13 h 45		60 min	
	8.1 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique :		Information		
	8.1.1 Plan d'organisation administrative ;		Décision		-État de situation -Plan d'organisation -Projet de résolution
	8.1.2 Planification stratégique 2019-2022 – suivi des travaux ;		Discussion		-Tableau synoptique
	8.1.3 Campus de santé publique à Montréal ;		Décision		-État de situation -Avant-projet -Résolution
	8.1.4 Rapport 2015-2017 de la Loi sur l'administration publique ;		Information		-État de situation -Indice d'application -Questionnaire
	8.1.5 Appréciation et retour sur l'atelier de travail du conseil du 3 octobre 2018		Information		-Résultats de l'évaluation
9.	Période de questions ;	14 h 45		5 min	
10.	Dépôt de documents – Comptes rendus des réunions des comités du conseil ;	14 h 50		5 min	-Comptes rendus
11.	Divers ;	14 h 55			
12.	Échanges à huis clos :			30 min	
	12.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale ;		Discussion		
13.	Prochaine séance – 6 février 2019 à Québec ;				
14.	Levée de la séance.				

**PROCÈS-VERBAL
DE LA CENT DOUZIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ)**

Mercredi, le 21 novembre 2018, à 12 h 15

au

190, boul. Crémazie Est, salle RC-03C, Montréal

et par visioconférence au

945, avenue Wolfe, salle A5-45, Québec

et au

Centre régional de santé et des services sociaux de la Baie-James

Membres présents :

- Arruda, Horacio (par téléphone)
- Bélanger, Sonia
- Boisvert, Nathalie
- Damestoy, Nicole
- Desbiens, François
- Di Giovanni, Jérôme
- Fournier, Pierre
- Goyer, Éric
- Kpanake, Lonzozou
- Lalonde, Carole
- Larouche, Carole
- Paré, Daniel (par téléphone)

Membres absents :

- Kairouz, Sylvia
- Marion, Denis
- Plamondon, Céline

Secrétaire du conseil : Damestoy, Nicole, par intérim

Invités :

- Bastien, Natalys
- Bernier, Claude
- St-Laurent, Danielle
- Tessier, Sébastien

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. François Desbiens agit en tant que président d'assemblée en l'absence de M. Denis Marion. Le quorum étant constaté, M. Desbiens procède à l'ouverture de la séance, à 12 h 15, et souhaite la bienvenue aux membres.

Un sujet est ajouté au point « Divers », soit séances du conseil à déplacer. Suivant cet ajout, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité sur proposition de M^{me} Carole Lalonde, appuyée par M. Jérôme Di Giovanni.

2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Les membres suivants déclarent être impliqués du fait de leur connaissance du dossier du point 8.1.3 « Campus de santé publique à Montréal », mais ceci n'est pas identifié comme un conflit d'intérêt:

- M^{me} Sonia Bélanger déclare que son organisation fait partie du regroupement envisagé ;
- M. Pierre Fournier est professeur à l'École de santé publique de l'Université de Montréal.

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2018

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2018 est adopté à l'unanimité tel que présenté, sur proposition de M^{me} Sonia Bélanger, appuyée par M^{me} Carole Larouche.

4. SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2018

La présidente-directrice générale fait un suivi de ces dossiers :

Gestion de risques vs état de situation

À la suite de la suggestion d'un membre d'ajouter une cote relative à la gestion de risques sur les états de situation des dossiers présentés au conseil, la pdg souligne que des travaux sont amorcés à l'interne pour doter l'organisation d'un cadre de gestion de risques. À l'issue de ces travaux, le formulaire d'état de situation sera modifié en conséquence.

Rencontre du président du comité d'éthique de santé publique (CESP) annuellement

Le président du CESP sera invité à la première séance ordinaire du conseil de l'automne 2019.

Rapport annuel de gestion 2017-2018

Le 9 novembre dernier, le rapport annuel a été transmis à la ministre de la Santé et des Services sociaux, M^{me} Danielle McCann et au bureau du Leader du gouvernement pour dépôt à l'Assemblée nationale, dont les travaux reprendront le 27 novembre 2019.

Nominations aux différents comités du conseil

Depuis le 3 octobre, tous les comités du conseil ont siégé avec les nouveaux membres et ont eu l'occasion de nommer leur président. Ainsi, M. François Desbiens demeure président du comité des ressources humaines, M^{me} Carole Larouche demeure présidente du comité d'audit et au comité de gouvernance et d'éthique, M^{me} Nathalie Boisvert assumera dorénavant la présidence en remplacement de M. Denis Marion. Tous les présidents ont été choisis à l'unanimité par les membres de leur comité.

5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Comme à chaque séance, la pdg présente son rapport. Une copie a été transmise préalablement à la séance.

À l'interne :

- Sur l'Extranet du conseil, comme souhaité, les politiques institutionnelles ont été déposées. Ces documents se trouvent dans la section « Documents généraux » à la page d'accueil ;
- Concernant le système de gestion informatique de laboratoire (SGIL) du LSPQ, une réunion avec Abbott et la Direction générale des technologies de l'information (DGTI) a eu lieu le 24 octobre dernier au LSPQ afin de faire le point sur l'état d'avancement des travaux du projet, d'obtenir l'engagement des parties quant à la suite des travaux, et discuter des pénalités adressées au fournisseur. Devant cet état de fait, la DGTI entend s'impliquer davantage dans ce dossier pour forcer le fournisseur à terminer les travaux notés dans l'appel d'offres.

À l'externe :

- M. Michel Fontaine a quitté ses fonctions le 12 novembre 2018. M. Yvan Gendron est confirmé comme sous-ministre en titre au Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Les rencontres statutaires se poursuivront selon le même calendrier.
- La pdg et le directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative, M. Claude Bernier, se rendront rencontrer le nouveau sous-ministre adjoint à la Direction générale du financement, de l'allocation des ressources et du budget (DGFARB), M. Pierre-Albert Coubat, pour discuter, entre autres, de l'entente-cadre qui lie l'Institut à ce ministère.

- Collaboration, par un soutien, avec la Direction générale de la santé publique (DGSP) à la préparation d'un mémoire sur la consommation de substances pour une consultation publique menée par Santé Canada, le 4 décembre prochain.
- L'organisme Héma-Québec souhaite enrichir les collaborations existantes avec l'Institut, particulièrement le Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ). Une réflexion est en cours.
- La pdg se rendra en France en janvier prochain où elle a été invitée à participer à un exercice d'évaluation par les pairs de Santé publique France.
- Participation de la pdg en octobre dernier à une rencontre de travail avec Public Health England, où il a été question, notamment, de choix de priorités, de processus d'assurance qualité scientifique, d'indicateurs de performance organisationnelle, le tout dans l'objectif d'établir des discussions sur des aspects corporatifs, notamment par la comparaison de nos pratiques respectives de gestion.
- Participation de la pdg au cours de ce même déplacement à l'assemblée annuelle de l'International Association of National Public Health Institutes (IANPHI) où elle a animé une plénière sur le développement des compétences des équipes de santé publique pour faire face aux besoins émergents. Cet événement est un lieu de réseautage fort intéressant donnant accès à un important éventail d'instituts permettant d'établir des liens avec d'autres organisations et faire du « benchmarking ».

6. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

6.1 Rapport du comité d'audit

M. François Desbiens agissant à titre de président d'assemblée, accueille M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative.

M^{me} Carole Larouche, présidente du comité d'audit fait état des dossiers discutés lors de la réunion du comité tenue le 19 novembre dernier, par conférence téléphonique étant donné qu'à la date initiale du comité, soit le 8 novembre, le quorum n'a pu avoir lieu.

Parmi ces dossiers, notons la situation financière dont l'écart positif projeté est de 1,785 M\$ par rapport au budget autorisé et réparti comme suit : 750 k\$ pour les activités régulières et de 1,035 M\$ pour les projets spéciaux.

On a également discuté du projet de Campus de santé publique à Montréal, qui ne comporte aucun impact financier pour le moment. Le comité recommande au conseil le soutien au projet tel que présenté. Finalement, le comité d'audit a considéré les contrats de service de 25 k\$ et de 500 k\$. Deux contrats font l'objet d'un point particulier au 6.1.3.

À la demande du comité d'audit, l'attestation de Revenu Québec voulant que l'INSPQ produise les déclarations et les rapports exigés en vertu des lois fiscales québécoises à temps, et qu'il n'y a aucun compte en souffrance à l'endroit du ministre du Revenu du Québec en vertu de ces lois fiscales.

6.1.1 Liste des contrats de service de plus de 25 k\$

Les membres ont reçu, avant la séance, copie de l'état de situation et du tableau présentant les contrats de service de plus de 25 k\$ octroyés pour la période du 14 septembre au 21 octobre 2018.

M. Claude Bernier informe que six contrats ont été octroyés dans la période de référence; ceux-ci ne présentent aucun enjeu sur le plan de la gestion de risque.

6.1.2 Liste des contrats de service de plus de 500 k\$

Les membres ont reçu avant la séance, copie de l'état de situation et du tableau présentant les contrats de service de plus de 500 k\$.

Un appel d'offres comportant 14 lots pour des ressources en technologie de l'information (TI) a été lancé, de ce nombre, l'Institut a reçu des soumissions pour 11 lots pour un total de 10 soumissionnaires, ce qui représente 10 contrats à octroyer répartis entre sept fournisseurs puisque certains soumissionnaires ont soumissionné pour plus d'un lot. Le coût total de ces contrats totalise 890 174 \$ et 2 176 404 \$ incluant les options rattachées.

On s'intéresse à la proportion des ressources humaines en TI issue de firmes externes. Aussi, les membres soulignent leur préoccupation de ne pas voir inscrit la nature des contrats sur le tableau présenté car on souhaite discerner qui est engagé pour des activités courantes de maintien vs des activités de développement. M. Bernier souligne que cette information sera rendue disponible à la prochaine séance ordinaire du conseil, de même qu'un portrait des ressources informationnelles (consultants vs employés).

Les difficultés de recrutement pour des expertises pointues en développement entraînent-elles des risques quant au délai de livraison des projets en TI? Il s'agit d'un défi continu. Une conseillère en ressources humaines, qui utilise des techniques de chasseur de têtes, est dédiée exclusivement au recrutement pour les TI.

Le comité d'audit recommande la signature des contrats par la présidente-directrice générale.

Sur proposition dûment formulée par M^{me} Sonia Bélanger, appuyée par M^{me} Carole Larouche, à l'unanimité les membres recommandent la signature des contrats par la présidente-directrice générale.

6.1.3 Contractualisation pour des gestionnaires

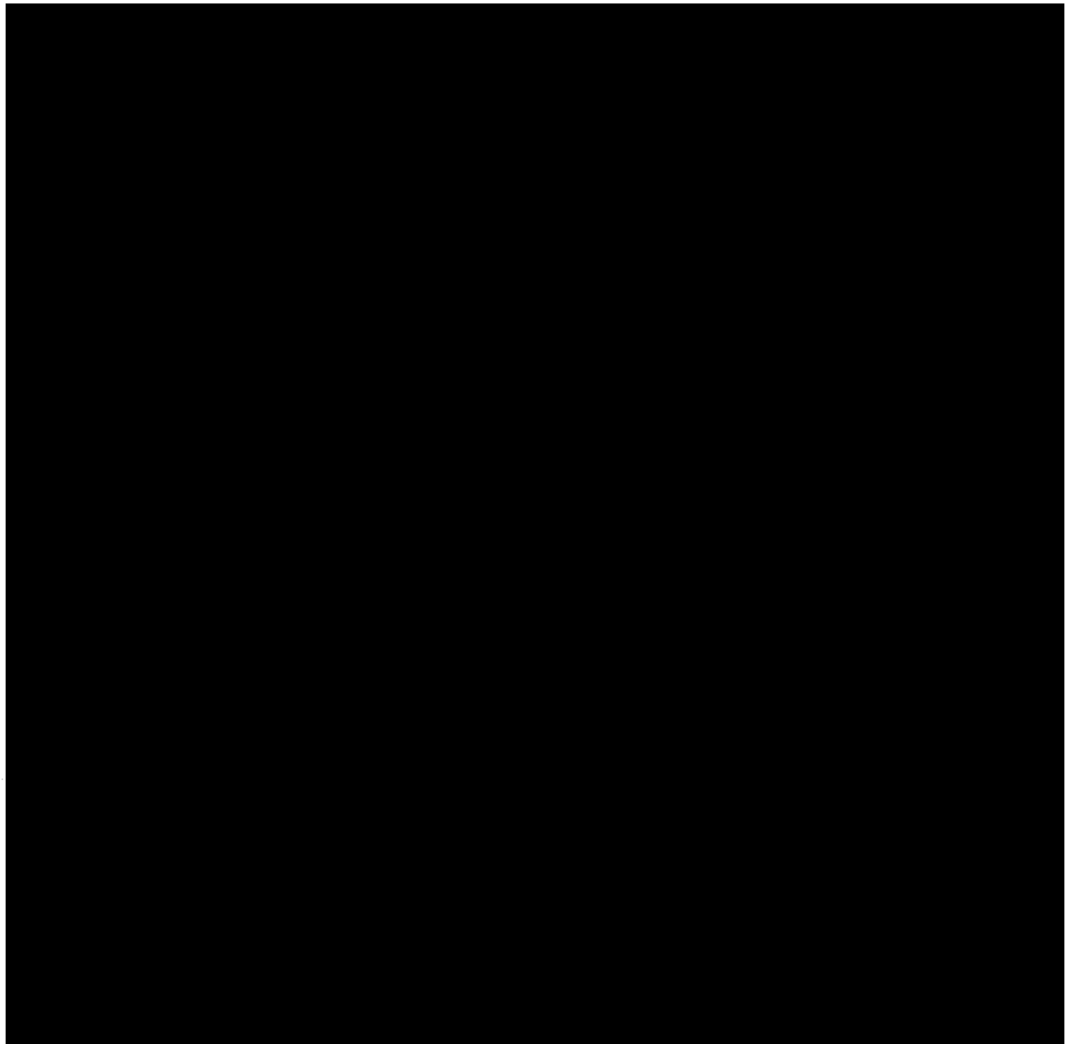
Les membres ont reçu avant la séance, copie de l'état de situation exposant la problématique au sein de deux directions et la demande de prolongation de contrats temporaires pour deux gestionnaires sous forme de contrats de gré à gré. Ce dossier a été discuté précédemment au comité des ressources humaines (CRH) et au comité d'audit (CAUDIT). [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



Sur proposition dûment formulée par M. François Desbiens, appuyée par M^{me} Carole Larouche, les membres sont en accord avec le renouvellement des contrats selon les recommandations discutées.

6.2 Rapport du comité des ressources humaines

M. François Desbiens agissant à titre de président d'assemblée, accueille M^{me} Natalys Bastien, directrice des ressources humaines.

M. François Desbiens, président du comité des ressources humaines, informe les membres des dossiers discutés lors de la dernière réunion du comité tenue le 8 novembre 2018. Il a été question des contrats aux deux gestionnaires, relatés précédemment, de la consultation sur la planification stratégique, du plan d'organisation administrative, de la version finale du plan d'action Dynamo 2018-2020, du plan de travail du comité, de la Loi 15 sur le contrôle des effectifs et des résultats des indicateurs du tableau de bord.

6.2.1 Plan d'action Dynamo 2018-2020 – version finale

Les membres ont reçu avant la séance, copie de l'état de situation et du plan d'action Dynamo 2018-2020. M^{me} Natalys Bastien présente ce dossier en soulignant qu'une présentation, suivie de discussions ont été tenues dans toutes les directions à la suite du sondage réalisé en octobre 2017. Les membres du personnel ont pu s'exprimer, tant sur leurs préoccupations envers leur santé qu'envers les pratiques de gestion actuelles. Suivant les rencontres qui ont eu lieu dans les directions depuis le mois de juin, aucune suggestion supplémentaire majeure n'est ressortie. Aucune modification n'a été apportée au plan d'action présenté précédemment au conseil en mai 2018. Le comité des ressources humaines en fait la recommandation au conseil d'administration.

Sur proposition dûment formulée par M. Éric Goyer, appuyée par M^{me} Nathalie Boisvert, les membres du conseil adoptent la version finale du Plan d'action Dynamo 2018-2020 à l'unanimité.

6.2.2 Plan de travail du comité

Les membres ont reçu avant la séance, copie du plan de travail du comité. Comme les autres comités du conseil, le comité des ressources humaines a établi un plan de travail pour l'année en cours, lequel décrit les dossiers prioritaires qui seront suivis. Quatre dossiers prioritaires seront suivis en 2018-2019, soit :

- Le suivi de la démarche Entreprise en santé;
- L'élaboration d'un plan prévisionnel des effectifs à titre de première étape à l'élaboration d'un plan de relève afin d'assurer une expertise compétente;
- La révision du modèle d'organisation du travail en soutien administratif afin de répondre aux enjeux de charge et de manque de soutien soulevés par les gestionnaires et le personnel;
- La gestion du changement dans le cadre de la transformation organisationnelle.

En complément d'information, la pdg informe les membres que le comité d'audit présentera son plan de travail à la séance ordinaire du conseil en février 2019.

7. AFFAIRES SCIENTIFIQUES

7.1 Présentation scientifique – Espace informationnel sur les substances psychoactives

M. François Desbiens agissant à titre de président d'assemblée, accueille M^{me} Danielle St-Laurent, directrice du Bureau d'information et d'études en santé des populations (BiESP) et M. Sébastien Tessier, conseiller scientifique à l'unité

Surveillance des maladies chroniques et traumatismes du BiESP et expert en cannabis et substances psychoactives chez les jeunes. Puisque la présentation n'avait pu avoir lieu à la précédente séance du conseil, ces derniers sont de retour pour présenter la plateforme développée sur les substances psychoactives. Le développement de cette plateforme interactive s'inscrit dans le mandat de l'INSPQ de transférer des connaissances faciles d'accès pour les utilisateurs ministériels et régionaux. Le dossier des substances psychoactives est un sujet important et complexe en santé publique. Cet outil, qui regroupe l'information sur l'alcool, le cannabis et les opiacés, sera mis en ligne sur le site Web de l'Institut dans la semaine du 26 novembre 2018 pour une période d'évaluation jusqu'en janvier-2019. Une inauguration est à venir, les membres du conseil en seront informés.

Des questions sont soulevées à propos de la synchronisation du versement des données de surveillance entre le site de l'INSPQ et les régions. Toutes les données de l'Espace sont déjà à l'Infocentre de santé publique et donc accessibles aux régions.

Les membres ont souligné leur appréciation de cet outil.

8. AFFAIRES CORPORATIVES

8.1 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique

M^{me} Nathalie Boisvert, nouvelle présidente du comité de gouvernance et d'éthique, présente les dossiers discutés lors de la dernière réunion du comité, tenue le 9 novembre 2018, notamment l'affichage du poste de secrétaire général, le rapport de la pdg sur sa visite en Angleterre en octobre 2018, le dossier du campus de santé publique à Montréal, le plan d'organisation administrative, le suivi des étapes de la Planification stratégique 2019-2022, l'évaluation de l'atelier de travail sur ce dossier le 3 octobre 2018, le rapport sur la Loi sur l'administration publique, le suivi du plan de travail du comité et la révision de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de ce jour.

8.1.1 Plan d'organisation administrative

Les membres ont reçu avant la séance, copie de l'état de situation et le document sur le plan d'organisation administrative.

La présidente-directrice générale présente la réflexion des trois dernières années entourant la production de ce plan d'organisation administrative (POA) qui est, avec la planification stratégique et la programmation scientifique, le troisième élément structurant de l'organisation.

Le POA présente les fondements de l'organisation et de sa gouvernance et énonce les orientations et la philosophie de gestion actuelle. Une mise à jour sera effectuée périodiquement suivant l'évolution de l'Institut. La notion de performance organisationnelle est intégrée dans la vision de l'Institut. Cet outil servira de guide de référence pour les gestionnaires. Une description sommaire de chacune des directions figure au POA.

Des membres soulignent la qualité du document présenté et l'intégration des divers champs d'activité.

Sur proposition dûment formulée par M^{me} Nathalie Boisvert, appuyée par M. Éric Goyer, la résolution numéro 2018-11-21/01 portant sur l'adoption du Plan d'organisation administrative est adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION # 2018-11-21/01 Adoption du Plan d'organisation administrative
<p>ATTENDU QUE l'Institut a entrepris une démarche de transformation de gestion ;</p> <p>ATTENDU QUE la transformation de gestion repose en partie sur une structure de gouvernance explicite ;</p> <p>ATTENDU QUE la gouvernance de l'organisation doit s'appuyer sur une définition des rôles et responsabilités de tous les niveaux de gestion ;</p> <p>ATTENDU QUE la transformation s'inspire de la philosophie d'amélioration continue et que celle-ci se décline dans un modèle de gestion ;</p> <p>ATTENDU QU'un document de référence disponible facilite la compréhension des choix et permette de saisir la vue d'ensemble de notre organisation, tant pour l'interne que pour l'externe ;</p> <p>Sur proposition dûment formulée et appuyée, il est résolu :</p> <ul style="list-style-type: none">- D'adopter le document <i>Plan d'organisation administrative</i>

8.1.2 Planification stratégique 2019-2022 – suivi des travaux

La présidente-directrice générale informe les membres de l'évolution des travaux entourant le renouvellement de la planification stratégique suivant l'atelier de travail des membres du conseil le 3 octobre dernier. Des ajustements ont été apportés aux cibles et indicateurs de suivi proposés. Une consultation à l'interne est présentement en cours sous forme de portes ouvertes afin de recueillir les commentaires et recommandations du personnel. Cette même consultation sera menée auprès des directeurs de santé publique dans l'objectif d'alimenter le dialogue avec ces partenaires. Suivra, le 7 décembre prochain, une rencontre avec les représentants du Secrétariat du Conseil du trésor pour une première réflexion de leur part quant à la conformité à leurs exigences.

Les membres ont émis le désir de tenir une discussion sur ce dossier dans chacun des comités du conseil lors des réunions de janvier 2019 pour discuter des objectifs touchant les domaines respectifs des comités. Par la suite, un atelier de travail d'une durée d'une heure précédera la séance ordinaire du conseil du 6 février 2019 afin de mettre en commun les échanges tenus en comités et voir à autoriser la transmission du plan auprès du Secrétariat du Conseil du trésor pour analyse préliminaire et ensuite au Ministère de la Santé et des Services sociaux pour le dépôt pour adoption par le Conseil des ministres d'ici le 31 mars 2019.

Au besoin, une séance de travail additionnelle pourrait avoir lieu dans la semaine suivant la séance ordinaire du conseil de février.

8.1.3 Campus de santé publique à Montréal

Les membres ont reçu avant la séance, copie de l'état de situation, du document de l'avant-projet et de la résolution.

C'est à la demande et recommandation du doyen de l'École de santé publique de l'Université de Montréal, D^r Réjean Hébert, que la présidente-directrice générale soumet le document Avant-projet d'opportunité pour la construction d'un campus de la santé publique à Montréal. D^r Hébert requiert une résolution des conseils d'administration des organismes visés par le regroupement, traduisant leur accord pour présenter conjointement le document aux autorités gouvernementales.

Les membres ont exprimé deux considérations à prendre en compte lors du projet de construction, soit de préciser, d'une part, que ce projet soit inclusif par la possibilité d'ajout d'autres partenaires, que ces derniers soient égaux dans le projet et que, d'autre part, l'immeuble soit conforme aux critères d'accessibilité universelle.

Les membres autorisent l'INSPQ à poursuivre son implication dans ce projet en soulignant sa valeur ajoutée pour le rayonnement et la préparation de la relève en santé publique.

Sur proposition dûment formulée par M^{me} Carole Larouche, appuyée par M. Éric Goyer, la résolution numéro 2018-11-21/02 portant sur l'autorisation de déposer, conjointement avec les partenaires, un avant-projet d'opportunité pour la construction d'un Campus de la santé publique à Montréal, est adoptée à l'unanimité.

8.1.4 Rapport 2015-2017 de la Loi sur l'administration publique

Les membres ont reçu avant la séance, copie de l'état de situation, de l'indice d'application de la gestion axée sur les résultats 2016-2017 et du questionnaire servant à la collecte d'information.

Ce rapport fait état des résultats à l'égard de l'application de la Loi sur l'administration publique et des bonnes pratiques en matière de gestion axée sur les résultats par les ministères et organismes. La dernière collecte d'information soumise par le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) a été réalisée sur une période de deux ans (2015-2017). Le rapport transmis à l'Institut comprend un indice d'application de la gestion axée sur les résultats (IAGAR), pour lequel le résultat de l'Institut est de 75 % pour 2015-2017, comparativement à 72,5 % pour l'ensemble des ministères et organismes.

Parmi les dix indicateurs retenus pour l'indice, trois n'ont pas été atteints :

- *La communication des attentes et appréciation de la performance pour au moins 50 % des cadres et 25 % du personnel régulier.*

Seulement 44 % du personnel a reçu une évaluation de performance. Des progrès importants sont déjà inscrits pour 2017-2018 et 2018-2019.

- *Activités d'audit interne sur l'optimisation des ressources et de la performance*

En 2016-2017, les audits ont été effectués par un organisme externe, le Bureau de normalisation du Québec.

- *Activités d'évaluation de programme*

À la suite de la reddition 2017-2018, le SCT a informé l'Institut qu'il devra dorénavant réaliser des activités d'évaluation de programme. L'Institut s'est engagé à formuler un plan d'évaluation au SCT pour le 31 mars 2019.

8.1.5 Appréciation et retour sur l'atelier de travail du conseil du 3 octobre 2018

Les membres ont reçu avant la séance, pour information, copie des résultats de l'évaluation faite par les membres ayant participé à l'atelier.

Les résultats démontrent la satisfaction des membres, des commentaires positifs ont été notés, lesquels seront pris en compte par la présidente-directrice générale.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est émise.

10. DÉPOT DE DOCUMENTS – COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DES COMITÉS DU CONSEIL

Les comptes rendus suivants sont déposés pour information : comité de gouvernance et d'éthique du 6 juin 2018 et du 27 septembre 2018, comité des ressources humaines du 6 juin 2018 et du 30 octobre 2018 et comité d'audit du 20 septembre 2018.

11. DIVERS

11.1 Deux séances du conseil à déplacer

En raison de la concomitance des réunions du comité de gestion réseau au MSSS avec les séances ordinaires du conseil du 15 mai et du 19 juin 2019, deux nouvelles dates devront être proposées. Un courriel de consultation sera transmis aux membres.

12. ÉCHANGES À HUIS CLOS


12.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec - Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale

13. PROCHAINE SÉANCE – 6 FÉVRIER 2019

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration se tiendra le mercredi 6 février 2019 à Québec.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 15.



Nicole Damestoy
Présidente-directrice générale de
l'Institut national de santé publique du Québec

Québec, le 29 novembre 2018

Préparé par Line Thibodeau
Adjointe à la direction, Secrétariat général



AVIS DE CONVOCATION

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Le lundi 17 décembre 2018, de 9 h à 9 h 30
par conférence téléphonique

Coordonnées afin de joindre la conférence téléphonique :

Numéro de téléphone : 1 866-827-6872

Code de conférence : 9939143#

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Action	Temps alloué	Document
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour ;			- Ordre du jour
2.	Nomination au poste de secrétaire général ;			-État de situation -CV -Résolution
3.	Levée de la séance.			

Approuvé

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ)**

**Lundi, le 17 décembre 2018, à 9 h
par conférence téléphonique**

Membres présents :

Horacio Arruda
Nathalie Boisvert
Nicole Damestoy
François Desbiens
Jérôme Di Giovanni
Éric Goyer
Daniel Paré
Pierre Fournier
Sylvia Kairouz
Carole Lalonde

Membres absents :

Sonia Bélanger
Lonozou Kpanake
Carole Larouche
Denis Marion
Céline Plamondon

Secrétaire du conseil :

Nicole Damestoy

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. NOMINATION AU POSTE DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M^{me} Nicole Damestoy, présidente-directrice générale de l'Institut, rappelle le processus de sélection en vue de pourvoir le poste de secrétaire général de l'INSPQ, suivant le départ de M^{me} Julie Gauthier, le 4 octobre 2018.

Un affichage interne et externe a eu lieu du 1^{er} au 15 novembre 2018. En tout, 22 candidatures ont été reçues et 4 ont été retenues pour des entrevues (dont une candidature interne), qui ont eu lieu le 23 novembre et le 3 décembre 2018. Le comité de sélection était constitué de M^{me} Nicole Damestoy, présidente-directrice-générale, de M. François Desbiens, président du comité des ressources humaines et membre du conseil d'administration, de M. Daniel Paré, membre du conseil d'administration et de M^{me} Natalys Bastien, directrice des ressources humaines. M^{me} Jocelyne Sauvé, vice-présidente aux affaires scientifiques, s'est jointe au comité pour la deuxième séance d'entrevues.

M^{me} Dostaler s'est démarquée lors des entrevues de sélection ainsi que par la qualité de son test écrit. Elle est détentrice d'une maîtrise en administration des affaires, concentration gestion de projets (2017) de l'Université du Québec à Trois-Rivières. À titre de secrétaire générale de Québec en Forme pendant 5 ans, puis directrice générale de Québec en Forme et d'Avenir d'enfants, elle maîtrise parfaitement le rôle de soutien au conseil d'administration et les fonctions corporatives associées à la fonction.

Les références et l'évaluation du potentiel de gestion corroborent ses qualités d'analyse et de positionnement stratégique, de facilitatrice et de mobilisatrice. Un membre du conseil d'administration qui a été témoin de ses interventions professionnelles à plusieurs reprises confirme sa capacité de rallier les équipes avec doigté.

En dépit du peu de connaissances des particularités de l'INSPQ comme organisme gouvernemental, nous sommes confiants que M^{me} Dostaler possède le bagage nécessaire pour s'adapter rapidement à son nouvel environnement.

Le comité recommande à l'unanimité la candidature de M^{me} Julie Dostaler à titre de secrétaire générale.

Sur proposition dûment formulée par M. Jérôme Di Giovanni, appuyée par M^{me} Carole Lalonde, la nomination de M^{me} Julie Dostaler, au poste de secrétaire générale, au Secrétariat général, est adoptée à l'unanimité. La nomination sera effective à une date devant être déterminée par la présidente-directrice générale.

RÉSOLUTION # 2018-12-17/01

Nomination au poste de secrétaire général, Secrétariat général

ATTENDU le départ de madame Julie Gauthier du poste de secrétaire général au Secrétariat général ;

ATTENDU QUE le comité de sélection, formé de Nicole Damestoy, présidente-directrice générale, de François Desbiens, président du comité des ressources humaines et membre du conseil d'administration, de Daniel Paré, membre du conseil d'administration, de Jocelyne Sauvé, vice-présidente aux affaires scientifiques et de Natalys Bastien, directrice des ressources humaines, recommande au conseil d'administration de nommer madame Julie Dostaler à titre de secrétaire générale au Secrétariat général.

Sur proposition dûment formulée et appuyée, il est résolu :

De nommer madame Julie Dostaler à titre de secrétaire générale au Secrétariat général. Cette nomination sera effective à une date devant être déterminée par la présidente-directrice générale.

3. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance prend fin à 9 h 30.



Nicole Damestoy
Présidente-directrice générale de
l'Institut national de santé publique du Québec

Québec, le 17 décembre 2018



Approuvé

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ)**

**Lundi, le 17 décembre 2018, à 9 h
par conférence téléphonique**

Membres présents :

Horacio Arruda
Nathalie Boisvert
Nicole Damestoy
François Desbiens
Jérôme Di Giovanni
Éric Goyer
Daniel Paré
Pierre Fournier
Sylvia Kairouz
Carole Lalonde

Membres absents :

Sonia Bélanger
Lonozou Kpanake
Carole Larouche
Denis Marion
Céline Plamondon

Secrétaire du conseil :

Nicole Damestoy

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. NOMINATION AU POSTE DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M^{me} Nicole Damestoy, présidente-directrice générale de l'Institut, rappelle le processus de sélection en vue de pourvoir le poste de secrétaire général de l'INSPQ, suivant le départ de M^{me} Julie Gauthier, le 4 octobre 2018.

Un affichage interne et externe a eu lieu du 1^{er} au 15 novembre 2018. En tout, 22 candidatures ont été reçues et 4 ont été retenues pour des entrevues (dont une candidature interne), qui ont eu lieu le 23 novembre et le 3 décembre 2018. Le comité de sélection était constitué de M^{me} Nicole Damestoy, présidente-directrice-générale, de M. François Desbiens, président du comité des ressources humaines et membre du conseil d'administration, de M. Daniel Paré, membre du conseil d'administration et de M^{me} Natalys Bastien, directrice des ressources humaines. M^{me} Jocelyne Sauvé, vice-présidente aux affaires scientifiques, s'est jointe au comité pour la deuxième séance d'entrevues.

M^{me} Dostaler s'est démarquée lors des entrevues de sélection ainsi que par la qualité de son test écrit. Elle est détentrice d'une maîtrise en administration des affaires, concentration gestion de projets (2017) de l'Université du Québec à Trois-Rivières. À titre de secrétaire générale de Québec en Forme pendant 5 ans, puis directrice générale de Québec en Forme et d'Avenir d'enfants, elle maîtrise parfaitement le rôle de soutien au conseil d'administration et les fonctions corporatives associées à la fonction.

Les références et l'évaluation du potentiel de gestion corroborent ses qualités d'analyse et de positionnement stratégique, de facilitatrice et de mobilisatrice. Un membre du conseil d'administration qui a été témoin de ses interventions professionnelles à plusieurs reprises confirme sa capacité de rallier les équipes avec doigté.

En dépit du peu de connaissances des particularités de l'INSPQ comme organisme gouvernemental, nous sommes confiants que M^{me} Dostaler possède le bagage nécessaire pour s'adapter rapidement à son nouvel environnement.

Le comité recommande à l'unanimité la candidature de M^{me} Julie Dostaler à titre de secrétaire générale.

Sur proposition dûment formulée par M. Jérôme Di Giovanni, appuyée par M^{me} Carole Lalonde, la nomination de M^{me} Julie Dostaler, au poste de secrétaire générale, au Secrétariat général, est adoptée à l'unanimité. La nomination sera effective à une date devant être déterminée par la présidente-directrice générale.

RÉSOLUTION # 2018-12-17/01

Nomination au poste de secrétaire général, Secrétariat général

ATTENDU le départ de madame Julie Gauthier du poste de secrétaire général au Secrétariat général ;

ATTENDU QUE le comité de sélection, formé de Nicole Damestoy, présidente-directrice générale, de François Desbiens, président du comité des ressources humaines et membre du conseil d'administration, de Daniel Paré, membre du conseil d'administration, de Jocelyne Sauvé, vice-présidente aux affaires scientifiques et de Natalys Bastien, directrice des ressources humaines, recommande au conseil d'administration de nommer madame Julie Dostaler à titre de secrétaire générale au Secrétariat général.

Sur proposition dûment formulée et appuyée, il est résolu :

De nommer madame Julie Dostaler à titre de secrétaire générale au Secrétariat général. Cette nomination sera effective à une date devant être déterminée par la présidente-directrice générale.

3. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance prend fin à 9 h 30.



Nicole Damestoy
Présidente-directrice générale de
l'Institut national de santé publique du Québec

Québec, le 17 décembre 2018



Avis de convocation

113^e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Date : **Le mercredi 6 février 2019**

Heure : 12 h 15 à 17 h

Par visioconférence

au

945, avenue Wolfe, salle, A5-45, Québec

et au

190, boul. Crémazie Est, salle RC-03C Montréal

Le repas sera servi à 11 h 30

Crémazie : salle RC-03C

Wolfe : salle A5-45

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Documents
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	12 h 15			- Ordre du jour
2.	Déclaration d'intérêts;				
3.	Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 novembre 2018 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2018;			5 min	-Procès-verbaux (2)
4.	Suivis du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 novembre 2018 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2018;			15 min	-
	4.1 Plan de relève pour deux directions scientifiques par intérim		Information		-État de situation
5.	Rapport de la présidente-directrice générale;	12 h 35	Information	30 min	-Rapport
6.	Affaires administratives :	13 h 05			
	6.1 Rapport du comité d'audit :		Information	5 min	
	6.1.1 Liste des contrats de service de plus de 25 000 \$;		Information	5 min	-État de situation -Annexe

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Documents
	6.1.2 Liste des contrats de service de plus de 500 000 \$;		Information	5 min	-État de situation
	6.1.3 Sécurité de l'information – Présentation des travaux de planification;		Discussion	30 min	-État de situation -Présentation
	6.2 Rapport du comité des ressources humaines;	13 h 50	Information	20 min	-Tableau de bord -
	6.2.1 Politique de gestion sur les conditions de travail du personnel d'encadrement – mise à jour;		Décision		-État de situation -Politique -Annexe AAA -Annexe BBB -Résolution
7.	Affaires scientifiques :	14 h 10		30 min	
	7.1 Présentation scientifique – Centre d'expertise en retraitement des dispositifs médicaux (CERDM) ;		Information		-État de situation -Présentation
8.	Affaires corporatives :	14 h 40		30 min	
	8.1 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique :		Information		-
	8.1.1 Planification stratégique 2019-2022;		Décision		-Plan stratégique -Résolution
9.	Période de questions;	15 h 10		5 min	
10.	Dépôt de documents – Comptes rendus des réunions des comités du conseil;			5 min	-Comptes rendus (3)
11.	Divers;	15 h 20			
12.	Échanges à huis clos :			30 min	
	12.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale;		Discussion		
13.	Prochaine séance – 27 mars 2019 à Montréal;				
14.	Levée de la séance.	15 h 50			

**PROCÈS-VERBAL
DE LA CENT TREIZIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ)**

tenue par visioconférence

au

945, avenue Wolfe, salle A5-45, Québec

et au

190, boul. Crémazie Est, salle RC-03C, Montréal

le 6 février 2019, à 12 h 15

Approuvé

Membres présents :

Arruda, Horacio
Bélanger, Sonia
Boisvert, Nathalie
Damestoy, Nicole
Desbiens, François
Di Giovanni, Jérôme
Fournier, Pierre, (a quitté à 13 h30)
Goyer, Éric
Kairouz, Sylvia
Kpanake, Lonzozou
Larouche, Carole
Marion, Denis
Plamondon, Céline

Membres absents :

Lalonde, Carole
Paré, Daniel

Secrétaire du conseil :

Nicole Damestoy, par intérim

Invités :

Bastien, Natalys
Bernier, Claude
Dostaler, Julie
Hudson, Patricia
Kimpton, Anne
Marier, Barbara
Pineault, Chantal
Tremblay, Luc

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le quorum étant constaté, M. Denis Marion, président d'assemblée, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 12 h 15. Il souhaite également la bienvenue à M^{me} Julie Dostaler, nouvelle secrétaire générale de l'Institut, présente à la séance. M^{me} Dostaler entrera en fonction officiellement le 11 février prochain.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité sur proposition de M. Pierre Fournier, appuyée par M^{me} Carole Larouche.

M. Pierre Fournier indique qu'il devra quitter avant la fin de la séance.

2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président d'assemblée, M. Denis Marion, rappelle aux membres la nécessité de ce point statutaire.

Aucun conflit d'intérêt n'est déclaré pour la présente séance.

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 NOVEMBRE 2018 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2018

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 novembre 2018 est adopté à l'unanimité tel que présenté, sur proposition de M^{me} Nathalie Boisvert, appuyée par M. Horacio Arruda.

Le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2018 est adopté à l'unanimité tel que présenté, sur proposition de M^{me} Sylvia Kairouz, appuyée par M. Horacio Arruda.

4. SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2018

- Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 novembre 2018

Liste des contrats de plus de 500 k\$

En suivi des besoins exprimés par les membres du conseil lors de la séance ordinaire du 21 novembre dernier, de plus amples informations sur la nature des contrats à octroyer et la répartition des ressources affectées aux contrats seront rendues disponibles à la séance ordinaire du 27 mars prochain.

Substances psychoactives

L'inauguration de la plateforme sera effectuée à la fin du mois de février 2019. Les membres du conseil seront invités à y participer.

- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2018

Ce procès-verbal ne nécessite aucun suivi.

4.1 Plan de relève pour deux directions scientifiques par intérim

[REDACTED]

[REDACTED]

Les affichages de postes auront lieu selon les paramètres habituels à l'automne 2019.

5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Comme à chaque séance, la pdg présente son rapport. Une copie a été transmise préalablement à la séance à chacun des membres.

À l'interne :

- M^{me} Damestoy souligne l'absence [REDACTED] de la directrice de la valorisation scientifique, des communications et de la performance organisationnelle (DVSCPO) et l'intérim assuré par D^{re} Jocelyne Sauvé, vice-présidente aux affaires scientifiques (VPAS). En dépit de l'absence temporaire de [REDACTED], la nouvelle configuration de cette direction est déployée telle que prévue;
- Le dossier du Système de gestion de l'information de laboratoire (SGIL) au LSPQ suit son évolution de manière encourageante, la marchandise attendue a été livrée pour amorcer la phase 4 du projet. La compagnie Abbott se rendra au LSPQ le 14 février prochain pour prendre connaissance de l'évolution des travaux. Cette rencontre sera préparée en collaboration avec la Direction générale des technologies de l'information (DGTI) du Ministère;
- Signature de l'entente PUDS (Programme sur l'usage et la dépendance aux substances) au coût de 1,5 M\$;

- Signature imminente de l'entente-cadre 2018-2021 entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et l'Institut ;
- Dépôt, le 4 décembre dernier, d'un mémoire lors de la consultation publique menée par Santé Canada sur la façon de renforcer l'approche du gouvernement fédéral, axée sur la santé à l'égard des enjeux liés à la consommation de substances, par l'entremise de la Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances;
- Correspondance reçue du MSSS sur les règles entourant la participation aux consultations fédérales. L'Institut souhaite prendre position au point de vue strictement scientifique, ce que s'engage à faire valoir le directeur national de la santé publique, M. Horacio Arruda. Une rencontre est prévue au cours du mois avec le sous-ministre responsable au MSSS, M. Pierre Lafleur, pour convenir de la marche à suivre ;
- Préparation d'un mémoire pour la consultation publique sur le projet de loi n^o 2 – Loi resserrant l'encadrement du cannabis qui aura lieu le 13 février prochain.

À l'externe :

- Visite à la ministre de la Santé et des Services sociaux, M^{me} Danielle McCann, le 11 décembre dernier. Belle rencontre au cours de laquelle la ministre s'est dite intéressée par la cohérence démontrée des liens avec la Direction générale de la santé publique (DGSP);
- Projet de regroupement des acteurs de santé publique à L'Hôtel-Dieu de Québec, l'Institut se doit d'être vigilant concernant l'allocation de ses espaces. l'analyse des besoins en ce sens devra être démontrée. De son côté, le CIUSSS de la Capitale-Nationale doit déposer ses plans d'aménagement au printemps 2019.

6. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

6.1 Rapport du comité d'audit

M. Denis Marion, président d'assemblée, accueille M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative.

M^{me} Carole Larouche, présidente du comité d'audit fait état des dossiers discutés lors de la réunion du comité tenue le 21 janvier dernier. On y note le dossier de la sécurité de l'information, les résultats financiers qui projettent un surplus de 2,2 M\$ au 31 mars 2019 pour les opérations courantes et d'un excédent annuel de 1,3 M\$.

6.1.1 Liste des contrats de service de plus de 25 000 \$

Les membres ont reçu avant la séance, copie de l'état de situation et la liste des contrats. Un total de 17 contrats ont été octroyés pour la période de référence, soit du 1^{er} novembre 2018 au 14 janvier 2019. M. Bernier explique que les contrats n^{os} 1 à 10, qui correspondent à des ressources professionnelles en technologies de l'information, ont été approuvés par le conseil à sa séance ordinaire du 21 novembre 2018, pour le contrat n^o 13, il

s'agit d'un contrat de gré à gré. Quant aux contrats n^{os} 14 et 15, ils ont été octroyés de gré à gré puisqu'aucune ressource n'a été soumise lors de processus d'appel d'offres. Pour les contrats n^{os} 16 et 17, il s'agit de services techniques pour des licences exclusives.

6.1.2 Liste des contrats de service de plus de 500 000 \$

Les membres ont reçu avant la séance, copie de l'état de situation.

M. Bernier souligne qu'aucun contrat n'est soumis à l'approbation des membres pour cette séance.

6.1.3 Sécurité de l'information

M. Denis Marion, président d'assemblée, accueille M. Luc Tremblay, directeur des technologies de l'information (DTI) et responsable de la sécurité de l'information (RSI), M^{me} Barbara Marier, conseillère organisationnelle en gestion de la sécurité de l'information ainsi que M^{me} Chantale Pineault. Cette dernière est une consultante externe de la compagnie Victrix, mandatée pour accompagner la DTI dans la démarche visant à planifier les activités à réaliser pour atteindre le niveau 3 de maturité en sécurité de l'information.

Les membres ont reçu avant la séance, copie de l'état de situation et un document de présentation de la démarche envisagée pour la réalisation des travaux.

M^{me} Carole Larouche souligne que cette présentation a été faite auprès des membres du comité d'audit et qu'un suivi doit leur être apporté sur certains points, notamment sur le budget estimé, pour ensuite prendre une décision finale de recommandation au conseil.

M^{me} Chantale Pineault a fait l'analyse de la maturité actuelle en sécurité de l'information avec le modèle CMMI (Capacity Maturity Model Integration) basé sur la norme ISO 27002, modèle qui est utilisé au gouvernement du Québec. La norme ISO 27002 comprend 14 articles, 35 objectifs de sécurité et 114 mesures de sécurité, répartis en 2 catégories : organisationnel (gouvernance) et opérationnel (technique). M^{me} Pineault souligne que l'Institut a actuellement un niveau de maturité de 2,17 sur un objectif de 3, que l'organisation se comporte de façon acceptable en TI mais que l'optimisation des pratiques en sécurité de l'information est à renforcer.

Les résultats globaux de l'analyse révèlent :

[REDACTED]

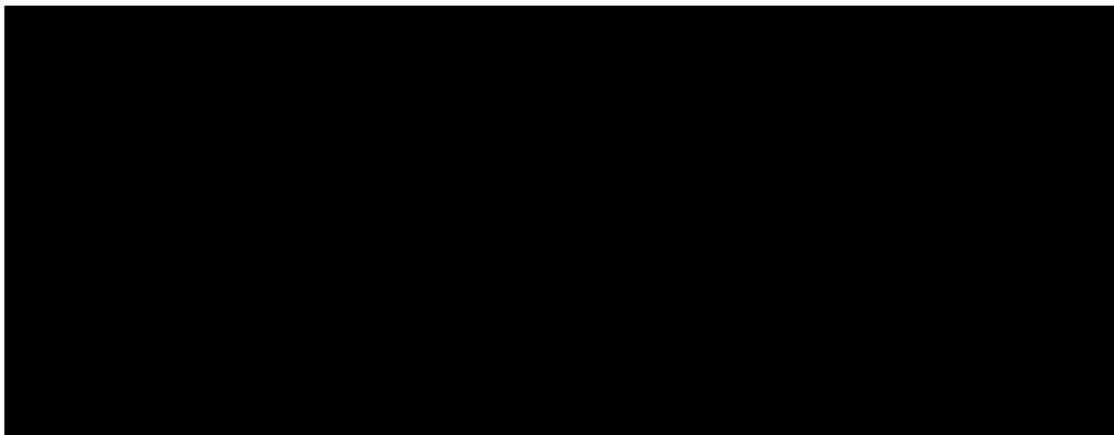
[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



L'analyse de risque a reposé sur 906 questions, desquelles 121 risques exposent l'Institut à une perte d'intégrité, de disponibilité et de confidentialité de ses actifs informationnels. De ces 906 questions de l'analyse, 216 activités en TI doivent être réalisées pour atteindre le niveau de maturité 3.

M^{me} Pineault souligne qu'une période de 3 à 5 ans est nécessaire pour passer d'un niveau de maturité à un autre. Tenant compte de l'analyse réalisée, un délai de 5 ans sera nécessaire à l'Institut pour qu'il atteigne le niveau 3 de maturité. L'estimation des efforts pour réaliser le projet de planification proposé représente 12 000 JP (jours personne) et au plan financier, une somme de près de 7 M\$.

M^{me} Pineault informe que selon la théorie de Gartner, de 20 % à 25 % du budget d'une organisation devrait être affecté aux TI et de ce pourcentage, 12 à 19 % à la sécurité de l'information alors qu'en pratique, la majorité des organisations affectent environ 5 % du budget à cette dimension des TI. Pour sa part, un membre du conseil souligne que le gouvernement accorde davantage de personnel en TI qu'en sécurité de l'information.

Les membres du conseil remercient M^{me} Pineault pour sa présentation claire et factuelle.

Des questions subsistent quant à l'ampleur des besoins en ressources qui seraient requis pour actualiser le niveau 3. Ce chantier doit demeurer réaliste par rapport aux capacités de l'organisation et la capacité de gérer l'ensemble des risques.

Des travaux supplémentaires sont souhaités pour examiner des scénarios par étapes, en lien avec le plan stratégique de la DTI qui est en cours de préparation. On s'interroge sur le soutien financier disponible pour les organismes afin d'atteindre ce niveau de maturité exigé par le gouvernement, ou les possibilités de mutualiser certains services avec le réseau?

Ce sujet sera à nouveau discuté au prochain comité d'audit le 14 mars 2019.

6.2 Rapport du comité des ressources humaines

M. Denis Marion, président d'assemblée, accueille M^{me} Natalys Bastien, directrice des ressources humaines.

M. François Desbiens, président du comité des ressources humaines, informe les membres des dossiers discutés lors de la dernière réunion du comité tenue le 18 janvier 2019. Il a été question de la planification stratégique, de la révision de la Politique de gestion sur les conditions de travail du personnel d'encadrement, des affectations intérimaires des gestionnaires à la DDIC et au LSPQ, du suivi du plan de travail du comité, du plan d'effectifs selon la loi 15, et des indicateurs de performance en ressources humaines dont les membres ont reçu le tableau avec les données actualisées.

6.2.1 Politique de gestion sur les conditions de travail du personnel d'encadrement – mise à jour

Les membres ont reçu avant la séance, copie de l'état de situation, le projet de révision de la politique, les annexes AAA et BBB et la résolution.

M^{me} Natalys Bastien souligne que la dernière version de la politique date de 2012. La révision de cette politique s'inscrit dans les bonnes pratiques en relations de travail. M^{me} Bastien présente les principales modifications apportées qui sont : la période de probation qui sera dorénavant d'au plus une année, le retrait des références aux bonis au rendement, le retrait du délai pour procéder aux évaluations de rendement et l'ajustement des congés pour décès.

La Direction des ressources humaines a également revu les conditions de travail pour les employés syndicables mais non syndiqués. Ce groupe est régi par le Répertoire des conditions de travail des employés syndicables mais non syndiqués du réseau de la santé et des services sociaux, excluant les annexes AAA et BBB respectivement pour les employés détenant un poste sous octroi et les stagiaires et étudiants.

Les modifications à leurs conditions de travail concernent la modification du calcul des prestations pour les congés de maternité, l'ajustement des modalités de remplacement en situation de sécurité d'emploi, les congés pour décès, l'ajout d'un congé de conciliation famille-travail-études avec étalement du salaire et l'ajustement des échelles salariales en fonction des augmentations annuelles, excluant les ajustements à la relativité salariale du réseau.

Sur proposition dûment formulée par M. François Desbiens, appuyée par M^{me} Nathalie Boisvert, la résolution numéro 2019-02-06/01 portant sur la mise à jour des conditions de travail pour le personnel cadre et le personnel syndicable mais non syndiqué de l'INSPQ est adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION # 2019-02-06/01**Mise à jour des conditions de travail pour le personnel cadre et le personnel syndicable mais non syndiqué de l'INSPQ**

ATTENDU L'article 19 de la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec, mentionne que :

« Sous réserve des dispositions d'une convention collective, l'Institut détermine, par règlement, les normes et barèmes de rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des membres de son personnel conformément aux conditions définies par le gouvernement »

ATTENDU QU'il est dans les bonnes pratiques de mettre à jour les conditions de travail des cadres et du personnel non syndiqué lors de chaque période de renouvellement des conventions collectives de l'organisation.

Sur proposition dûment formulée et appuyée, il est résolu :

- De confirmer l'application du *Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux aux cadres de l'organisation*;
- D'adopter les modifications proposées à la Politique de gestion sur les conditions de travail du personnel d'encadrement, notamment la confirmation du retrait du boni au rendement non applicable depuis l'exercice financier 2016-2017;
- De confirmer l'application du *Répertoire des conditions de travail des employés syndicables mais non syndiqués du réseau de la santé et des services sociaux*, sauf les dispositions et les ajustements salariaux concernant la relativité salariale, et de confirmer la reconduction des annexes AAA et BBB.

7. AFFAIRES SCIENTIFIQUES

7.1 Présentation scientifique – Centre d'expertise en retraitement des dispositifs médicaux (CERDM)

M. Denis Marion, président d'assemblée, accueille D^{re} Patricia Hudson, directrice des risques biologiques et de la santé au travail (DRBST), et M^{me} Anne Kimpton, chef d'unité – Surveillance, évaluation de risque et contrôle des maladies infectieuses à la DRBST. Les membres ont reçu avant la séance, copie de l'état de situation et un document de présentation.

Le Centre d'expertise en retraitement des dispositifs médicaux (CERDM) a vu le jour à l'INSPQ en 2012. Le CERDM a un rôle de prévention des risques infectieux associés au retraitement des dispositifs médicaux et est fort d'un créneau clinico-technique, notamment par la collaboration avec l'équipe du génie biomédical (GBM) de la Montérégie. Le CERDM est en soutien aux établissements du réseau de la santé et des services sociaux, qui eux ont un responsable en RDM dans leur milieu. Les produits et services offerts par le CERDM comprennent le soutien à la gestion des incidents et accidents, la production d'outils, de guides et de formations à l'intention du réseau.

Une réflexion est en cours pour le développement d'une offre de service élargie de manière à pouvoir être plus proactif et ainsi couvrir les besoins non répondus en RDM, et parvenir à l'autofinancement de ces services.

Des échanges suivent la présentation au cours desquels, certains membres du conseil témoignent de leur satisfaction quant au soutien offert par l'équipe du CERDM. On prend note de la fragilité de cette équipe et de la nécessité de consolider les ressources par le déploiement d'un plan d'affaires pour des services à l'extérieur des établissements du réseau (cabinets médicaux et dentaires, etc.)

8. AFFAIRES CORPORATIVES

8.1 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique

M^{me} Nathalie Boisvert, présidente du comité de gouvernance et d'éthique, présente les dossiers discutés lors de la dernière réunion du comité, tenue le 18 janvier dernier, notamment les travaux sur la planification stratégique, la révision du Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration, dossier qui sera discuté à la séance ordinaire du C.A. le 27 mars prochain, la refonte de la présentation des membres du conseil sur le site Web de l'organisation, et le souhait des membres de rencontrer la ministre de la Santé et des Services sociaux, M^{me} Danielle McCann. Une invitation lui sera adressée par la secrétaire générale de l'Institut.

8.1.1 Planification stratégique 2019-2022

Les membres ont reçu avant la séance, copie du Plan stratégique 2019-2022 ainsi que la résolution autorisant l'Institut à présenter ce plan au Secrétariat du Conseil du trésor.

La présidente-directrice générale informe qu'en suivi de la séance de travail des membres de cet avant-midi sur ce dossier, quelques modifications mineures seront apportées au document. L'atelier a permis aux membres de souligner l'importance stratégique d'inclure, dans ce plan stratégique, le développement important de l'intelligence artificielle en santé publique. Le président d'assemblée et vice-président du conseil félicite et remercie tous les membres pour leur contribution à la révision du plan stratégique, tout

particulièrement le personnel du Secrétariat général qui a œuvré à ce dossier en dépit d'un gestionnaire intérimaire.

Sur proposition dûment formulée par M. Jérôme Di Giovanni, appuyée par M^{me} Sonia Bélanger, la résolution numéro 2019-02-06/02 portant sur la recommandation à la ministre de la Santé et des Services sociaux de la proposition de planification stratégique 2019-2022, est adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION # 2019-02-06/02 Recommandation à la ministre de la Santé et des Services sociaux de la proposition de planification stratégique 2019-2022
<p>ATTENDU l'obligation pour l'Institut national de santé publique du Québec de produire une planification stratégique en vertu du chapitre II, article 8, de la Loi sur l'administration publique;</p>
<p>ATTENDU que la planification stratégique 2014-2019 arrive à son échéance le 31 mars prochain ;</p>
<p>ATTENDU l'implication et la contribution significative du conseil d'administration à l'élaboration du projet de planification stratégique 2019-2022 ;</p>
<p>ATTENDU la volonté du conseil d'administration de recommander à la ministre de la Santé et des Services sociaux, M^{me} Danielle McCann, le projet de planification stratégique 2019-2022 ;</p>
<p>Sur proposition dûment formulée et appuyée, il est résolu :</p>
<p>– de recommander à la ministre de la Santé et des Services sociaux, M^{me} Danielle McCann, d'accepter le projet de Planification stratégique 2019-2022 de l'Institut national de santé publique du Québec et d'en assurer le suivi en vue de son adoption par le Conseil des ministres.</p>

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est émise.

10. DÉPOT DE DOCUMENTS – COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DES COMITÉS DU CONSEIL

Les comptes rendus suivants sont déposés pour information : comité de gouvernance et d'éthique du 9 novembre 2018, comité des ressources humaines du 8 novembre 2018 et comité d'audit du 19 novembre 2018. La copie papier du Rapport annuel de gestion 2017-2018 est distribuée aux membres présents sur Wolfe. Les membres présents à Montréal

et ceux absents la recevront par courrier postal. La distribution n'avait pu avoir lieu en 2018 puisque le document n'avait pas été déposé au conseil des ministres au moment de la séance ordinaire du conseil du 21 novembre dernier.

11. DIVERS

Aucun autre sujet n'est ajouté à l'ordre du jour.

12. ÉCHANGES À HUIS CLOS

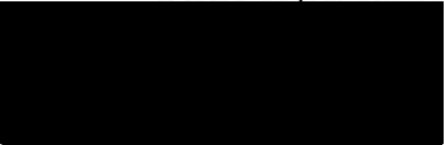
12.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec - Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale

13. PROCHAINE SÉANCE – 27 MARS 2019 À MONTRÉAL

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration se tiendra le mercredi 27 mars 2019 à Montréal.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 30.



Nicole Damestoy
Présidente-directrice générale de
l'Institut national de santé publique du Québec

Québec, le 1^{er} mars 2019

Préparé par Line Thibodeau
Adjointe à la direction, Secrétariat général

AVIS DE CONVOCATION

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Le lundi 18 février 2019

de 12 h 30 à 13 h

Par conférence téléphonique

Coordonnées afin de joindre la conférence téléphonique : **1 866-827-6872**, code de conférence : **9939143#**

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Action	Temps alloué	Document
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour ;			- Ordre du jour
2.	Départ d'un cadre – paiement d'une indemnité;	Décision		-État de situation -Résolution
3.	Levée de la séance.			

Approuvé

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC**

le lundi 18 février 2019, de 12 h 30 à 13 h

par conférence téléphonique

Membres présents :

- Horacio Arruda
- Sonia Bélanger
- Nathalie Boisvert
- Nicole Damestoy
- Jérôme Di Giovanni
- Eric Goyer
- Sylvia Kairouz
- Lonzozou Kpanake
- Denis Marion
- Daniel Paré
- Céline Plamondon

Membres absents

- François Desbiens
- Pierre Fournier
- Carole Lalonde

Secrétaire du conseil

- Julie Dostaler

Invitée

- Natalys Bastien

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 12 h 32. M^{me} Damestoy préside la séance extraordinaire et M^{me} Julie Dostaler agit à titre de secrétaire. Un seul point est soumis à l'ordre du jour, soit le départ d'un cadre- paiement d'une indemnité.

2. DÉPART D'UN CADRE – PAIEMENT D'UNE INDEMNITÉ

M^{me} Natalys Bastien, directrice des ressources humaines, présente un état de situation concernant le départ d'un cadre d'intermédiaire pour lequel des faits furent rapportés, portant à croire qu'il aurait eu une attitude non adéquate avec son personnel.

M^{me} Bastien explique les critères retenus pour l'évaluation de la prime de départ. Elle précise également les prochaines étapes en termes de soutien offert à l'équipe ainsi que le processus de remplacement de ce poste.

Sur proposition dûment formulée par M. Eric Goyer et appuyée par M. Jérôme Di Giovanni, la résolution numéro 2019-02-18/01 est adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-02-18/01 Départ d'un cadre intermédiaire

ATTENDU QUE

ATTENDU QUE les conditions du Cadre, à titre de cadre intermédiaire, sont celles prévues au règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et des services sociaux, D.1218-96 (1996) 128 G.O. II, 5749, conformément au règlement interne adopté par le conseil d'administration de l'Institut (ci-après désigné le «Règlement»);

ATTENDU QU'à titre de cadre temporaire, le Cadre n'est pas assujéti aux mesures de fin d'engagement prévues aux articles 129.5 et 129.6 du Règlement;

ATTENDU QUE la jurisprudence en matière de contrat à durée déterminée assimile un contrat temporaire renouvelé à plusieurs reprises à un contrat à durée indéterminée et qu'en cas de fin d'emploi, un délai-congé raisonnable

pourrait être exigé;


ATTENDU que le Règlement stipule que l'indemnité de départ doit faire l'objet d'une résolution du conseil d'administration;


ATTENDU que le versement de cette indemnité est conditionnel à la renonciation par écrit du Cadre à tout recours envers l'Institut dans le cadre d'une quittance conforme au Règlement en vigueur;

Sur proposition dument formulée et appuyée, il est résolu de verser au Cadre les indemnités de départ équivalentes à six mois de salaire. Le départ du Cadre sera effectif suivant l'adoption de la résolution par le conseil d'administration.

3. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 48.


Nicole Darnestoy
Présidente-directrice générale de
l'Institut national de santé publique du Québec


Julie Dostaler
Secrétaire du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

Québec, le 18 février 2019

Avis de convocation

114^e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Date : **Le mercredi 27 mars 2019**

Heure : 12 h 15 à 17 h

au

190, boul. Crémazie Est, salle RC-03C Montréal

et par visioconférence

au

945, avenue Wolfe, salle, A5-45, Québec

Le repas sera servi à 11 h 30

Crémazie : salle RC-03C

Wolfe : salle A5-45

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	12 h 15			- Ordre du jour
2.	Déclaration d'intérêts;				
3.	Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2019 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 février 2019;			5 min	-Procès-verbaux
4.	Suivis du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2019 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 février 2019 : 4.1 Dépôt du Plan stratégique 2019-2022 ;			5 min	-Plan stratégique
5.	Rapport de la présidente-directrice générale : 5.1 Dépôt de rapports de missions;	12 h 25	Information	20 min	-Rapport pdg - Rapports missions (2)
6.	Affaires administratives : 6.1 Rapport du comité d'audit : 6.1.1 Ajout d'un signataire autorisé des chèques et effets bancaires ;	12 h 45	Information Décision	15 min	-Résolution

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
	6.1.2 Liste des contrats de service de plus de 25 K\$;		Information		-État de situation -Annexe
	6.1.3 Liste des contrats de service de plus de 500 K\$;		Information		-État de situation
	6.2 Processus budgétaire ;		Information		-État de situation
	6.3 Rapport du comité des ressources humaines;	13 h	Information	15 min	-Tableau d'indicateurs
	6.3.1 Politique de promotion de la civilité, de prévention et de traitement du harcèlement et de la violence en milieu de travail- mise à jour ;		Décision		-État de situation -Politique
7.	Affaires corporatives :	13 h 15			
	7.1 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique :		Information	30 min	
	7.1.1 Adoption de la révision du Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'INSPQ;		Décision		-État de situation -Code d'éthique
	7.1.2 Nomination d'un membre représentant la population - Comité d'éthique de santé publique (CESP);		Décision		-État de situation -Critères des candidats -CV du candidat -Résolution
	7.2 Plan d'action de développement durable 2015-2020 – bilan semestriel;		Information		-État de situation -Tableau de bord
8.	Affaires scientifiques :	13 h 45			
	8.1 Présentation scientifique : Hésitation à la vaccination;		Information	30 min	-État de situation -Présentation
	8.2 Programmation scientifique – mise à jour;		Information	10 min	-Programmation
	8.3 Analyse de risque - Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS);		Information	10 min	-État de situation -Analyse
9.	Période de questions;	14 h 35		5 min	
10.	Dépôt de documents – Comptes rendus des réunions des comités du conseil;			5 min	-Comptes rendus
11.	Divers;	14 h 45		5 min	
12.	Échanges à huis clos :	14 h 50		30 min	
	12.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale;		Discussion		

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
	12.1.1 Bilan des attentes 2018-2019 à la pdg et proposition d'objectifs pour 2019-2020;		Discussion		-Bilan 2018-2019 -Attentes 2019-2020
13.	Prochaine séance – 22 mai 2019 à Québec;				
14.	Levée de la séance.				

2019-03-25

**PROCÈS-VERBAL
DE LA CENT QUATORZIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ)**

**tenue au 190, boul. Crémazie Est, salle RC-03C, Montréal
et par visioconférence au 945, avenue Wolfe, salle A5-45, Québec**

le 27 mars 2019, à 12 h 15

Membres présents : Sonia Bélanger (par visioconférence)
Nathalie Boisvert (par visioconférence)
Nicole Damestoy
François Desbiens (par visioconférence)
Jérôme Di Giovanni
Éric Goyer (par visioconférence)
Sylvia Kairouz
Denis Marion
Céline Plamondon

Membres absents : Horacio Arruda
Pierre Fournier
Lonzozou Kpanake
Paré, Daniel
Carole Lalonde
Carole Larouche

Secrétaire du conseil : Julie Dostaler

Invités : Natalys Bastien
Claude Bernier
Ève Dubé
Dominique Grenier
Patricia Hudson
Faiza Lazreg

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le quorum étant constaté, M. Denis Marion, président d'assemblée, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 12h15.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité sur proposition de M^{me} Sylvia Kairouz, appuyée par M^{me} Céline Plamondon.

2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président d'assemblée, M. Denis Marion, rappelle aux membres la nécessité de ce point statutaire.

M. Jérôme Di Giovanni déclare un intérêt en lien avec la présentation scientifique prévue au point 8.1 portant sur l'hésitation à la vaccination. ACCÈSSS, l'organisation dont il est directeur général, a un partenariat avec Immunisation Canada sur ce sujet, et a déposé récemment un plan de travail sur la vaccination au Québec, à la ministre de la Santé et des Services sociaux, M^{me} Danielle McCann. Aussi, il déclare présider l'Alliance des patients pour la santé, qui a créé une communauté d'intérêt en vue d'augmenter la couverture vaccinale au Québec

Considérant que le point 8.1 est une présentation scientifique et ne comporte aucune décision, il est déterminé que les intérêts déclarés de M. Jérôme Di Giovanni n'entrent pas en conflit avec l'exercice de son rôle d'administrateur et qu'il n'est pas requis qu'il se retire lors de la présentation.

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2019 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 FÉVRIER 2019

Sur proposition de M^{me} Nathalie Boisvert, appuyée par M^{me} Sonia Bélanger, le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2019 est adopté tel que déposé.

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 février 2019 est adopté tel que déposé.

4. SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2019 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 FÉVRIER 2019

- Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2019

La pdg effectue les suivis au procès-verbal concernant le lancement de la plateforme sur les substances psychoactives. Actuellement, la plateforme est en ligne, des ateliers délibératifs ont été tenus et les collaborateurs externes procèdent à l'évaluation et l'analyse de l'espace informationnel. Une évaluation plus globale sera réalisée à l'été 2019 par le Bureau d'information et d'études en santé des populations (BiESP) et les corrections suggérées seront apportées à la plateforme. L'inauguration officielle est prévue dans le cadre des

Journées annuelles de santé publique 2019, lesquelles auront lieu du 27 au 29 novembre 2019.

- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 février 2019

La pdg informe les administrateurs des démarches qui ont eu lieu à la suite de la séance extraordinaire du 18 février 2019.

4.1 Dépôt du Plan stratégique 2019-2022

La secrétaire générale informe les membres du conseil d'administration du cheminement de la planification stratégique en vue de son adoption par le Conseil des ministres. La version acheminée aux membres inclut des ajustements demandés par le Secrétariat du Conseil du trésor : ajout de cibles annuelles et retrait, dans le texte, des allusions à la stratégie numérique.

Également, elle avise le conseil que l'Institut a reçu la semaine dernière une nouvelle directive qui fait en sorte que l'on doit ajouter, au début de la planification stratégique, une section illustrant le contexte dans lequel évolue l'organisation afin que les citoyens puissent mieux situer l'action de l'organisation en regard des grands enjeux de la société. Cet ajustement devra être validé par le Secrétariat du Conseil du trésor afin de recevoir une nouvelle autorisation à déposer la planification stratégique de l'INSPQ, pour adoption, par le Conseil des ministres. Nous sommes également en attente de commentaires provenant de la Direction générale de la santé publique (DGSP) afin d'évaluer notre capacité à les intégrer dans cette révision.

5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Les membres ont reçu avant la séance, le rapport de la pdg. Cette dernière en fait la présentation. La présidente-directrice générale en profite pour informer les membres que le poste de chef d'unité scientifique à l'unité des Communications, développement des compétences et transfert des connaissances, a été comblé ; M^{me} Sandy Sadler entrera en fonction le 23 avril prochain.

Les membres n'ont pas de question à la suite de cette présentation.

5.1 Dépôt de rapports de missions

Les membres ont reçu avant la séance, copie des rapports de mission de la présidente-directrice générale, pour ses déplacements à Paris et à Londres au cours des derniers mois.

Également, M^{me} Damestoy informe les membres qu'elle a été invitée à participer au processus de sélection du nouveau directeur général de Santé publique France ce qui l'amènera à se rendre à Paris au cours du mois de mai.

6. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

6.1 Rapport du comité d'audit

M. Denis Marion, président d'assemblée, accueille M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative.

En l'absence de M^{me} Carole Larouche, présidente du comité d'audit, M^{me} Céline Plamondon fait état des dossiers discutés lors de la réunion du comité tenue le 14 mars dernier.

Une rencontre a eu lieu avec les vérificateurs en prévision de l'audit des états financiers se terminant au 31 mars 2019. Les membres du comité d'audit ont demandé de porter une attention particulière au prélèvement des frais généraux dans les projets et à la gestion des accès informatiques en lien avec les contrôles financiers.

Il a également été question des travaux concernant le rehaussement du niveau de sécurité de l'information qui fut présenté aux administrateurs lors de la dernière séance ordinaire. Les discussions se poursuivent au sein du comité d'audit pour évaluer les différents scénarios possibles pour viser l'atteinte d'un niveau 3 de maturité, incluant les activités de la prochaine année pour assurer le maintien des acquis et la progression minimale dans ce domaine. Un retour au conseil est prévu.

Finalement, le comité d'audit a pris connaissance des prévisions financières consolidées de l'année 2018-2019. On prévoit un écart favorable de 2.8 M\$ au 31 mars 2019. Le comité d'audit se déclare satisfait de la qualité des informations présentées. À ce sujet, les administrateurs demandent des explications sur la provenance du surplus financier anticipé. M. Bernier explique que les économies sont principalement dues à des postes qui n'ont pas pu être pourvus, à des investissements retardés et à des économies de fonctionnement dans les laboratoires. Il informe également les administrateurs que de nouveaux auditeurs seront attirés à l'Institut cette année et que ces derniers amèneront donc une nouvelle approche de vérification. Leur mandat est d'une durée de 5 ans.

6.1.1 Ajout d'un signataire autorisé des chèques et effets bancaires

En vertu de la sa loi constitutive, l'organisation a toujours désigné trois signataires pour les chèques et effets bancaires, incluant la secrétaire générale, les autres signataires étant la présidente-directrice générale et le directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative. L'entrée en fonction récente de M^{me} Julie Dostaler à titre de secrétaire générale, cette dernière est désignée nouvelle signataire des chèques et effets bancaires.

Sur proposition dûment formulée par M. Éric Goyer, appuyée par M^{me} Sonia Bélanger, la résolution numéro 2019-03-27/01 portant sur la signature des chèques et autres effets bancaires, est adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION # 2019-03-27/01**Signature des chèques et autres effets bancaires**

ATTENDU la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec (1998, chapitre 42) sanctionnée le 20 juin 1998 ;

ATTENDU l'entrée en vigueur de la loi le 8 octobre 1998 par le décret numéro 1267-98 ;

ATTENDU la volonté de l'Institut de désigner au moins trois signataires ;

ATTENDU que madame Nicole Damestoy, présidente-directrice générale et monsieur Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et coordination administrative sont déjà signataires ;

ATTENDU que la secrétaire générale à l'Institut a toujours été désignée comme signataire des effets bancaires ;

CONSIDÉRANT QUE madame Julie Dostaler occupe les fonctions de secrétaire générale à l'Institut depuis le 8 février 2019 ;

Sur proposition dûment formulée et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'autoriser madame Julie Dostaler à signer les chèques et autres effets bancaires conjointement avec les personnes désignées à cet effet pour et au nom de l'Institut national de santé publique du Québec.

6.1.2 Liste des contrats de service de plus de 25 k\$

Les membres ont reçu avant la séance, copie de l'état de situation et de l'annexe présentant les contrats octroyés. Aucune question n'est posée.

6.1.3 Liste des contrats de service de plus de 500 k\$

Le conseil prend note que, pour la période visée, aucun contrat de service de plus de 500 k\$ n'a été octroyé.

6.2 Processus budgétaire

À la demande du comité de gouvernance et d'éthique, les membres ont reçu l'information sur le processus budgétaire. M. Bernier rappelle que l'année financière de l'Institut est du 1^{er} avril au 31 mars. Il explique que l'exercice de planification budgétaire se déroule au cours des mois de février et mars avant de recevoir les paramètres gouvernementaux. Ceci fait donc en sorte que le budget ne puisse être adopté avant le début de l'année financière et le sera donc au C.A. de mai prochain. Ceci n'a pas d'impact important sur le fonctionnement de l'Institut puisque pour les projets spéciaux, ceux-ci se poursuivent en respectant les sommes allouées et selon leur date de livraison qui n'est pas nécessairement alignée sur la date de l'année financière. En ce qui concerne les activités régulières, d'ici l'adoption du budget par le conseil, les budgets sont reconduits selon les paramètres de l'année précédente.

Les membres se déclarent satisfaits de cette présentation.

6.3 Rapport du comité des ressources humaines

M. Denis Marion, président d'assemblée, accueille Mme Natalys Bastien, directrice des ressources humaines. M^{me} Sylvia Kairouz fait rapport de la réunion du comité des ressources humaines tenue le 13 mars dernier. Il a été question des éléments suivants : la mise à jour de la Politique de promotion de la civilité, de prévention et de traitement du harcèlement et de la violence en milieu de travail qui est soumise aux administrateurs pour adoption aujourd'hui, la planification de la relève, le plan de travail du comité RH, la loi 15 sur la gestion des effectifs et le dépôt du tableau de bord.

Les administrateurs ont pris connaissance du tableau de bord et soulèvent quelques questions à l'égard de certains résultats. La directrice des ressources humaines fournit des explications l'évolution des indicateurs sur l'utilisation adéquate des effectifs, le taux d'absentéisme et la formation. En particulier pour l'évolution du taux d'absentéisme, Mme Bastien qu'une surveillance continue est en place ; chaque absence étant analysée et des plans de retour sont mis en place. À ce jour, il n'y a pas d'augmentation du nombre d'absences associées principalement au travail et (pour lesquels nous disposons d'un levier comme employeur) et aucun secteur spécifique n'est touché de manière disproportionnée. Finalement, elle rappelle que la fin de l'année donnera un portrait plus juste de l'ensemble des indicateurs et que jusqu'à maintenant, il ne semble pas y avoir d'enjeux majeurs à signaler.

6.3.1 Politique de promotion de la civilité, de prévention et de traitement du harcèlement et de la violence en milieu de travail – mise à jour

Les administrateurs ont pris connaissance du projet de politique recommandé par le comité des ressources humaines. Plusieurs éléments sont soulevés et méritent d'être clarifiés, notamment de préciser comment serait traitée une situation de plainte qui concernerait la direction RH ou la pdg. Il est donc convenu d'ajuster le projet de politique pour y intégrer les commentaires recueillis par les administrateurs et déposer une nouvelle version lors de la prochaine séance du conseil d'administration.

7. AFFAIRES CORPORATIVES

7.1 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique

M^{me} Nathalie Boisvert, présidente du comité de gouvernance et d'éthique, fait rapport du dernier comité qui a eu lieu le 15 mars 2019. Il a été question du suivi de la planification stratégique, du bilan 2018-2019 de la pdg ainsi qu'une proposition d'attentes signifiées par le conseil pour la prochaine année. Les membres ont également commenté la mise à jour du code d'éthique qui est soumise au conseil d'administration pour adoption. Finalement, ils ont procédé à la recommandation d'un membre représentant la population pour siéger sur le comité d'éthique de santé publique.

7.1.1 Adoption de la révision du Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'INSPQ

Les membres ont reçu une copie du Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'INSPQ.

Après discussion, ils conviennent de procéder à son adoption.

Sur proposition dûment formulée par M^{me} Céline Plamondon et appuyée par M^{me} Sylvia Kairouz, le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'INSPQ est adopté tel que présenté.

7.1.2 Nomination d'un membre représentant la population – Comité d'éthique de santé publique (CESP)

Les administrateurs ont reçu une proposition de nomination pour remplacer Mme Dominique Chabot par M Richard Touchette, à titre de représentant de la population au comité d'éthique de santé publique.

Sur proposition dûment formulée par M^{me} Nathalie Boisvert, appuyée par M^{me} Sonia Bélanger, la résolution numéro 2019-03-27/02 portant sur la nomination d'un membre au comité d'éthique de santé publique, est adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION # 2019-03-27/02

Nomination d'un membre au comité d'éthique de santé publique

ATTENDU QUE l'article 19 de la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec stipule que l'Institut doit mettre en place un comité d'éthique de santé publique;

ATTENDU la décision du conseil d'administration du 20 octobre 2009 de nommer les membres du comité d'éthique de santé publique;

ATTENDU la décision du conseil d'administration du 9 décembre 2009 de mandater le comité de gouvernance et d'éthique pour assurer le suivi et le bon fonctionnement du comité d'éthique de santé publique et de faire les recommandations nécessaires au conseil, le cas échéant;

ATTENDU QUE monsieur Richard Touchette s'était distingué à l'automne 2018 dans le cadre d'un processus de nomination pour un poste de membre représentant la population;

ATTENDU QUE le président du comité de gouvernance et d'éthique recommande au conseil d'administration de procéder à la nomination de monsieur Richard Touchette, pour un mandat de quatre ans, et en fait la recommandation au conseil d'administration.

Sur proposition dûment formulée et appuyée, il est résolu de procéder à la nomination de :

- Monsieur Richard Touchette, membre représentant la population, pour un mandat de quatre ans, se terminant en mars 2023;
- Cette nomination est effective au 1^{er} avril 2019.

7.1.3 Bilan des attentes 2018-2019 à la pdg et proposition d'objectifs pour 2019-2020 de la PDG

La présidente-directrice générale demande au président d'assemblée d'insérer un point à l'ordre du jour afin d'adopter le bilan des attentes 2018-2019 de la pdg. Les administrateurs ayant reçu la documentation nécessaire, le président d'assemblée acquiesce à cette demande.

M^{me} Nicole Damestoy présente le bilan de ses attentes signifiées de l'an dernier et justifie les deux résultats qui sont non atteints. Elle fait état d'une leçon apprise à la suite de cet exercice, soit de convenir d'attentes pour lesquelles l'organisation a le contrôle. Les administrateurs se déclarent satisfaits du bilan présenté.

Sur proposition de M. François Desbiens et appuyée par M^{me} Sylvia Kairouz, il est résolu d'adopter le bilan des attentes signifiées de la pdg pour l'année 2018-2019.

7.2 Plan d'action de développement durable 2015-2020 – bilan semestriel

En raison du retard pris à l'ordre du jour, le président d'assemblée propose aux membres de reporter ce point à la suite de la présentation scientifique, ce qui est accepté.

8. AFFAIRES SCIENTIFIQUES

8.1 Présentation scientifique : Hésitation à la vaccination

Mmes Patricia Hudson et Dominique Grenier se joignent à la séance. Les membres ont reçu avant la séance, un état de situation ainsi que la présentation préparée par l'experte Mme Ève Dubé. Celle-ci étant à l'extérieur du pays, les membres prennent connaissance d'une présentation vidéo ayant pour thème l'hésitation à la vaccination. Il s'agit d'un sujet d'actualité dans le contexte de l'éclosion de rougeole en cours au Canada. Le dossier aborde la question des fausses nouvelles et du positionnement des organisations scientifiques comme source fiable d'information. Ève Dubé se joint à la séance par vidéo à 14 h 05 afin d'échanger avec les administrateurs et de répondre à leurs questions.

A la suite de la présentation, mesdames Sonia Bélanger et Nathalie Boisvert quittent la séance à 14 h 30.

7.2 Plan d'action de développement durable 2015-2020 – bilan semestriel

M. Denis Marion, président d'assemblée, accueille Mme Faiza Lazreg, responsable de la coordination du plan d'action en développement durable. Les administrateurs ont pris connaissance du bilan semestriel du plan d'action de développement durable. Aucune question n'est soulevée sur le bilan. Par contre, il est suggéré de voir comment l'Institut pourra utiliser son expertise et la mettre à profit lors des réflexions gouvernementales qui auront lieu sur le renouvellement de la stratégie 2020-2025.

8.2 Programmation scientifique – mise à jour

Les administrateurs ont reçu la mise à jour de la programmation scientifique. La pdg rappelle le processus par lequel elle est élaborée ainsi que l'objectif principal visé qui est de faire connaître l'offre de service de l'Institut et d'ouvrir un dialogue avec les autorités de santé publique. Elle soulève qu'il y a beaucoup de changements en cours d'année soit par des ajouts ou des modifications. Finalement, elle informe les administrateurs qu'à la demande de la ministre de la Santé et des Services sociaux, pour la prochaine mise à jour de la programmation scientifique, un code sera ajouté afin d'identifier les livrables qui découlent du Programme national de santé publique.

Les administrateurs saluent l'effort qui est fait afin de rendre explicite la contribution de l'INSPQ. Il est suggéré de réfléchir à une façon de diffuser cette information qui est très volumineuse auprès des intervenants du réseau de la santé publique.

8.3 Analyse de risque – centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS)

Les membres ont reçu la documentation. La pdg informe les administrateurs que le CCNPPS est une équipe hébergée par l'Institut, mais financée entièrement par l'Agence de santé publique du Canada. Il existe six centres de collaboration nationale à travers le Canada sur des sujets différents. L'Agence de santé publique du Canada souhaite renouveler le financement de ces centres pour huit ans. Le document soumis aux administrateurs présente l'analyse de risque réalisée à l'interne dans le cadre de l'application de la Politique sur les collaborations canadiennes et internationales. Le CCNPPS est une opportunité pour l'Institut d'établir des collaborations à travers le Canada. Au niveau des risques, puisque les budgets prévus ne seront pas indexés, cela occasionnera à terme la perte d'une ressource. Les prochaines étapes prévues sont de soumettre notre candidature pour le renouvellement du Centre (pour le 12 avril 2019) et par la suite, de convenir d'une entente avec l'Agence de santé publique du Canada. On prévoit donc qu'il en sera question lors du prochain CA (en mai ou en juin 2019).

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les administrateurs n'ont aucune question.

10. DÉPOT DE DOCUMENTS – COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DES COMITÉS DU CONSEIL

Les comptes rendus suivants sont déposés pour information : comité de gouvernance et d'éthique du 18 janvier 2019, comité des ressources humaines du 18 janvier 2019 et 14 février 2019 et comité d'audit du 21 janvier 2019.

11. DIVERS

Aucun sujet n'est ajouté.

12. ÉCHANGES À HUIS CLOS

Le huis clos est demandé à 15 h 10.

12.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec - Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale

12.1.1 Bilan des attentes 2018-2019 à la PDG et proposition d'objectifs pour 2019-2020

Le bilan des attentes ayant été traité au point 7.1, ce sujet est retiré du huis clos. La discussion porte sur la proposition d'objectifs pour 2019-2020.

13. PROCHAINE SÉANCE – 22 MAI 2019 A QUÉBEC

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration se tiendra le mercredi 22 mai 2019 à Québec.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h.

Nicole Damestoy
Présidente-directrice générale
Présidente du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

Julie Dostaler
Secrétaire générale
Secrétaire du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

AVIS DE CONVOCATION

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Le jeudi 25 avril 2019, de 16 h à 16 h 30
par conférence téléphonique

Coordonnées afin de joindre la conférence téléphonique :

Numéro de téléphone : 1-866-827-6872

Code de conférence : 9939143#

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Action	Temps alloué	Document
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour			- Ordre du jour
2.	Nomination au poste de directrice scientifique au Bureau d'information et d'études en santé des populations;			-État de situation -CV -Résolution
3.	Levée de la séance.			

Adopté

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ)**

**Jeudi, 25 avril 2019, à 16 h
par conférence téléphonique.**

Membres présents :
Horacio Arruda
Nathalie Boisvert
Nicole Damestoy
François Desbiens
Éric Goyer
Pierre Fournier
Denis Marion
Céline Plamondon
Lonzozou Kpanake
Carole Lalonde

Membres absents :
Sonia Bélanger
Jérôme Di Giovanni
Sylvia Kairouz
Carole Larouche
Daniel Paré

Secrétaire du conseil : Julie Dostaler
Invité : Natalys Bastien

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le quorum étant constaté, M. Denis Marion préside la rencontre. L'ordre du jour est adopté tel que proposé.

2. NOMINATION AU POSTE DE DIRECTRICE SCIENTIFIQUE AU BUREAU D'INFORMATION ET D'ÉTUDES EN SANTÉ DES POPULATIONS

Madame Damestoy présente le processus de sélection qui fut réalisé ainsi que la candidate retenue, soit celle de Valérie Émond. Le comité de sélection composé de François Desbiens, Jocelyne Sauvé, Natalys Bastien et Nicole Damestoy recommande cette candidature.

Il est demandé de fournir à titre informatif aux membres du conseil la liste des publications scientifiques de Mme Émond puisque celle-ci n'était pas incluse au curriculum vitae.

Sur proposition dûment formulée par Mme Carole Lalonde, appuyée par M. François Desbiens, la nomination de M^{me} Valérie Émond, au poste de directrice scientifique au Bureau d'information et d'études en santé des populations est adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION # 2019-04-25/01

Nomination au poste de directrice scientifique au Bureau d'information et d'études en santé des populations

ATTENDU le départ de madame Danielle St-Laurent du poste de directrice scientifique au Bureau d'information et d'études en santé des populations;

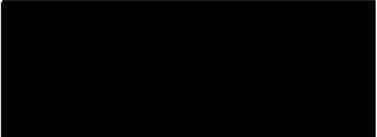
ATTENDU QUE le comité de sélection, formé de Nicole Damestoy, présidente-directrice générale, de François Desbiens, président du comité des ressources humaines et membre du conseil d'administration, de Jocelyne Sauvé, vice-présidente aux affaires scientifiques et de Natalys Bastien, directrice des ressources humaines, recommande au conseil d'administration de nommer madame Valérie Émond à titre de directrice scientifique au Bureau d'information et d'études en santé des populations.

Sur proposition dûment formulée et appuyée, il est résolu :


de nommer madame Valérie Émond à titre de directrice scientifique au Bureau d'information et d'études en santé des populations. Cette nomination sera effective le 2 mai 2019.

3. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance prend fin à 16h10.



Nicole Damestoy
Présidente-directrice générale
Présidente du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec



Julie Dostaler
Secrétaire générale
Secrétaire du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

Québec, le 25 avril 2019

Avis de convocation

115^e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Date : **Le mercredi 22 mai 2019**

Heure : 12 h 15 à 17 h

au

945, avenue Wolfe, salle, A5-45, Québec

et par visioconférence

au

190, boul. Crémazie Est, salle RC-03C Montréal

Le repas sera servi à 11 h 30

Crémazie : salle RC-03C

Wolfe : salle A5-45

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	12 h 15			- Ordre du jour
2.	Déclaration d'intérêts;				
3.	Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mars 2019;			4 min	-Procès-verbal
4.	Lecture et approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 avril 2019 ;			1 min	-Procès-verbal
5.	Suivis du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mars 2019 ;			5 min	
6.	Rapport de la présidente-directrice générale : 6.1 Bulletin gouvernemental ;	12 h 25	Information Information	20 min	-Rapport pdg (à venir) -Bulletin
7.	Affaires administratives : 7.1 Rapport du comité d'audit : 7.1.1 Budget 2019-2020 consolidé des activités régulières et des projets spéciaux et du budget des immobilisations;	12 h 45	Information Décision	60 min	-Budget -État de situation -Présentation PPT -Résolution

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
	7.1.2 Affectation des excédents provenant de l'excédent cumulé non affecté au 31 mars 2019;				-État de situation -Résolution
	7.1.3 Liste des contrats de service de plus de 25 k\$;		Information		-État de situation
	7.1.4 Liste des contrats de service de plus de 500 k\$;		Information		-État de situation
	7.2 Rapport du comité des ressources humaines :	13 h 45	Information	15 min	
	7.2.1 Politique de promotion de la civilité, de prévention et de traitement de harcèlement psychologique ou sexuel et de la violence en milieu de travail – mise à jour ;		Décision		-État de situation -Politique
8.	Affaires corporatives :	14 h		60 min	
	8.1 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique :		Information		
	8.1.1 Attentes signifiées de la pdg 2019-2020 ;;		Décision		- Attentes
	8.1.2 Règlement de régie interne des membres du conseil d'administration – mise à jour ;		Information		-Règlement
	8.1.3 Déclaration d'intérêt des membres du conseil ;		Information		-Formulaire
	8.1.4 Bilan du plan de travail du comité 2018-2019 et proposition 2019-2020 ;		Information		-Bilan 2018-2019 -Proposition 2019-2020
	8.2 Projet de calendrier 2019-2020 des séances ordinaires du conseil ;		Décision		-Calendriers
9.	Affaires scientifiques :	15 h		30 min	
	9.1 Présentation scientifique – Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques (CCNPPS)		Information		-État de situation -Présentation
10.	Période de questions;	15 h 30		5 min	
11.	Dépôt de documents – Comptes rendus des réunions des comités du conseil;	15 h 35		5 min	-Comptes rendus
12.	Divers;	15 h 40		5 min	
13.	Échanges à huis clos :	15 h 45		30 min	
	13.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale;		Discussion		
14.	Prochaine séance – 21 juin 2019 à Montréal;				

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
15.	Levée de la séance.				

2019-05-14

**PROCÈS-VERBAL
DE LA CENT QUINZIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ)**

tenue par visioconférence

**au 945, avenue Wolfe, salle A5-45, Québec
et au**

190, boul. Crémazie Est, salle RC-03C, Montréal

le 22 mai 2019, à 12 h 15

Membres présents :

Sonia Bélanger (quitte la séance à 15h30)
Nathalie Boisvert
Nicole Damestoy
François Desbiens (par conférence téléphonique et absent
de 13h à 13h30)
Jérôme Di Giovanni
Pierre Fournier
Carole Lalonde
Carole Larouche
Denis Marion
Céline Plamondon
Lonzozou Kpanake
Paré, Daniel

Membres absents :

Horacio Arruda
Éric Goyer
Sylvia Kairouz

Secrétaire du conseil :

Julie Dostaler

Invités :

Bastien, Natalys
Bernier, Claude
Bellefleur, Olivier

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le quorum étant constaté, M. Denis Marion, président d'assemblée, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 12h15.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité sur proposition de Mme Céline Plamondon appuyée par Mme Nathalie Boisvert.

2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président d'assemblée, M. Denis Marion, rappelle aux membres la nécessité de ce point statutaire. Aucun membre ne déclare des intérêts envers les sujets qui seront abordés à la présente séance.

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MARS 2019

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mars 2019 est adopté sur proposition de Mme Sonia Bélanger, appuyée par Mme Céline Plamondon.

4. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 AVRIL 2019

Le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 avril 2019 est adopté sur proposition de M. Pierre Fournier, appuyé par M. Lonozou Kpanake.

5. SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2019 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 FÉVRIER 2019

- Procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mars 2019

Ce procès-verbal ne nécessite aucun suivi.

À titre d'information, en lien avec le rapport de la PDG déposé le 27 mars 2019, le plan triennal d'évaluation de programmes sera présenté pour adoption au Conseil d'administration du mois d'octobre 2019 (et au CGE en préparation), avant son dépôt au SCT.

- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 avril 2019

La Présidente-directrice générale, Mme Nicole Damestoy, effectue les suivis au procès-verbal en mentionnant l'entrée en fonction de Mme Valérie Émond au poste de Directrice du Bureau d'information et d'études en santé des populations (BiESP) depuis le 2 mai 2019. Il s'agit d'une promotion interne suite au départ à la retraite de Mme Danielle St-Laurent.

6. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

M. Paré se joint à la séance.

Comme à chaque séance, Mme Nicole Damestoy, présente son rapport. Une copie a été transmise préalablement à la séance à chacun des membres.

À l'interne :

- En quelques points majeurs : plusieurs mouvements de main-d'œuvre depuis quelques semaines ont eu lieu et ces postes ont été comblés par de nouvelles personnes, à l'interne et à l'externe.

Des travaux ont été réalisés pour modifier la planification stratégique afin de rencontrer les exigences du secrétariat du Conseil du trésor. Une nouvelle directive a aussi été communiquée à l'effet que les planifications stratégiques doivent maintenant être présentées formellement aux ministres responsables qui doivent se déclarer satisfaits du caractère ambitieux des cibles. Une rencontre avec la ministre McCann est prévue le 24 mai prochain à cet effet.

SUIVI

À l'externe :

- Des rencontres de la TCNSP, 1 présentielle et 2 téléphoniques, ont eu lieu. L'état de situation sur le registre MADO des maladies infectieuses a été présenté.
- Présence lors de l'étude des crédits du MSSS par la Commission de santé et des services sociaux, le 30 avril 2019, pour le ministre Carmant et le 2 mai 2019 pour la ministre McCann.
- Des rencontres statutaires pour les suivis de dossiers avec le sous-ministre en titre, M. Yvan Gendron ont eu lieu le 12 avril et 17 mai 2019. Rencontre de Mme Lyne Jobin, sous-ministre adjointe à la direction générale des programmes dédiés aux personnes, aux familles et aux communautés le 23 avril 2019. En suivi de cette rencontre, une lettre fut envoyée à Mme Jobin le 10 mai afin de proposer le soutien du CESP quant aux enjeux éthiques que peut soulever le déploiement du programme "Agir Tôt".

SUIVI

6.1 Bulletin gouvernemental

Une rencontre d'évaluation annuelle du rendement a eu lieu avec le sous-ministre en titre le 12 avril 2019. Il s'est dit satisfait des réalisations de l'année.

7. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

M. Desbiens quitte temporairement la séance.

7.1 Rapport du comité d'audit

M. Denis Marion, président d'assemblée, accueille M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative.

M^{me} Carole Larouche, présidente du comité d'audit fait état des dossiers discutés lors de la réunion du comité tenue le 14 mars 2019 soient, le budget 2019-2020, la liste des contrats, les excédents affectés et le plan de travail du comité d'audit 2019-2020. Dorénavant, les états financiers seront déposés au Conseil d'administration comme document de consultation et de référence

7.1.1 Budget 2019-2020 consolidé des activités régulières et des projets spéciaux et budget des immobilisations

M. Claude Bernier présente les grandes lignes du budget 2019-2020 en équilibre, En résumé, le budget 2019-2020 présente une augmentation des revenus de 5 % par rapport à 2018-2019, et cette croissance provient à la fois des activités régulières et des projets spéciaux. Au niveau des activités régulières, on note une augmentation de 1.5 M\$ qui provient principalement du MSSS (reconnaissance du statut de spécialiste clinique au LSPQ et indexation des salaires et autres dépenses). On note également une augmentation de 2 M\$ dans les projets spéciaux. Bien que le nombre de projets soit légèrement plus élevé (de 205 à 220), une douzaine de projets de grande envergure continuent de contribuer majoritairement aux frais généraux. Le taux de prélèvement des frais généraux est anticipé à 12,08 %.

Le budget des immobilisations 2019-2020 est présenté.

La liste des risques résiduels du scénario budgétaire est présentée et sera suivie régulièrement au comité d'audit.

Le comité d'audit, ayant examiné ce budget et ayant reçu des réponses satisfaisantes aux questions posées, recommande son adoption par le Conseil d'administration.

RÉSOLUTION # 2019-05-22/01

Adoption du budget 2019-2020 de l'Institut national de santé publique du Québec

- ATTENDU** que l'Institut doit présenter dans ses états financiers annuels le budget 2019-2020 autorisé par sa gouvernance.
- ATTENDU** que le conseil d'administration est l'instance qui doit approuver le budget 2019-2020.
- ATTENDU** que le budget 2019-2020 a été présenté au comité d'audit du 2 mai 2019 et que celui-ci en recommande l'adoption par le conseil d'administration.

ATTENDU que le budget 2019-2020 présente des résultats des opérations courantes avec un surplus de 0,299 M\$ avec des produits de 78,721 M\$ et des charges de 78,422 M\$.

ATTENDU que le budget 2019-2020 prévoit des charges en lien avec les excédents affectés de 1,265 M\$ réparties comme suit :

	<u>Montant</u>
Plan d'affaires du CTQ	0,049 M\$
Amortissement des immobilisations financées par les excédents affectés	0,800 M\$
Projets corporatifs et scientifiques	0,416 M\$
Total	1,265 M\$

ATTENDU que le budget 2019-2020 prévoit des investissements en immobilisations de 5,150 M\$ dont le financement se répartit comme suit :

	Montant
Budget d'investissement courant	
Budget d'investissement courant des activités régulières	0,735 M\$
Budget d'investissement disponible suite à la fin des amortissements des aménagements majeurs de 2002	0,800 M\$
Excédent affecté disponible pour les investissements courants en immobilisations	0,500 M\$
Budget d'investissement sur des enveloppes dédiées	
Excédent affecté pour les investissements autorisés antérieurement	1,630 M\$
Budget des projets spéciaux	1,485 M\$
SI-PMI	1,087 M\$
(-) Refacturation SI-PMI	<u>(1,087 M\$)</u>
Total	5,150 M\$

Sur proposition dûment formulée par Mme Carole Larouche, appuyée par M. Daniel Paré, la résolution # 2019-05-22/01 autorisant le budget 2019-2020 de l'Institut national de santé publique du Québec est adopté à l'unanimité.

7.1.2 Affectation des excédents provenant de l'excédent cumulé non affecté au 31 mars 2019

M. Claude Bernier présente la proposition d'affectation des résultats préliminaires de 2018-2019. L'excédent non affecté projeté au 31 mars 2019, avant les travaux des auditeurs externes, s'élève à 4,086 M\$. Étant donné qu'un excédent non affecté de 0,659 M\$ doit être conservé pour faire face aux éventualités, il demeure un excédent non affecté disponible pour affectation de 3,427 M\$.

De cet excédent non affecté disponible pour affectation de 3,427 M\$, une résolution d'affectation de 3,2 M\$ est proposée selon la répartition suivante :

- 0,800 M\$ pour les projets structurants et les équipements spécialisés du Laboratoire de toxicologie du Québec (CTQ);
- 0,200 M\$ pour les projets structurants et les équipements spécialisés du Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ);
- 1,700 M\$ dont l'utilisation sera à préciser à l'automne 2019;
- 0,500 M\$ pour les besoins en immobilisations.

RÉSOLUTION # 2019-05-22/02

Application de la Politique sur l'affectation de l'excédent attribuable à la réalisation des projets spéciaux de l'Institut national de santé publique du Québec

ATTENDU l'adoption par le conseil d'administration de la politique sur l'affectation de l'excédent attribuable à la réalisation des projets spéciaux (PO-03-2001) de l'Institut national de santé publique du Québec le 28 mai 2001 et l'adoption de sa révision le 19 octobre 2005.

ATTENDU qu'il demeure avant affectation et en considérant les résultats préliminaires de 2018-2019, un excédent cumulé non affecté de près de 4,086 M\$ au 31 mars 2019.

ATTENDU la volonté de conserver un excédent cumulé non affecté d'au moins 0,500 M\$ pour faire face aux éventualités.

ATTENDU la volonté de conserver un excédent cumulé non affecté d'au moins 0,159 M\$ pour finaliser certains dossiers dont les excédents ont été constatés antérieurement.

ATTENDU que l'excédent cumulé non affecté actuellement disponible pour affectation et ce, avant la finalisation des états financiers et la vérification externe par le Vérificateur général du Québec s'élèvent à 3,427 M\$.

	Montant
Excédent cumulé non affecté au 31 mars 2018	2,286 M\$
Affectation du 3 octobre 2018	(1,500 M\$)
Résultats non affectés préliminaires 2018-2019	3,300 M\$
Excédent cumulé non affecté préliminaire au 31 mars 2019	4,086 M\$
(-) Excédent cumulé non affecté pour faire face aux éventualités	(0,500 M\$)
(-) Excédent cumulé non affecté pour finaliser certains dossiers	(0,159 M\$)
Montant préliminaire disponible pour affectation au 31 mars 2019	3,427 M\$

ATTENDU qu'il est prudent de conserver une marge de manœuvre de 0,227 M\$.

Sur proposition dûment formulée par Mme Céline Plamondon, appuyée par Mme Carole Larouche, il est résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'affectation d'un montant de 3,200 M\$ provenant de l'excédent cumulé non affecté au 31 mars 2019 pour les besoins suivants :

- 0,800 M\$ pour les projets structurants et les équipements spécialisés du Laboratoire de toxicologie du Québec (CTQ);
- 0,200 M\$ pour les projets structurants et les équipements spécialisés du Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ);
- 1,700 M\$ dont l'utilisation sera à préciser;
- 0,500 M\$ pour les besoins en immobilisations.

7.1.3 Liste des contrats de service de plus de 25 k\$

Le conseil prend note que, pour la période visée, aucun contrat de service de plus de 25k\$ n'a été octroyé.

7.1.4 Liste des contrats de service de plus de 500 k\$

Le conseil prend note que, pour la période visée, aucun contrat de service de plus de 500k\$ n'a été octroyé.

7.2 Rapport du comité des ressources humaines

M. Desbiens se joint à nouveau à la séance.

M. Denis Marion, président d'assemblée, accueille Mme Natalys Bastien, directrice des ressources humaines. M. François Desbiens fait rapport de la réunion du comité des ressources humaines tenue le 1^{er} mai 2019. En absence de quorum, cette réunion a été modifiée en séance de travail au cours de laquelle la politique de promotion de la civilité, de prévention et de traitement du harcèlement et de la violence en milieu de travail a été révisée en suivi des commentaires reçus lors du dernier C.A. Le suivi du plan de travail et du respect de la Loi 15 sur la gestion et le contrôle des effectifs ont été présentés.

7.2.1 Politique de promotion de la civilité, de prévention et de traitement du harcèlement et de la violence en milieu de travail – mise à jour proposée.

Les administrateurs ont pris connaissance du projet de politique révisé suite aux commentaires reçus à la dernière séance du C.A.

Sur proposition dûment formulée par M. François Desbiens et appuyée par Mme Carole Lalonde, la politique de promotion de la civilité, de prévention et de traitement du harcèlement et de la violence en milieu de travail est adoptée à l'unanimité.

8. AFFAIRES CORPORATIVES

8.1 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique

Mme Nathalie Boisvert, présidente du comité de gouvernance et d'éthique, fait rapport du dernier comité qui a eu lieu le 25 avril 2019. Il a été question du bulletin gouvernemental de la PDG et de ses attentes signifiées pour la prochaine année, de la révision du règlement de régie interne du C.A., du bilan annuel et du plan de travail 2019-2020 du CGE ainsi que du calendrier des séances du C.A. pour la prochaine année.

8.1.1 Attentes signifiées de la PDG 2019-2020

Les membres du CGE ont pris connaissance des attentes signifiées proposées par la PDG et en recommandent l'adoption par le CA.

Sur proposition dûment formulée par Mme Nathalie Boisvert, appuyée par Mme Carole Lalonde, les attentes signifiées de la PDG pour 2019-2020 sont acceptées à l'unanimité.

8.1.2 Règlement de régie interne des membres du conseil d'administration – mise à jour

Le règlement de régie interne a été révisé à la suite de la remarque à l'effet de revoir l'article 3.1. Plusieurs autres ajustements et précisions sont apportés. Les changements proposés sont présentés, article par article, par la secrétaire générale. Les membres doivent avoir reçu les règlements au moins 30 jours avant leur adoption, ce qui fait en sorte qu'aujourd'hui, l'objectif est de les commenter et l'adoption pourra avoir lieu lors de la prochaine séance du conseil le 21 juin 2019.

Après discussion, les membres se déclarent satisfaits des ajustements apportés. Un seul ajustement est demandé concernant la tenue de huis clos avec le VGQ et le comité d'audit, qui ne concerne qu'une partie de la rencontre du comité et non sa totalité. La proposition ajustée sera soumise de nouveau au prochain C.A. pour adoption.

Bien qu'il ne soit pas souhaité l'inscrire dans le règlement de régie interne, il est convenu que chaque membre du Conseil soit aussi membre d'un des comités du Conseil et qu'il faille favoriser les diversités des collèges électoraux au sein desdits comités.

SUIVI

8.1.3 Déclaration d'intérêt des membres du conseil

Les membres ont reçu copie du formulaire de déclaration d'intérêt et doivent remettre le formulaire dûment signé à la secrétaire générale qui se chargera de la compilation.

Des échanges entre les membres ont lieu quant aux bonnes informations qui doivent être inscrites sur ce formulaire, le but premier de cet outil de gouvernance étant de protéger l'intégrité du membre siégeant en déclarant ses intérêts autres que ceux définis par son mandat au CA. Après discussion, il est convenu de clarifier la procédure en vue de la complétion du formulaire.

SUIVI

8.1.4 Bilan du plan de travail du comité 2018-2019 et proposition 2019-2020

Mme Nathalie Boisvert, présidente du comité CGE présente le bilan du plan de travail du comité de gouvernance et d'éthique du conseil d'administration pour l'année 2018-2019. Par la suite, Mme Boisvert explique le plan de travail proposé pour 2019-2020.

8.2 Calendrier des séances du conseil

La présidente-directrice générale explique que les membres ont reçu 2 propositions de calendriers pour 2019-2020, l'une comportant 5 séances et l'autre 6 séances. Elle demande l'avis des membres sur la nécessité de tenir 6 séances par année comme traditionnellement. Après discussion, les membres sont en accord avec le principe de prévoir 5 réunions pour la prochaine année au lieu de 6. À tout moment, ils pourront se rencontrer pour une 6^e séance si besoin est. Une évaluation sera faite de ce nouveau format en juin 2020.

Sur proposition dûment formulée par Mme Carole Lalonde, appuyée par Mme Nathalie Boisvert, la proposition de calendrier 2019-2020 pour les séances du conseil comportant 5 rencontres est adoptée.

9. AFFAIRES SCIENTIFIQUES

9.1 Présentation scientifique : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques (CCNPPS)

Le président d'assemblée accueille M. Olivier Bellefleur, Responsable scientifique et administratif au Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS). Les membres ont reçu avant la séance, un état de situation ainsi que la présentation du CCNPPS. Suite à la présentation de M. Bellefleur, une discussion a lieu entre les membres quant au travail important accompli par le Centre depuis sa création en 2003.

Le CCNPPS vient de déposer la demande de renouvellement à l'Agence de santé publique du Canada, pour la période 2020-2028. Un exercice stratégique a permis de finaliser la programmation scientifique associée à ce financement. Les enjeux de capacité sont abordés (aucune indexation n'est prévue), de même que l'importance du réseautage en contexte de pénurie de ressources et le resserrement récent de la collaboration bilatérale entre l'INSPQ et le CCNPPS qui est apprécié.

À la fin de la présentation, Mme Bélanger quitte la séance.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du CA n'ont aucune question.

11. DÉPÔT DE DOCUMENTS – COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DES COMITÉS DU CONSEIL

Les comptes rendus suivants sont déposés pour information :

- comité de gouvernance et d'éthique du 15 mars 2019
- comité d'audit du 14 mars 2019

12. DIVERS

Aucun sujet n'est ajouté.

13. ÉCHANGES À HUIS CLOS

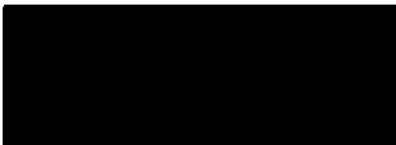
12.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec - Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale

14. PROCHAINE SÉANCE – 21 JUIN 2019 A MONTRÉAL


La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration se tiendra le vendredi 21 juin 2019 à Montréal.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.



Nicole Damestoy
Présidente-directrice générale
Présidente du conseil d'administration de
L'Institut national de santé publique du Québec



Julie Dostaler
Secrétaire générale
Secrétaire du conseil d'administration de
L'Institut national de santé publique du Québec

Avis de convocation

116^e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Date : **Le vendredi 21 juin 2019**

Heure : 9 h à 12 h 30

au

190, boul. Crémazie Est, salle RC-03C Montréal

et par visioconférence au

945, avenue Wolfe, salle, A5-45, Québec

Le repas sera servi à 12 h

Crémazie : salle RC-03C

Wolfe : salle A5-45

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	9 h 00	Adoption	4 min	- Ordre du jour
2.	Déclaration d'intérêts	9 h 04	Information	1 min	
3.	Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 mai 2019	9 h 05	Adoption	5 min	-Procès-verbal
4.	Suivis du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 mai 2019	9 h 10	Information	5 min	
5.	Rapport de la présidente-directrice générale : 5.1 Dépôt du plan stratégique	9 h 15	Information Information	30 min	-Rapport pdg - PS
6.	Affaires administratives :				
	6.1 Rapport du comité d'audit	9 h 45		5 min	
	6.1.1 Adoption des états financiers et désignation des signataires	9 h 50	Adoption	25 min	-État de situation - E.F.18-19 -Résolution
	6.1.2 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$	10 h 15	Information	5 min	-État de situation
	6.1.3 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 500 k\$	10 h 20	Information	5 min	-État de situation

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
	6.1.4 Politique sur la sécurité de l'information	10 h 25	Adoption	4 min	Politique
	6.1.5 Dépôt du plan d'action en ressources informationnelles (PARI) 2019-2020 et Plan triennal en ressource informationnel (PTPARI)	10 h 29	Information	1 min	-État de situation -Politique -PARI -PTPARI
	6.2 Rapport du comité des ressources humaines :	10 h 30	Information	5 min	Tableau de bord
	6.2.1 Plan d'effectifs	10 h 35	Adoption	15 min	État de situation PPT - Indicateurs Règlement et annexes
	6.2.2 Politique de gestion des facultés affaiblies et de l'usage d'alcool et d'autres substances psychoactives en milieu de travail	10 h 50	Adoption	10 min	-État de situation -Politique
7.	Affaires corporatives :				
	7.1 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique :	11 h 00	Information	5 min	
	7.1.1 Règlement de régie interne des membres du conseil d'administration – mise à jour ;	11 h 05	Adoption	5 min	Règlement
	7.1.2 Politique gestion intégrée des risques – mise à jour	11 h 10	Adoption	5 min	Politique
	7.1.3 Nominations CESP	11 h 15	Adoption	5 min	ES, Résolution et CV
	7.2 Rapport annuel de gestion	11 h 20	Adoption	5 min	Rapport annuel de gestion
8.	Affaires scientifiques :	11 h 25		10 min.	
	8.1 Reddition de comptes annuelle				
	8.1.1 Dépôt des Ententes découlant de la Politique sur les collaborations hors Québec		Information		Bilan annuel
	8.1.2 Dépôt des Ententes découlant de la Politique sur les partenariats avec entités du secteur privé, les organisations non gouvernementales et les établissements d'enseignement		Information		Rapport annuel 2018-2019 et annexes
	8.1.3 Dépôt des Ententes et rapport des déplacements hors Québec		Information		Bilan des déplacements
9.	Période de questions	11 h 35			
10.	Dépôt de documents – Comptes rendus des réunions des comités du conseil	11 h 35	Information		
11.	Divers	11 h 40			
12.	Échanges à huis clos :				
	12.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence de la présidente-	11 h 40	Discussion	20 min	

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
	directrice générale				
13.	Prochaine séance – 23 octobre 2019				
14.	Levée de la séance	12 h 00	Adoption		

2019-06-07

Adopté

**PROCÈS-VERBAL
DE LA CENT SEIZIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ)**

tenue au 190, boul. Crémazie Est, salle RC-03C, Montréal

et par visioconférence au 945, avenue Wolfe, salle A5-45, Québec

le 21 juin 2019, à 9 h

Membres présents :

- M. Horacio Arruda (par téléphone jusqu'à 11 h)
- M^{me} Sonia Bélanger
- M^{me} Nathalie Boisvert
- M^{me} Nicole Damestoy
- M. François Desbiens
- M. Éric Goyer
- M^{me} Sylvia Kairouz
- M. Lonzozou Kpanake
- M^{me} Carole Lalonde
- M^{me} Carole Larouche (par téléphone jusqu'à 10 h 30)
- M. Denis Marion
- M^{me} Céline Plamondon
- M. Daniel Paré (par téléphone à partir de 10 h 30)

Membres absents :

- M. Jérôme Di Giovanni
- M. Pierre Fournier

Secrétaire du conseil : M^{me} Julie Dostaler

Invités :

- M^{me} Natalys Bastien
- M. Claude Bernier

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le quorum étant constaté, M. Denis Marion, président d'assemblée, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 9 h 02.

Puisque l'information du point 6.1.5 n'a pas été présentée au comité d'audit, il est proposé de renommer ce point en tant que 6. et de renuméroter les points suivants en conséquence;

Sur proposition de M^{me} Sonia Bélanger, appuyée par M^{me} Nathalie Boisvert, l'ordre du jour de la présente séance est adopté avec les modifications mentionnées.

2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président d'assemblée, M. Denis Marion, rappelle aux membres la nécessité de ce point statutaire.

M^{me} Sonia Bélanger déclare que la personne proposée pour siéger sur le CESP au point 7.1.3 de l'ordre du jour est une employée de son établissement. Les membres conviennent que cela ne constitue pas un conflit d'intérêts, mais il est tout de même convenu que, par souci de neutralité, M^{me} Bélanger s'abstiendra de se prononcer sur le sujet.

Aucun autre membre ne déclare des intérêts envers les sujets qui seront abordés à la présente séance.

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MAI 2019

Sur proposition de M. Lonzozou Kpanake, appuyée par M^{me} Sylvia Kairouz, le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 mai 2019 est adopté tel que présenté.

4. SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MAI 2019

Rencontre avec la ministre Danielle McCann

M^{me} Nicole Damestoy informe les membres de la rencontre ayant eu lieu avec la ministre le 24 mai dernier concernant la planification stratégique de l'Institut. Elle fait part des intérêts de la ministre concernant l'évaluation des programmes de santé publique incluant leur analyse économique. Au terme de l'échange, la ministre s'est déclarée satisfaite de l'ambition des cibles contenues dans la planification stratégique 2019-2022, permettant ainsi son cheminement pour l'approbation gouvernementale. Elle a également demandé une rencontre qui porterait sur la présentation budgétaire de l'Institut afin d'évaluer des options possibles pour stabiliser davantage son financement.

SUIVI

Offre du CESP concernant le programme « Agir tôt »

Une deuxième relance fut adressée à la DGPPFC concernant la proposition de l'Institut à réaliser une analyse des enjeux éthiques du programme « Agir tôt » par le CESP.

SUIVI

Formulaire de déclaration d'intérêt

Un guide explicatif sera fourni aux membres du conseil énonçant les directives sur la façon de remplir de façon uniforme le formulaire de déclaration d'intérêt.

SUIVI

5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

M^{me} Nicole Damestoy, présente le rapport de la PDG. Une copie a été transmise préalablement à la séance à chacun des membres. Voici les principaux faits saillants rapportés :

À l'interne :

- Démission de Dr Jean Longtin comme microbiologiste en chef au LSPQ. Le processus de sélection pour son remplacement est en cours. Un CA extraordinaire devrait avoir lieu au début juillet pour procéder à la nomination.
- Beaucoup de mouvement à la DTI : trois nouveaux cadres intermédiaires ont été nommés. M. Sylvain Mercier sera remplacé par M. François Bélanger à la suite de son départ à la retraite prévu en juillet 2019. M. JP Chartier a remplacé officiellement M. Maxime Leboeuf à la suite d'une période d'intérim. Et finalement, M. Mikael Pedneault remplace le poste laissé vacant par M. François Bélanger. Il s'agit de promotions internes pour MM. Chartier et Pedneault.
- Démission de M^{me} Sandy Sandler, chef d'unité scientifique à la VSCPO, après cinq semaines en poste. Un poste de cadre supérieur lui a été offert dans une autre organisation. L'intérim est assumé par M. Benoît Houle qui était déjà coordonnateur professionnel au sein de cette équipe.
- Nomination de M^{me} Sonia Deschênes en tant que chef de service à la DRH.
- Tenue d'une assemblée des cadres le 30 mai dernier sous le signe de la transformation de gestion.
- Réalisation de l'audit du BNQ pour la certification « Entreprise en santé élite » au cours duquel il y a eu confirmation non officielle de la reconduction de la certification.
- Signatures de l'entente-cadre 2018-2021 (indexée) et de l'entente pour le plan d'action intersectoriel de la PGPS.
- Démarche VOS-TI en cours ayant comme objectif le repositionnement de la DTI vers le service interne ainsi que le maintien des systèmes développés pour l'externe.
- Volet scientifique : dépôt d'un mémoire dans le cadre de la consultation pour la réorganisation de services en santé mentale chez les jeunes et rédaction d'un mémoire sur les pesticides et la santé publique pour déposer à la CAPERN.

À l'externe :

- Rencontre avec M. Pierre-Albert Coubat, sous-ministre adjoint DGFARB, dorénavant les budgets du MSSS sont décentralisés vers les directions générales. Le dossier de la relativité salariale est toujours en suspens et nous espérons une orientation durant l'été.
 - Rencontre du nouveau sous-ministre aux TI, M. Luc Bouchard, qui a notamment mentionné que la sécurité de l'information était pour lui une priorité. Nous avons réitéré la demande de considérer l'INSPQ si des budgets étaient rendus disponibles afin de soutenir les travaux nécessaires pour le réseau.
-

- Entretien avec Dr Mauril Gaudreault, président du Collège des médecins (CMQ), dans le cadre de leur démarche de planification stratégique. Cela pourrait ouvrir sur des collaborations accrues de part et d'autre.

5.1 Planification stratégique

Les membres ont reçu une copie de la dernière version de la planification stratégique.

6. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

6.1 Rapport du comité d'audit

M. Denis Marion, président d'assemblée, accueille M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative.

M^{me} Carole Larouche, présidente du comité d'audit, avise les membres du CA d'un enjeu rencontré au cours de l'audit annuel. La préparation du dossier d'audit ne correspondait pas aux attentes de la firme Morin Desrochers Beaulieu qui en est à sa première année d'un mandat de cinq ans. Celle-ci a alors demandé au VG une bonification de ses honoraires, ce qui fut refusé, mais ayant comme conséquence de retarder les travaux et par le fait même de reporter la rencontre du comité d'audit initialement prévue le 12 juin 2019. En absence du quorum, deux membres du comité d'audit étaient présents pour rencontrer le VG et la firme afin de recevoir la présentation des états financiers et le rapport de fin d'audit le 19 juin 2019. Le comité d'audit s'est réuni en assemblée spéciale ce matin avant la tenue de la séance du conseil d'administration pour prendre connaissance de l'information et pouvoir recommander l'adoption des états financiers audités. En raison des enjeux rencontrés au cours du processus d'audit, le VG procédera à un bilan de la démarche avec la firme afin de s'assurer du bon déroulement pour les prochaines années.

6.1.1 Adoption des états financiers et désignation des signataires

M. Claude Bernier présente les grandes lignes des états financiers. Il n'y a pas eu, au cours de la dernière année, de nouvelles normes comptables donc on retrouve le même format de présentation des états financiers que l'an dernier. Le rapport de l'auditeur comporte une réserve qui est en lien avec le système SIPMI. Cette réserve s'explique par le fait qu'il y a une divergence entre le VG et le contrôleur des finances sur la façon de comptabiliser la dépense. L'Institut l'a comptabilisée de la façon demandée par le contrôleur des finances, tel qu'encryté dans une loi. C'est donc ce qui explique la réserve émise par le VG.

Voici les principaux faits saillants des états financiers 2018-2019 :

- L'excédent des opérations courantes s'élève à 3,8 M\$ se ventilant en deux volets :
 - 2,1 M\$ pour les activités régulières s'expliquant par : a) augmentation de la subvention de base du ministère qui n'a pas été totalement engagée, b) augmentation significative des ventes du laboratoire au réseau (CTQ), c) économies salariales, d) économie au niveau des amortissements.
 - 1,7 M\$ pour les projets spéciaux s'expliquant par : a) vente de services au CTQ (projet ECMS) qui ont généré un excédent de près de 1 M\$, b) vente de services du LSPQ qui ont généré un excédent de 0,15 M\$, c) économie de 500 k\$ en lien avec les prélèvements généraux.
- Le carnet de commandes s'élève à 27 M\$ comparativement à 23 M\$ pour l'an dernier attribuable à l'ajout de projets ministériels (PUDS, opioïdes, et PGPS).
- Les frais généraux demeurent stables et les prélèvements sont similaires à l'exercice précédent.
- Les résultats 2018-2019 ont généré des excédents ayant permis d'affecter une somme de 3,2 M\$. Il reste également un excédent non affecté de 0,8 M\$ disponible pour affectation.
- Les membres ayant pris connaissance de la documentation s'en déclarent satisfaits et n'ont pas de question.

RÉSOLUTION 2019-06-21/01

- ATTENDU QUE** l'article 25 de la *Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec* (L.R.Q., chapitre I-13.1.1) stipule que l'Institut doit transmettre au ministre de la Santé et des Services sociaux ses états financiers ainsi qu'un rapport annuel de gestion pour l'exercice financier précédent;
- ATTENDU QUE** les représentants de la firme Morin Desrochers Beaulieu mandatés par le Vérificateur général du Québec ont procédé à l'audit des états financiers que la direction de l'Institut national de santé publique du Québec a soumis, comme prévu à l'article 27 de la loi;
- ATTENDU QUE** les représentants du Vérificateur général du Québec ont une opinion avec réserve relativement aux états financiers soumis;
- ATTENDU QUE** la réserve aux états financiers 2018-2019 est identique à celle des quatre derniers exercices et provient de l'application du chapitre sur les paiements de transfert SP 3410. L'Institut avait comptabilisé la subvention à recevoir et les apports reportés du projet SI-PMI au montant de 15,636 M\$ au 31 mars 2019 (15,636 M\$ au 31 mars 2018) selon le traitement du Vérificateur général du Québec. Toutefois, les recommandations du Contrôleur des finances transmises à l'Institut et à toutes les entités gouvernementales stipulent que la subvention à recevoir et les apports reportés ne doivent pas être inscrits. L'Institut n'a donc pas d'autres choix que de respecter cette recommandation. Le Vérificateur général du Québec n'est pas
-

d'accord avec ce traitement d'où la présence d'une réserve qui est hors du contrôle de l'Institut et ne met pas en doute la qualité de la gestion des dirigeants de l'organisme;

ATTENDU QUE les états financiers doivent être approuvés par le conseil d'administration;

ATTENDU QUE les membres du comité d'audit recommandent l'adoption des états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2019.

Sur proposition de M^{me} Carole Lalonde, appuyée par M^{me} Sonia Bélanger, il est proposé de :

ADOPTER les états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2019 de l'Institut national de santé publique du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-06-21/02

ATTENDU QUE l'article 25 de la *Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec* stipule que l'Institut doit transmettre au ministre de la Santé et des Services sociaux ses états financiers ainsi qu'un rapport annuel de gestion pour l'exercice financier précédent;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration ont approuvé les états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2019 par sa résolution 2019-06-21/01;

ATTENDU QU' il est souhaitable que les états financiers de l'Institut national de santé publique du Québec soient cosignés par la présidente-directrice générale et un membre du conseil d'administration.

Sur proposition de M^{me} Cécile Plamondon, appuyée par M^{me} Sylvia Kairouz, il est proposé de :

DÉSIGNER M^{me} Carole Larouche, MBA, présidente du comité d'audit, cosignataire des états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2019 de l'Institut national de santé publique du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Liste des contrats de service de plus de 25 k\$

Le conseil prend note que, pour la période visée, aucun contrat de service de plus de 25 k\$ n'a été octroyé.

6.3 Liste des contrats de service de plus de 500 k\$

Le conseil prend note que, pour la période visée, aucun contrat de service de plus de 500 k\$ n'a été octroyé.

6.3.1 Politique sur la sécurité de l'information

M^{me} Nicole Damestoy présente les modifications proposées à la politique sur la sécurité de l'information qui consiste principalement à intégrer la notion de propriétaire d'actifs informationnels afin d'en clarifier la définition ainsi que les responsabilités attendues. C'est

dans le cadre des travaux visant à augmenter le niveau de maturité de l'INSPQ en sécurité de l'information que la révision de la politique a eu lieu.

Les membres veulent mieux comprendre qui sont les propriétaires d'actifs informationnels. M^{me} Nicole Damestoy précise que les professionnels peuvent être propriétaires de certains actifs informationnels puisque la définition d'un actif informationnel est très large (comprend les documents papier et électroniques). Par contre, la révision de la politique a permis de mettre en lumière que les actifs plus importants comme les répertoires partagés ou les systèmes d'information doivent être sous la responsabilité des gestionnaires.

Les membres souhaitent avoir plus d'information sur les travaux de l'Institut quant au rehaussement de notre niveau de maturité en sécurité de l'information et quant à l'implantation de la présente politique. L'enjeu de la sécurité de l'information est une question d'actualité et les membres sont sensibles aux risques encourus par l'organisation étant donné les informations sensibles détenues par l'Institut.

Une discussion suit sur les risques encourus et les moyens de les atténuer. M^{me} Damestoy rappelle que des travaux sont en cours à ce sujet, que l'organisation est accompagnée par une consultante à cet effet et qu'une première présentation a eu lieu à la séance du conseil d'administration de mars dernier. Les travaux se poursuivent, des investissements ont été faits pour 2019-2020 à même l'enveloppe des excédents affectés et il est prévu qu'à l'automne, plus d'information sera transmise aux membres afin d'orienter les efforts à investir dans le rehaussement de notre niveau de maturité en sécurité de l'information à plus long terme.

SUIVI

M^{me} Damestoy informe les membres qu'il y aura un programme de formation sur la sécurité de l'information qui sera mis en place au cours de la prochaine année visant prioritairement les propriétaires d'actifs informationnels. De plus, elle précise que cette politique chapeaute plusieurs directives qui ont également été révisées. Afin d'avoir une meilleure compréhension de ces encadrements, les membres aimeraient éventuellement voir la cartographie de ces encadrements.

SUIVI

Les membres suggèrent quelques pistes de réflexion à la direction dont le fait de se doter d'une cartographie et d'une hiérarchisation des actifs informationnels sous la responsabilité de chacun des gestionnaires et de déterminer un plan de délégation des responsabilités clair. On propose également de se doter d'un audit interne annuel en SI. La sécurité de l'information est un risque stratégique organisationnel et doit être suivie comme telle. Ce risque ne peut pas complètement être évité, mais il faudra tout de même viser un niveau supérieur de maturité, ce qui impliquera notamment d'implanter une culture organisationnelle en conséquence.

Après discussion, notamment sur les risques encourus quant à la sécurité de l'information et des mesures à mettre en place afin de les surveiller et les contrôler, les membres se déclarent satisfaits des modifications proposées à la politique sur la sécurité de l'information.

RÉSOLUTION 2019-06-21/03

Sur proposition de M. François Desbiens appuyé par M^{me} Nathalie Boisvert, il est proposé de :

ADOPTER la politique sur la sécurité de l'information.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M^{me} Carole Larouche quitte la séance.

6.4 Dépôt du plan d'action en ressources informationnelles, du plan triennal en ressources informationnelles et du bilan annuel des réalisations en ressources informationnelles

M^{me} Nicole Damestoy explique les exigences quant aux dépôts des documents soumis aux administrateurs. Les membres n'ont aucune question.

6.5 Rapport du comité des ressources humaines

M. Daniel Paré se joint à la rencontre.

M. Denis Marion, président d'assemblée, accueille M^{me} Natalys Bastien, directrice des ressources humaines. M^{me} Sylvia Kairouz, membre du comité des ressources humaines, fait rapport de la réunion du comité tenue le 5 juin 2019 :

- Vingt nouveaux postes permanents de professionnels syndiqués seront affichés en septembre prochain. Cela fait suite à une entente convenue avec le syndicat dans le cadre des dernières négociations des conventions collectives.
- Le comité a étudié la politique sur la gestion des facultés affaiblies déposée aujourd'hui et en recommande l'adoption.
- Le comité a pris connaissance des faits saillants sur le plan d'effectifs et en recommande également l'adoption.
- Le suivi du plan de travail du comité a été présenté et discuté.
- Le comité a pris connaissance de l'état de situation de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public* ainsi que des sociétés d'État ainsi que de la mise à jour du tableau de bord sur les indicateurs de gestion des ressources humaines.

Les membres ont reçu le tableau de bord avec les indicateurs de gestion des ressources humaines et en ont pris connaissance.

6.5.1 Plan d'effectifs

Les administrateurs ont reçu la documentation présentant le plan d'effectifs. Une présentation PowerPoint fut acheminée afin de résumer les faits saillants du plan d'effectifs 2019-2020. Voici les principaux constats :

- Augmentation des effectifs de 31 ETC comparativement à l'an passé. Cette hausse se constate principalement en regard des effectifs temporaires.
-

- Légère diminution du taux d'encadrement.
- Diminution de 50 % des ententes de subvention (n=3).
- Augmentation du taux de titularisation à 108 %. En deçà du plafond autorisé par le CA.
- Léger dépassement anticipé du seuil permis en ce qui concerne les heures rémunérées par la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public*, facilement justifiable si cela venait à se réaliser.
- 175 mouvements internes et 102 embauches dans la dernière année.
- Stabilité dans les prévisions de départs à la retraite, justifiant néanmoins la mise en place d'un plan de relève comme prévu au plan stratégique.
- Augmentation du taux de roulement au niveau des postes temporaires s'expliquant par le marché d'emploi et le faible taux de chômage. Fait l'objet d'une surveillance active.

Les membres discutent de l'enjeu de rétention et de stabilité du personnel dans le contexte où une forte proportion d'employés a des postes sous octroi. Il est suggéré que le CRH évalue la situation et étudie la possibilité d'augmenter le taux de titularisation en vue d'en faire une recommandation au conseil d'administration.

SUIVI

Quelques questions sont également soulevées à la lueur de la présentation. Un des membres souhaiterait avoir plus de détail sur la place de la recherche au sein de la programmation scientifique et des effectifs de l'Institut. Également, on souhaite comprendre les moyens mis en place par l'organisation pour planifier et gérer la relève. Sur cette question précise, M^{me} Bastien explique qu'il est prévu de définir, au cours de la prochaine année, un plan de gestion de la relève qui sera présenté au CRH. Cet élément fait partie des objectifs du plan stratégique 2019-2022. De plus, on vise actuellement à prolonger la durée des contrats du personnel qui se situe en moyenne à dix-huit mois. Pour la relève des postes d'encadrement, des opportunités sont offertes à des personnes internes qui ont manifesté leur intérêt pour occuper des postes de gestion. Dans ces cas précis, des évaluations de potentiel et du coaching peuvent être offerts en prévision d'une promotion éventuelle.

Les membres se déclarent satisfaits de la présentation et des réponses reçues et sont prêts à adopter le plan d'effectifs de la prochaine année.

RÉSOLUTION 2019-06-21/04

Sur proposition de M. François Desbiens, appuyée par M^{me} Carole Lalonde, il est proposé de :

ADOPTER le plan d'effectifs 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.5.2 Politique de gestion des facultés affaiblies et de l'usage de l'alcool et d'autres substances psychoactives en milieu de travail

M^{me} Natalys Bastien présente la politique qui est le fruit d'une collaboration entre l'équipe des Ressources humaines ayant porté un regard juridique et l'équipe scientifique qui travaille sur le dossier cannabis, qui ensemble ont apporté une vision de promotion de la santé. Les administrateurs ont pris connaissance de la proposition qui a été étudiée par le comité des ressources humaines et en recommande l'adoption.

Après discussion, les membres demandent de clarifier le fait que ce soit la personne en situation d'autorité qui doit intervenir auprès d'un employé de sorte que s'il s'agissait d'un gestionnaire visé par la présente politique, ce soit donc un cadre supérieur qui interviendrait. On précise que dans le cas d'un médecin, le supérieur étant le chef de département, cette situation est couverte par l'article 20 du projet de politique. Il est également suggéré d'ajouter les services publics du réseau de la santé dans les services disponibles pour soutenir les personnes ayant une dépendance (ex. : les centres d'adaptation sur les dépendances au Québec).

La discussion s'ouvre sur la posture professionnelle attendue en lien avec la norme sociale (ex. : tenue vestimentaire qui expose des opinions, incite à la consommation ou à la violence, etc.). Cela ne vient pas modifier la proposition de politique, mais constitue un élément à examiner éventuellement dans un contexte plus global.

RÉSOLUTION 2019-06-21/05

Sur proposition de M^{me} Sylvia Kairouz, appuyée par M^{me} Céline Plamondon, il est proposé de :

ADOPTER la politique de promotion de la civilité, de prévention et de traitement du harcèlement et de la violence en milieu de travail avec les ajustements demandés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Horacio Arruda quitte la séance.

7. AFFAIRES CORPORATIVES

7.1 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique

M^{me} Nathalie Boisvert, présidente du comité de gouvernance et d'éthique, fait rapport du dernier comité qui a eu lieu le 7 juin 2019. Plusieurs éléments sont prévus à l'ordre du jour aujourd'hui. Le comité a pris connaissance du plan de travail et a débuté une réflexion pour l'atelier de l'automne qui porterait davantage sur le rôle du CA quant à la gestion des risques et non sur l'identification des risques. Puisque le mandat de sept administrateurs viendra à échéance cet automne, il y a eu une discussion sur les critères de sélection et il a été statué de viser sur la diversité des compétences plutôt que d'avoir des critères trop spécifiques.

7.1.1 Règlement de régie interne des membres du conseil d'administration – mise à jour

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance de la modification qui fut demandée à la dernière séance du conseil et s'en déclarent satisfaits.

RÉSOLUTION 2019-06-21/06

ATTENDU QUE les membres ont eu une période de plus de 30 jours pour pouvoir prendre connaissance des modifications proposées au règlement de régie interne des membres du conseil d'administration conformément à l'article 12.12 du règlement;

Sur proposition de M^{me} Cécile Plamondon, appuyée par M. Lonzozou Kpanake, il est proposé de :

ADOPTER le règlement de régie interne des membres du conseil d'administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.2 Politique de gestion intégrée des risques – mise à jour

Les membres ont reçu les modifications proposées à la politique de GIR. Ces changements sont attribuables au fait que l'organisation s'est dotée d'un cadre de gestion intégrée des risques et souhaite donc apporter des ajustements à la politique pour mieux correspondre à la réalité de l'organisation et assurer une cohérence entre les documents. Des commentaires sont émis à l'effet que le découpage par catégorie de risque en fonction du niveau hiérarchique des personnes semble trop restrictif. De plus, on questionne la raison pour laquelle on a retiré la responsabilité au comité de direction d'identifier les risques stratégiques de l'organisation. Compte tenu de ces commentaires et des travaux qui auront lieu à l'automne prochain pour se doter d'une liste de risques stratégiques, il est convenu de reporter l'adoption de la mise à jour de cette politique à une prochaine séance.

SUIVI

7.1.3 Nomination de deux membres au comité d'éthique de santé publique (CESP)

Le président d'assemblée, M. Denis Marion, rappelle que M^{me} Sonia Bélanger s'abstiendra de se prononcer sur la nomination de M^{me} Renée Dufour puisque cette dernière est une employée du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

RÉSOLUTION 2019-07-21/07

ATTENDU QUE l'article 19 de la *Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec* stipule que l'Institut doit mettre en place un comité d'éthique de santé publique;

ATTENDU la décision du conseil d'administration du 20 octobre 2009 de nommer les membres du comité d'éthique de santé publique;

ATTENDU la décision du conseil d'administration du 9 décembre 2009 de mandater le comité de gouvernance et d'éthique pour assurer le suivi et le bon fonctionnement du

comité d'éthique en santé publique et de faire les recommandations nécessaires au conseil, le cas échéant;

ATTENDU QUE M. Bruno Leclerc offre de nouveau sa candidature en tant que président du comité d'éthique de santé publique;

ATTENDU QUE le président du CESP propose la nomination de M^{me} Renée Dufour au comité d'éthique de santé publique.

Sur proposition de M^{me} Nathalie Boisvert, appuyée par M^{me} Sylvia Kairouz, il est proposé de :

- **NOMMER** M^{me} Renée Dufour au CESP comme membre professionnelle de santé publique, pour un mandat de trois ans, se terminant en juin 2022;
- **RENOUVELER** le mandat de M. Bruno Leclerc, membre éthicien et président d'office du CESP, pour un mandat de trois ans, se terminant en juin 2022;

Ces mandats sont effectifs le 21 juin 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Rapport annuel de gestion

La présidente-directrice générale présente le rapport annuel de gestion de l'INPSQ. Les membres soulignent la variété des thèmes couverts et la capacité de vulgarisation des contenus scientifiques.

RÉSOLUTION 2019-07-21/08

Sur proposition de M^{me} Carole Lalonde, appuyée par M. Lonzozou Kpanake, il est proposé de :

ADOPTER le rapport annuel de gestion 2018-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. AFFAIRES SCIENTIFIQUES

8.1 Reddition de comptes annuelle

M^{me} Nicole Damestoy présente la reddition de comptes annuelle en ce qui a trait aux partenariats et déplacements hors Québec qui a été déposée aux membres conformément à nos politiques. Une réflexion devrait avoir lieu pour mieux utiliser ces informations dans une perspective d'information de gestion.

8.1.1 Bilan des ententes de collaboration

Les membres ont pris connaissance du document et n'ont aucune question. On souligne la présentation des documents qui illustrent clairement l'évolution satisfaisante et la diversité des partenariats avec un ensemble d'entités complémentaires.

8.1.2 Bilan des ententes de partenariats avec les entités du secteur privé, les ONG et les établissements d'enseignement

Les membres ont pris connaissance du document et n'ont aucune question.

8.1.3 Bilan des déplacements hors Québec

Les membres ont pris connaissance du document et n'ont aucune question.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est formulée.

10. DÉPÔT DE DOCUMENTS – COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DES COMITÉS DU CONSEIL

Les comptes rendus suivants sont déposés pour information :

- comité de gouvernance et d'éthique du 25 avril 2019;
- comité RH des 13 mars et 1^{er} mai 2019.

11. DIVERS

Aucun sujet n'est ajouté.

12. ÉCHANGES À HUIS CLOS

Un huis clos est demandé à 11 h 36.

12.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec


Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale.


13. PROCHAINE SÉANCE – 23 OCTOBRE 2019 À MONTRÉAL

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration se tiendra le 23 octobre 2019 à Montréal.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 05.


Nicole Damestoy
Présidente-directrice générale
Présidente du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec


Julie Dostaler
Secrétaire générale
Secrétaire du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec